

Cmf

Le journal de la **Confédération Musicale de France**

JOURNAL A CONSULTER SUR PLACE
ET A LAISSER SUR LA TABLE

Prochot

Tous nos vœux pour un joyeux Noël,
une bonne et heureuse année
pleine de Musique pour tous !



Henri Selmer et Cie
MANUFACTURE D'INSTRUMENT DE MUSIQUE
Documentation sur demande Henri Selmer et Cie
18, rue de la Fontaine-au-Roi, 75011 PARIS
Telephone : 357 09 74

(Vente chez nos dépositaires)



Sommaire

- 4 I.S.M.E..
- 6 Mission Opéra-Bastille.
- 7 Répertoire des chœurs à voix égales.
- 8 La famille des clarinettes.
- 12 Assemblée générale extraordinaire.
- 18 Musique à la Défense 83.
- 19 Bernard Dupaquier président de l'Ordre national des Musiciens.
- 21 Examens fédéraux.
- 29 Congrès de la C.I.S.M. au Portugal.
- 31 1985 : année européenne de la musique.
- 38 Petites annonces.
- 40 Stages.
- 44 Promenade à travers nos régions.
- 64 Manifestations.

Le Centre Culturel Albert-Ehrmann

Chers amis,

En cette fin d'année, j'ai la très grande joie de vous présenter ainsi qu'à vos familles et à vos amis, au nom du Conseil d'Administration, nos vœux les plus chaleureux pour un joyeux Noël et une heureuse année !

C'est une satisfaction que ces vœux vous soient adressés par notre Journal dans sa nouvelle conception. Par votre référendum, nous avons pu savoir combien cette formule vous plaît. Nous allons faire de grands efforts pour la conserver en l'améliorant au fil des publications.

Je vous demande de vous abonner nombreux car nous allons, dans cette revue, publier tout ce qui concerne la Formation Musicale de vos Membres, jeunes et moins jeunes, et il serait dommage que, faute d'un journal, vous n'ayiez pu être informés.

Je vous présente nos nouveaux locaux du boulevard Magenta où ont lieu nos réunions du Conseil d'Administration, Assemblées Générales Extraordinaires, Commissions d'Action Culturelle et Sociale.

Vous savez que c'est à la suite de la vente de Toucy qui n'était plus exploitable, que nous avons acquis ces très beaux locaux. Ce propos est



Timbales au 5^e étage

illustré de photos qui vous montreront mieux que je ne saurais le faire ce qu'est notre Centre Culturel.

Au 4^e étage, nous aménageons la bibliothèque de la Confédération Musicale de France. Vous y trouverez, en consultation, des œuvres pour les divers instruments, des matériels d'Orchestres divers, des conducteurs, des œuvres didactiques, etc.

Nous espérons que son installation sera terminée à la fin du 



Bibliothèque au 4^e étage.

Cmf

121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

journal de la
Confédération
Musicale de France

Directeur-Gérant :
M. André PETIT

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F

FRANCE.....sociétés 50 F 1 an
 individuels 60 F 1 an
ETRANGER150 F 1 an

N^o de Commission paritaire : 65.172

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »

Y premier trimestre de 1984. C'est un travail long et minutieux ; nous avons dû répertorier de nombreuses partitions et nous avons été aidés en cela par une jeune femme qui nous consacre trois jours par semaine de son temps. Lorsque la bibliothèque sera ouverte, elle le sera également trois jours par semaine et une personne sera à la disposition de tous ceux qui voudront, sur place, consulter partitions, conducteurs, matériels d'Orchestre et ouvrages divers.

Le 5^e étage est réservé aux cours de Formation d'Animateurs de nos Sociétés que nous voulons organiser, pour la préparation du Diplôme de la Confédération.

Nous avons fait un effort considérable pour organiser ce Centre et le rendre utilisable immédiatement. Nous continuerons à améliorer son équipement au fur et à mesure de nos possibilités.

Je ne vais pas m'étendre sur les travaux que la Commission d'action Culturelle, par ses sous-commissions, a déjà effectués boulevard Magenta ; ils sont la concrétisation de tout ce que vous avez souhaité. Vous serez tenus au courant par les comptes rendus qui paraîtront dans le Journal. Vous



Salle de cours au 5^e étage.

verrez ainsi que ce Centre est nécessaire pour que la C.M.F. puisse lancer les actions qui viendront vers vous, et que vous pourrez, à votre tour, développer dans vos Fédérations.

Nos Ministères de Tutelle connaissent nos efforts ; ils ont apprécié et encouragé ce travail culturel. M. Camille Roy, de la Direction de la Musique, participe à



Salle de cours au 5^e étage.

nos travaux et nous avons toujours accueilli pour le meilleur les Délégués des Ministères à nos réunions.

Je voudrais émettre un vœu qui m'est très cher ainsi qu'au Conseil d'Administration : c'est que le Centre Culturel porte le nom de celui qui fut longtemps notre président, Albert Ehrmann.

Je vous dirai un mot de notre siège, rue La Fayette. Vous savez que c'est là que notre bureau effectue pour tous un travail dont le volume croît sans cesse.

Le bureau est resté rue La Fayette afin de préserver le sens culturel



Bibliothèque au 4^e étage.



Salle de conférence au 4^e étage.



Salle de cours au 5^e étage.

donné à l'acquisition des locaux du boulevard Magenta, et nous avons estimé qu'il était nécessaire de rendre la vie plus agréable au personnel administratif. Nous avons doté les bureaux de matériel classique mais fonctionnel. Nous avons mis nos locaux en conformité et nous avons ainsi pu conserver à la Confédération la totalité de ses biens.

Nous formons tous des vœux pour que notre grande Association maintienne le haut niveau qu'elle a atteint, qu'elle le conserve dans le

Salle de cours au 5^e étage.

sens culturel que nous lui avons donné, ce qui est essentiel pour nous, musiciens.

Nous vous réitérons nos vœux les plus chaleureux et les plus cordiaux pour une bonne année 1984 ; cette année doit préparer la grande année 1985, qui sera l'ANNEE EUROPEENNE DE LA MUSIQUE !

André PETIT

En 1984,
nous éditerons
8 journaux
de la C.M.F.
sous forme
de magazine.
Ils seront répartis
de la façon
suivante :

- Janvier
- Février-Mars
- Avril
- Mai
- Juin-Juillet
- Août-Septembre
- Octobre
- Novembre-Décembre



Section Française de la Société Internationale pour l'Education Musicale : I.S.M.E.



International Society for Music Education *

SOUS L'EGIDE DE L'U.N.E.S.C.O.

Nous avons le plaisir de vous présenter la suite de notre enquête commencée en 1981 sur les programmes d'Education Musicale dans le cadre de l'Enseignement général des écoles d'Etat relevés auprès de huit nouveaux pays.

Notre association internationale s'agrandit chaque jour et groupe maintenant 61 pays membres.

Nous avons l'intention de continuer nos recherches et nous espérons pouvoir présenter à nouveau d'autres documents dans un proche avenir.

BELGIQUE (Wallonie)

Crèches

Les crèches ne dépendent pas de l'Education nationale, mais de la Santé publique.

Ecoles maternelles

Les enfants écoutent de la musique enregistrée, chantent et pratiquent l'expression corporelle sous la direction de professeurs non spécialisés.

Ecoles Primaires

A raison d'une heure par semaine, l'enseignement musical comporte l'audition de disques et la pratique (facultative) d'un instrument, généralement la flûte à bec. Cet enseignement est dispensé par des professeurs non spécialisés.

A noter qu'un nouveau programme va prochainement être mis en œuvre qui insistera plus particulièrement sur la qualité de l'écoute, la sensibilisation aux divers rythmes et la formation vocale. Ce programme comportera en outre un répertoire de chants répartis sur les trois degrés d'études primaires. Les professeurs sont invités à enseigner les chants du terroir et du folklore.

Ecoles Secondaires

L'éducation musicale n'est obligatoire qu'au premier degré de l'enseignement secondaire (élèves de 12 à 14 ans).

Elle comporte l'écoute de musique enregistrée, du chant, la pratique d'instruments (piano, violon).

Cet enseignement est dispensé, à raison d'une heure par quinzaine, par des professeurs spécialisés.

COLOMBIE

Crèches

La fondation de ces institutions est relativement récente.

Il n'existe aucun programme officiel pour l'enseignement musical dans ces établissements.

Ecoles Maternelles

Faute de personnel qualifié pour enseigner la musique à ce niveau, il n'existe plus aucun programme officiel.

Ecoles Primaires

L'enseignement général comporte, à titre facultatif, ~~une ou deux heures~~ de musique par semaine, mais, faute de professeurs qualifiés, ce temps est généralement consacré à d'autres disciplines : sport, dessin, etc.

Ecoles Secondaires

La situation est à peu près la même que dans les Ecoles Primaires. Dans le meilleur des cas, l'enseignement musical est limité à l'Histoire de la Musique ou à la biographie des grands musiciens.

A noter cependant qu'il existe des centres d'enseignement musical qui permettent aux élèves de suivre les cours qu'ils ne trouvent pas dans le cadre de l'enseignement général. En outre, un nouveau programme est à l'étude qui devrait permettre aux élèves sélectionnés pour leurs dons musicaux de recevoir, parallèlement à leur éducation scolaire, une formation musicale poussée dès leur enfance. C'est évidemment un projet ambitieux qui impliquera que l'on fasse appel à des professeurs venant de l'extérieur.

ÉGYPTE

Crèches

Quinze minutes par jour de comptines et de chansons.

Ecoles Maternelles

Vingt minutes par jour environ sont consacrées à l'enseignement musical (musique enregistrée, chant, expression corporelle). A ce niveau le professeur n'est pas spécialisé.

Ecoles Primaires

A moins que l'instituteur n'y attache une valeur particulière, l'éducation musicale est généralement considérée comme une discipline « marginale ». Il existe cependant

quelques Ecoles Primaires Musicales où l'enseignement comporte obligatoirement une heure de musique par jour et l'étude d'un instrument.

Ecoles Secondaires

La musique n'y est pas obligatoire. Cependant elle est pratiquée sous formes de groupes dirigés par des professeurs qui sont rarement spécialisés. On utilise souvent de petits instruments à percussion. Il existe aussi des écoles étrangères où la musique est enseignée à raison d'une heure par semaine et où la flûte à bec est considérée comme l'instrument principal.

A noter enfin l'existence de l'Institut de Musique Arabe et du Conservatoire Supérieur de Musique où les programmes sont calqués sur ceux des conservatoires européens.

FINLANDE

Crèches

Trente minutes par jour sont consacrées à la musique (musique enregistrée, comptines et chansons).

Ecoles Maternelles

Trente minutes par jour les enfants écoutent de la musique enregistrée, chantent, pratiquent l'expression corporelle, sous la direction d'un professeur non spécialisé.

Ecoles Primaires

L'enseignement se poursuit sous la direction d'un professeur ordinaire, mais spécialisé en musique.

Ecoles Secondaires

L'enseignement musical, qui comporte de la musique enregistrée, du chant, l'étude d'instruments, est dispensé par un professeur spécialisé à raison d'une heure par semaine.

IRLANDE

Crèches

Aucun enseignement musical officiel.

Ecoles Maternelles

Dix minutes de chant par jour. Cependant, le chant est intégré à d'autres activités (gymnastique, récitation de poèmes, etc.). L'expression corporelle fait partie de l'éducation physique. Les professeurs ne sont pas spécialisés.

Ecoles Primaires

Le programme officiel d'enseignement général prévoit trente minutes de chant par jour ou deux heures et demie par semaine. Mais en règle générale la plupart des professeurs n'étant pas formés pour ces activités musicales, aucun enseignement n'est dispensé. La musique instrumentale (tin whistles, flûte à bec ou carillons) se pratique en liaison avec les cours de chant. Les professeurs ne sont pas spécialisés.

Ecoles Secondaires

L'enseignement de la musique étant facultatif, les conditions varient d'un éta-

* SECTION FRANÇAISE, 13, Rue du Docteur-Morère 91120 Palaiseau.

blissement à l'autre. Les élèves qui ont opté pour la musique en font environ deux à trois heures par semaine, les autres une heure, sinon rien. L'enseignement musical est généralement dispensé en dehors des heures de classe. Les écoles qui présentent des chœurs ou des orchestres à l'examen (environ 20 %) peuvent consacrer à ces activités une heure par semaine prise sur le programme général. A ce niveau les professeurs sont spécialisés.

A noter que la musique est beaucoup plus régulièrement suivie dans les écoles de filles que chez les garçons.

Si 10 à 20 % des élèves préparent le certificat de musique du niveau moyen, 1 à 5 % seulement poursuivent leurs études musicales en vue de l'obtention du certificat de sortie.

ISRAEL

Ecoles Maternelles

Les enfants de 4 à 6 ans pratiquent, sous la direction de professeurs spécialisés, à raison de deux fois une demi-heure par semaine :

- l'expression corporelle,
- le chant,
- des instruments (généralement instruments de percussion variés),
- l'audition de musique, vivante ou enregistrée.

Ecoles Primaires

Les enfants de 6 à 12 ans reçoivent une formation musicale, à raison d'une ou deux heures par semaine, qui comporte :

Aux niveaux 1 et 2 :

- de l'expression corporelle,
- du chant,
- de la pratique instrumentale,
- de l'audition musicale,
- un début d'enseignement de la Théorie de la Musique,

Aux niveaux 3 à 6 :

- du chant,
- de la pratique instrumentale,
- de l'expression corporelle,
- de la Théorie de la Musique,
- de la littérature musicale,
- des activités d'ensemble et autres activités.

Un livre de chansons correspond à chaque niveau.

Les instruments étudiés sont la flûte à bec, les percussions, les instruments à cordes pincées et les instruments à vent.

La Théorie de la Musique est élémentaire.

La littérature musicale est étudiée grâce à de la musique enregistrée et à des exécutions vivantes d'artistes étrangers (par les Jeunesses Musicales) et d'élèves des Conservatoires.

Les activités d'ensemble — pour les fêtes et occasions particulières — consistent en des chants, des exécutions de chœur ou d'orchestres, des exécutions d'artistes de passage ou d'étudiants.

Les autres activités comportent :

Chœur : deux heures par semaine, obligatoires dans toutes les écoles,

Orchestre : deux heures par semaine (facultatifs),

Concerts de Jeunes par orchestre symphonique (dans les grandes villes seulement).

Ecoles Secondaires (niveaux 7/12, âge 12/18)

Aux niveaux 7/9, la musique est obligatoire et une à deux heures par semaine lui sont consacrées.

Aux niveaux 10/12, elle est facultative et une à trois heures par semaine lui sont consacrées.

L'enseignement musical comporte : du chant, l'étude d'un instrument, l'expression corporelle, l'improvisation, l'audition de musique, la connaissance de la musique, la musique dans les différentes cultures, les différents genres de musique, des activités communes et d'autres activités comme précisé ci-dessus.

Universités

Il y a trois possibilités d'intégrer la musique dans le cadre des examens universitaires :

1) Dans les Universités traditionnelles, il existe des examens de Degré moyen (qui requièrent deux cents à quatre cents heures) et de Degré supérieur (qui exigent cinq à six heures).

L'étudiant choisit le domaine musical qui l'intéresse :

2) Dans les Conservatoires (Niveaux 9/12 - Age 14/18), où l'enseignement comporte onze heures par semaine avec les matières suivantes :

Pratique d'un instrument (niveau de 6 ans d'étude).

Solfège (diatonique).

Harmonie.

Histoire de la Musique.

Littérature de la musique (connaissance de 80 compositions).

3) Travaux individuels (équivalant à quatre cents heures)

L'examen peut être abordé de deux façons :

- a) Aspect théorique (dissertation écrite).
- b) Aspect pratique : exécution de 5 œuvres de différentes périodes (niveau d'entrée à l'Académie de Musique).

ROUMANIE

Crèches

La musique fait partie des activités quotidiennes sans pour autant faire l'objet d'une éducation systématique. Il s'agit essentiellement de chants, de jeux musicaux et de contes.

Dans le cadre du processus d'éducation esthétique des enfants n'ayant pas atteint l'âge de la scolarité, la sensibilisation à la musique occupe une place importante.

Ecoles Maternelles

L'enseignement musical comporte des chants, des jeux musicaux et rythmiques, l'écoute de musique enregistrée, l'expression corporelle, l'utilisation d'instruments de musique élémentaires (percussions, instruments à vent, etc.). Des petites formations chorales ou instrumentales sont constituées sous la direction d'éducateurs qui ont reçu une éducation musicale.

Dans le cadre des activités communes, l'enseignement musical représente de quinze à trente-cinq minutes par semaine.

Ecoles Primaires

L'enseignement musical se poursuit et est complété par des notions élémentaires d'écriture et de lecture musicales appli-

quées aux chants et aux exercices rythmiques.

En principe deux heures par semaine sont consacrées à cette discipline, mais pour les élèves particulièrement doués on organise des classes comportant un programme musical supplémentaire (théorie, solfège, instruments) qui est confié, à raison de trois heures par semaine, à des professeurs spécialisés.

Ecoles Secondaires

L'enseignement musical est complété par l'étude des éléments de la théorie musicale, du folklore et de l'histoire de la musique.

Il est dispensé, à raison d'une heure par semaine, par des professeurs spécialisés. S'ils le désirent, les élèves peuvent faire partie d'ensembles vocaux ou instrumentaux.

Pour les classes ayant un programme de musique supplémentaire, il y a un programme à part qui prévoit pour chaque classe cinq à six heures par semaine (théorie, solfège, instrument principal, piano secondaire, ensemble instrumental).

Lycées

Les élèves qui le désirent participent aux formations chorales et instrumentales sous la direction de professeurs spécialisés.

S'il s'agit de lycées pédagogiques, les élèves étudient la théorie de la musique, l'instrument, l'enseignement de la musique et l'ensemble vocal avec des professeurs spécialisés.

Dans les lycées de musique les élèves reçoivent, outre un enseignement général, un enseignement musical comportant : instrument principal, secondaire, chant, théorie de la musique, harmonie et contrepoint, histoire de la musique, musique de chambre, orchestre, ensemble vocal, à raison de onze à seize heures par semaine, sous la direction de professeurs de formation supérieure.

SUEDE

Crèches et Ecoles Maternelles

Aucun enseignement musical à proprement parler n'est prévu, cependant une ou deux heures par jour peuvent être consacrées au chant et à l'expression corporelle, sous la direction de professeurs non spécialisés.

Ecoles Primaires

L'enseignement musical, comportant du chant, de l'expression corporelle, de la théorie élémentaire et la pratique d'instruments simples est dispensé, à raison d'une ou deux heures par semaine selon les classes par des instituteurs ayant une certaine éducation musicale. Dans les grandes villes il y a beaucoup de professeurs spécialisés. Environ 25 % des élèves étudient un instrument.

Ecoles Secondaires

L'enseignement musical, comportant du chant, des chœurs, l'écoute de musique enregistrée, l'histoire élémentaire de la musique, la création des sons (électronique, etc.) se poursuit dans certaines classes, à raison d'une heure ou deux par semaine, sous la direction de professeurs diplômés d'écoles supérieures de musique.

Environ 15 % des élèves étudient un instrument.

Le ministère de la Culture communique...

CONCOURS

En vue de l'obtention du certificat d'Aptitude aux fonctions de Professeur dans les écoles de Musique classées par l'Etat Conservatoire National de Région ou Ecole Nationale de Musique.

Les épreuves en vue de l'obtention du Certificat d'Aptitude aux fonctions de Professeur dans les Ecoles de Musique classées par l'Etat Conservatoire National de Région ou Ecole Nationale de Musique auront lieu dans le courant du 1^{er} semestre 1984 pour les disciplines suivantes :

ALTO - VIOLON - VIOLONCELLE - FLUTE - HAUTOIS - BASSON - PERCUSSION - FORMATION MUSICALE - ACCOMPAGNEMENT - ANIMATEUR - DANSE CONTEMPORAINE - CHANT CHORAL - HARPE.

Peuvent être admis à concourir les candidats remplissant les conditions suivantes :

- 1) Posséder la nationalité française.
- 2) Etre en position régulière au regard des lois sur le recrutement de l'Armée.
- 3) Jouir de ses droits civiques et être de bonne moralité.
- 4) Etre titulaire dans la discipline intéressée d'une récompense des Conservatoires Nationaux Supérieurs de Musique ou d'une médaille d'or d'un Conservatoire National de Région ou d'une Ecole Nationale de Musique.

A défaut de ces diplômes les candidats devront produire une attestation de trois personnalités du monde musical ou chorégraphique certifiant qu'ils sont du niveau des Conservatoires Nationaux Supérieurs.

Les demandes de dossiers d'inscription doivent être adressées à la :

Direction de la Musique et de la Danse - Division de l'Enseignement et de la Formation - 53, rue Saint-Dominique - 75007 Paris.
Tél. : 555.92.03 poste 468 ou 469.

La clôture des inscriptions est fixée au 31 janvier 1984.

SEMINAIRE EUROPEEN POUR DIRECTEUR D'HARMONIE

Début le dimanche 29 juillet 1984 à 15 h et finit le samedi 4 août 1984 à 10 h.

Organisateurs :

Confédération Internationale des Sociétés Musicales, Académie Fédérale pour éducation musicale de la jeunesse, Association des Musiques d'Harmonie Bade-Wurtemberg.

Pour tous renseignements et inscriptions :

An die
Bundesakademie
für musikalische Jugendbildung
Postfach 110
7218 TROSSINGEN.

Mission Opéra-Bastille

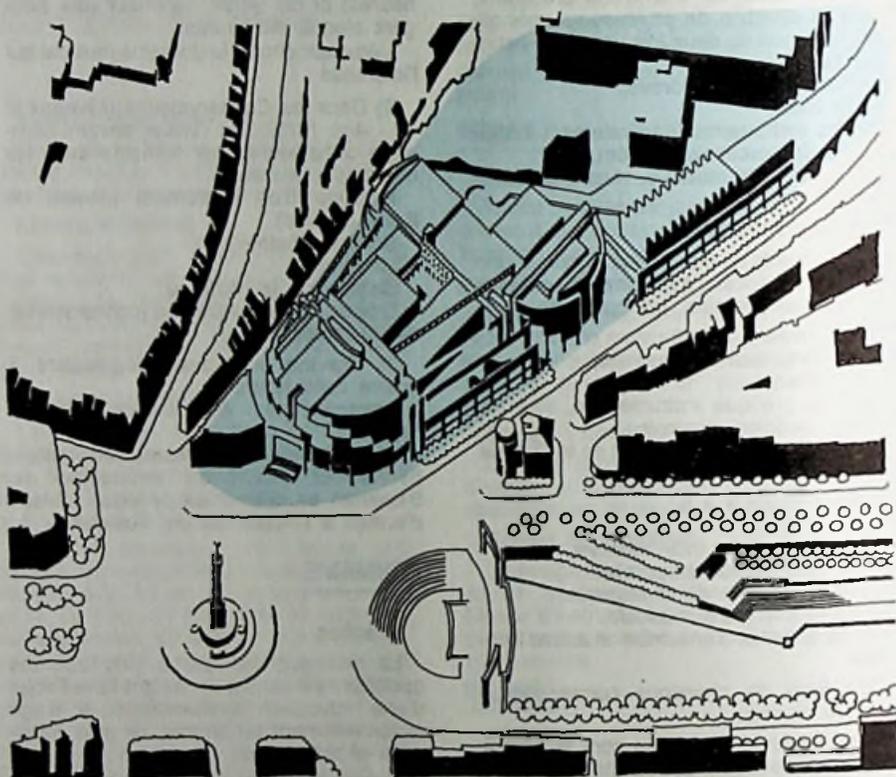
Nous vous avons fait part, dans notre Journal n° 366-367, du projet de construction d'un Opéra Place de la Bastille.

Trois projets avaient été sélectionnés. Le Chef de l'Etat, souverain pour désigner le candidat pour le projet sera définitivement retenu, a choisi celui de Carlos OTT.

Ci-dessous un croquis de ce que sera le futur Opéra de la Bastille.

Une exposition du nouvel Opéra de Paris a lieu au Palais de Tokyo, à Paris, Avenue du Président Wilson.

L'exposition consacrée à cet Opéra nouveau, dont Paris va être doté, se devait de mettre à la disposition du public un moyen commode de prendre connaissance de l'ensemble des projets d'architecture soumis à l'approbation du Jury international : ceux qui ont été couronnés, à savoir 6 lauréats, parmi lesquels le projet choisi de M. Carlos OTT, les 11 primés, les 25 mentionnés et les 4 hors-concours distingués par le Jury ; ceux aussi qui n'ont pu recevoir de distinction, au nombre de 710, mais dont l'intérêt est souvent réel, sinon pour l'ensemble du projet, du moins pour des idées, des partis, des gestes architecturaux de grande qualité.



INSTRUMENTS A VENT. UN CHOIX A COUPER LE SOUFFLE.

Le plus grand choix de marques.

Toutes les gammes de prix.

SELMER - BUFFET CRAMPON - YAMAHA
MARIGAUX - A.COURTOIS - LEBLANC - KING...

hamm

La passion de la musique.

135-139 rue de Rennes, 75006 Paris - Tél. 544.38.66. Parking à proximité

Répertoire des chœurs à voix égales

(Chœurs d'enfants, de jeunes filles, de femmes)

Titre	Auteur	Editions
DIVISION D'HONNEUR		
Cinq rondels de Charles d'Orléans	Jean-Michel Damase	Henry Lemoine
Le passant de Passy	Florent Schmitt	Durand
La chèvre	Daniel Lesur	Ed. franç. de Mus.
Le hérisson (petites voix)	Francis Poulenc	Salabert
En rentrant de l'école	Francis Poulenc	Salabert
DIVISION EXCELLENCE		
Le petit garçon malade	Francis Poulenc	Durand
Le chien perdu	Francis Poulenc	Durand
La chapelle	Robert Schumann	Durand
Messe à trois voix	André Caplet	Durand
— Kyrie eléison		
— Sanctus		
— Agnus Dei		
DIVISION SUPERIEURE		
Rondeaux	Adam de La Halle	Salabert
O Salutaris (messe à trois voix)	Jacques Chailley	Durand
La petite fille sage	André Caplet	
La berceuse du petit zébu	Francis Poulenc	Durand
J'ai cueilli la belle rose	Jacques Ibert	Leduc
« Hol-Di-Ri-Di »	Aubanel	Costallat
Toutouik	Daniel Lesur	Ed. franç. de Mus.
Ah, dis-moi donc, bergère	Daniel Lesur	Ed. franç. de Mus.
	Daniel Lesur	Ed. franç. de Mus.
PREMIERE DIVISION		
Ave Verum Corpus Christi	Josquin des Prés	Salabert
Froids aquilons (XV ^e s.)	C. Reysz	Chorales d'Alsace
Villanelle des petits canards	Emmanuel Chabrier	Enoch
Voici la Saint-Jean	Jean Planel	Ed. franç. de Mus.
Rose de bruyères	Schubert	Costallat
La joueuse de tambourin	Robert Schumann	Salabert
Te voici vigneron	Carlo Boller	Foetisch
Chanson des pommes de terre	Daniel Lesur	Ed. franç. de Mus.
Ma douce Annette	Jacques Jouineau	Ed. franç. de Mus.
Où vas-tu pauvre boîteuse	Jacques Jouineau	Ed. franç. de Mus.
DEUXIEME DIVISION		
Alphabet	Mozart	Salabert
Message de printemps	Robert Schumann	Salabert
Ronde française	Paul Pierre	Lemoine
Le petit moulin	Georges Aubanel	Costallat
Le Fagoteur	Alfred Pouinard	Leduc
Ma poupée chérie	Déodat de Severac	Salabert
Chanson de quête du Velay	Guy Delamorinière	Leduc
Bon vigneron	Canteloube	Durand
Le P'tit Quinquin	Georges Aubanel	Costallat
Bonhom' Bonhom'	Alfred Pouinard	Leduc
Le Furet	G. Juhel	Lemoine
TROISIEME DIVISION		
La fille aux Oranges	Aubanel	Leduc (Heugel)
Nous étions trois filles	Aubanel	Leduc
L'alouette est sur la branche	Aubanel	Leduc
La caille	Georges Favre	Durand
Farandole des bords du Rhône	Jean Pagot	Schola Cant.

PORTRAIT DE GABRIEL ROLANDO

Nous publions ci-dessous un très joli portrait de Gabriel Rolando où sa famille ainsi que ses nombreux amis le retrouveront souriant et chaleureux.

Nous n'avons pas publié cette photographie avec la nécrologie que vous avez pu lire dans le journal d'octobre pour des raisons techniques ; nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.



CONCERT

L'Orchestre d'Harmonie des Gardiens de la Paix de Paris, sous la direction de Claude Pichureau, a le plaisir de vous informer qu'il donnera un concert, le dimanche 8 janvier 1984, à 17 h, en l'église Saint-Louis-des-Invalides, à Paris, dans le cadre des « Heures Musicales des Invalides ».

Au programme :

- Thème et Variations... Schoenberg.
- La géante rouge (Commande d'Etat-Création), Pichureau.
- Boléro... M. Ravel.

CENTRE D'ANIMATION EXPRESSION ET LOISIRS NOUS COMMUNIQUE :

Ensemble Ars Nova donnera un concert de musique contemporaine.
Direction P. Nahon.
Samedi 17 décembre 1983 à 20 h 45
au Centre d'action culturelle Les Gemeaux
49, avenue Georges-Clémenceau,
92330 Sceaux.

Concert organisé par les associations :

- Le C.A.E.L. de Bourg-la-Reine.
- Les Amis du Conservatoire Bourg-la-Reine/Sceaux.
- Le Centre d'Action Culturelle Les Gemeaux.
- Les Samedis Musicaux de Sceaux.

La famille des clarinettes

Par Guy Dangain

1. — La petite Clarinette en LAb.
2. — La petite Clarinette en Mib.
3. — La petite Clarinette en RE.
4. — La Clarinette en UT.
5. — La Clarinette en Sib.
6. — La Clarinette en LA.
7. — Le Cor de Basset en FA.
8. — La Clarinette Alto en Mib.
9. — La Clarinette Basse en Sib.
10. — La Clarinette Contralto en Mib.
11. — La Clarinette Contrebasse en Sib.



2) La petite Clarinette en Mib.

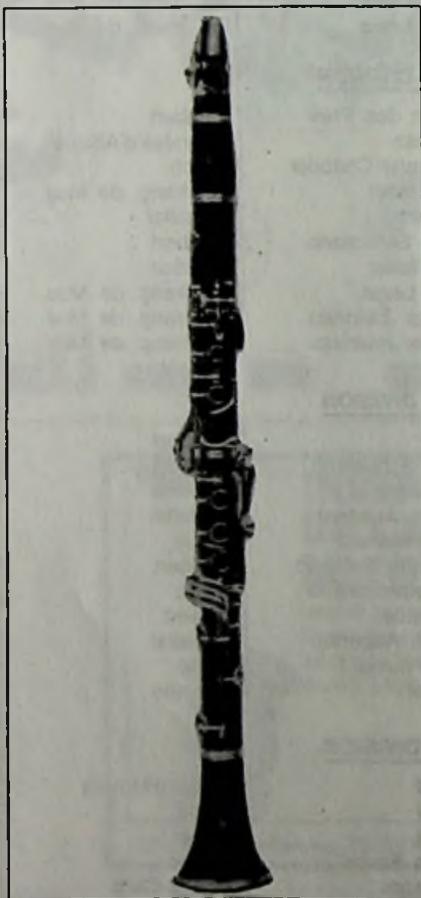
— A la quarte au-dessus de la Clarinette en Sib, cet instrument produit une sonorité stridente, le suraigu est plus délicat à obtenir que sur la Clarinette en Sib. Pour la justesse de ce registre, il faut employer des doigtés spéciaux. Berlioz, dans la Symphonie Fantastique l'emploie d'une façon géniale, il encanaille le thème mélodique de « l'Idée Fixe. »

Ne manquez pas d'écouter le solo très imagé de Till Unlenspiegel de Richard Strauss, ou le 3^e Mouvement du Concerto en SOL pour Piano et Orchestre de Ravel. Par contre dans le registre Médium et le grave, la sonorité devient particulièrement voilée, et mélancolique — Exemple : le Solo du Boléro de Ravel.



1) La petite Clarinette en LAb.

— Employée autrefois dans les Musiques Militaires Italiennes (Banda) pour sa sonorité criarde, perçante — Verdi s'en sert dans le Bal Masqué, nous la trouvons de plus en plus en Musique Contemporaine — « Espace déployé » de Gilbert Amy.



3) La petite Clarinette en RE.

— Cet instrument est un peu plus souple que la Clarinette en Mib. La sonorité est aussi un peu moins criarde. Richard Strauss l'emploie très souvent.

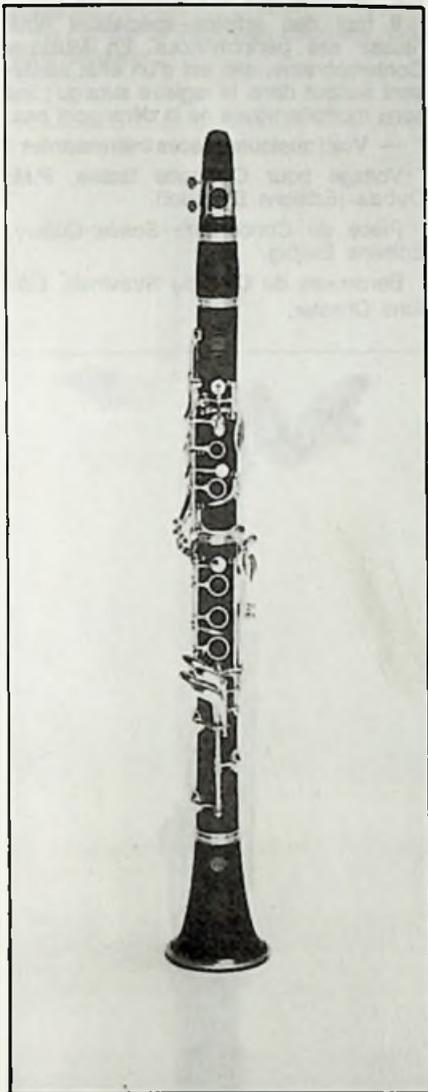
— Mais les instrumentistes transposent ces partitions la plupart du temps.



4) La Clarinette en UT.

— Elle ne se joue pour ainsi dire plus...
Pourtant bon nombre de partitions sont écrites en UT.

Le Chevalier à la Rose « Richard Strauss » — les Opéras Italiens — Faust, Symphonie de F. Liszt, la sonorité est quelque peu agressive, et les Clarinettes préfèrent transposer en gardant la Clarinette Sib.



5) La Clarinette en Sib.

— Maintenant très au point, c'est l'instrument le plus employé des Clarinettes, le timbre est lumineux, brillant, tout en gardant de la rondeur. C'est le violon des Orchestres d'Harmonie, sa place à l'Orchestre Symphonique est de la plus grande importance.

— Voici quelques grands Soli d'Orchestre :

Le Freischütz — Weber.

Le Capriccio Espagnol I — Rimski-Korsakoff.

La Symphonie Fantastique de Berlioz, etc...

En Musique de Chambre :

Le Quintette de Weber Clarinette et Quatuor à Cordes.

Le Quatuor pour la fin du Temps d'Olivier Messiaen.

— Les Pièces avec Orchestre :
Les Concerti de Weber.
La fameuse 1^{re} Rapsodie de Claude Debussy, etc.

Quelques citations :

La Clarinette est l'instrument à vent qui peut le mieux faire naître, enfler, diminuer et perdre le son. De là, la faculté précieuse de produire le lointain, l'écho, l'écho de l'écho, le son crépusculaire.

Hector Berlioz.

**

Père, vous ne pouvez imaginer la beauté du son de la Clarinette.

Mozart.

**

La Clarinette est un instrument qui exprime la douleur. Lorsqu'il exécute des airs gais, il y mêle encore une certaine teinte de tristesse.

Si l'on dansait dans les prisons, je voudrais que ce fût au son de la Clarinette.

Getry.

**

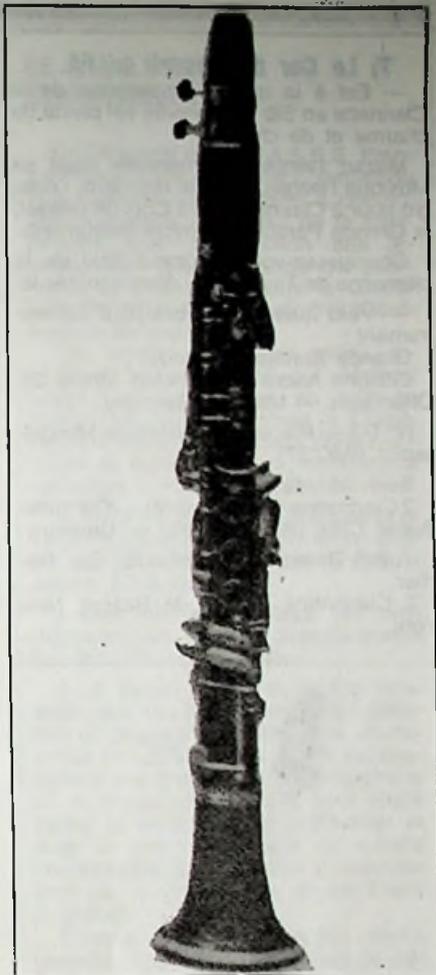
Je n'arrive pas à trouver quelque chose qui puisse être demandé à un instrument symphonique, et qu'il ne soit pas possible de réaliser avec la Clarinette.

Lorin Maazel

**

Un instrument séduisant, flexible le plus Caméléon de tous.

Léonard Bernstein.



6) La Clarinette en LA.

— La sonorité est d'une suavité incomparable.

— D'une couleur légèrement voilée — un peu sombre.

Elle est employée en Musique de Chambre avec un grand bonheur par Mozart et Brahms.

— Voici quelques réflexions d'Hector Berlioz :

En général, les exécutants ne doivent se servir que des instruments indiqués par l'auteur. Chacun de ces instruments ayant un caractère particulier ; il est au moins probable que le Compositeur a choisi l'un plutôt que l'autre, par préférence pour tel ou tel timbre, et non par caprice. S'obstiner comme le font certains Virtuoses, à tout jouer (en transposant) sur la Clarinette en Sib, est donc à de rares exceptions près, une infidélité d'exécution et cette infidélité deviendra plus manifeste et plus coupable s'il s'agit de la Clarinette en LA.

Je conseille à tous mes élèves de travailler avec la Clarinette en LA car il faut davantage de pression de souffle et cela est très profitable quand vous revenez vers la Sib.

Certains facteurs d'instruments fabriquent la Basset Clarinette en LA descendant à l'UT grave.

Cet instrument est merveilleux et vous pouvez ainsi jouer le Concerto de Mozart dans sa version originale.

Enregistrement sur disque — par le Clarinetiste Suisse Stalder (Professeur à Zurich) Schwann WMS 807 et Dienzer — BASF BAC 3001.



7) Le Cor de Basset en FA.

— Est à la quarte en dessous de la Clarinette en Sib, sa sonorité est pleine de charme et de dignité.

Mozart l'emploie à merveille dans sa Musique Religieuse — le Requiem, l'Adagio pour 2 Clarinettes et 3 Cors de Basset, la Grande Partita pour treize instruments.

Connaissez-vous le grand Solo de la clémence de Titus. Non ! Alors écoutez-le.

— Voici quelques Pièces pour cet instrument :

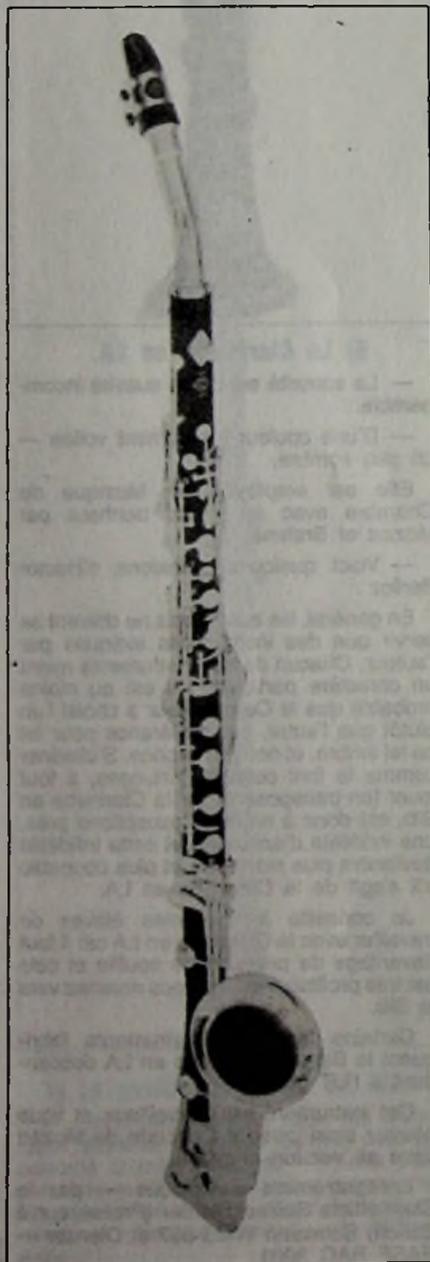
Grande Sonate de Danzi.
Editions André — Francfort Strass 28.
Offenbach — Main — Germany.

N° 1-2 — Pièces de Concert de Mendelssohn (IMC 57).

Sérénade de Starck
2 Clarinettes Cor de Basset — Clarinette Basse CFS 1922 Heibronn — Germany.

Tuthill Dernet — Intermezzo, Car Fischer.

2 Clarinettes — Cor de Basset, New York.



8) La Clarinette Alto en Mib.

On rencontre cet instrument dans certaines Musiques d'Harmonie et dans les ensembles de Musique de Chambre.

— Berlioz regrette de ne pas la trouver dans tous les Orchestres bien composés.



9) Clarinette Basse en Sib.

— Elle sonne une Octave en dessous de la Clarinette Sib. Elle possède une clé supplémentaire permettant aussi de descendre au MIB grave.

— Elle existe aussi jusqu'à l'UT grave. Le timbre de cet instrument a un caractère pontifical grave plein d'émotion.

Les notes les meilleures sont les plus graves, mais en égard à la lenteur des vibrations, il ne faut pas les faire succéder trop rapidement. M. Meyerbeer a

fait prononcer à la Clarinette Basse un éloquent monologue dans les Huguenots.

Selon la manière dont il est écrit et le talent de l'exécutant, cet instrument peut emprunter au grave le timbre sauvage des notes basses de la Clarinette ordinaire, vu l'accent calme, solennel de certains registres de l'Orgue (Berlioz).

Wagner l'emploie dans tous ses opéras. Depuis Stravinski et Ravel, elle prend une autre dimension faisant exactement les mêmes traits que la Clarinette en Sib.

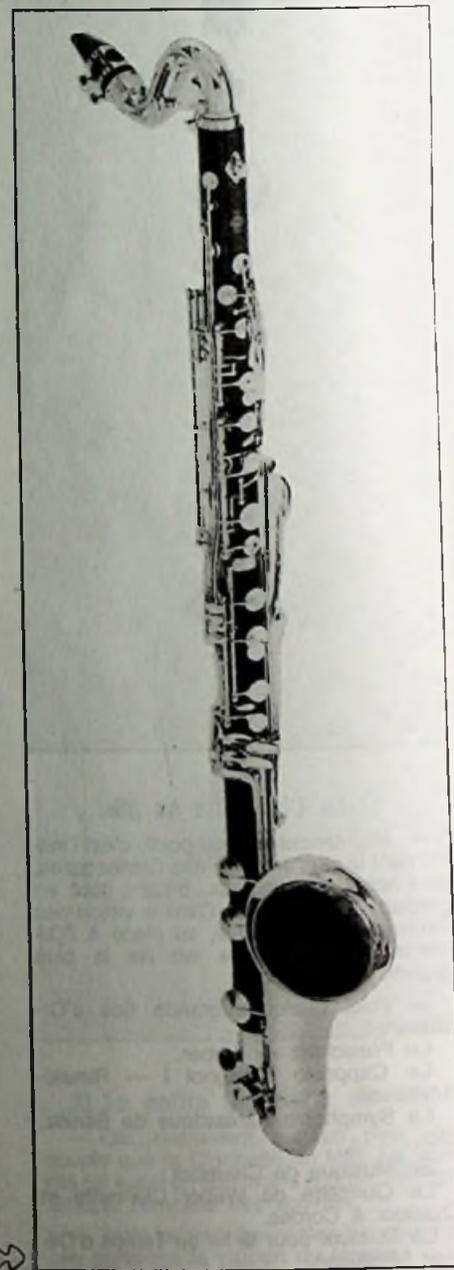
Il faut des artistes spécialisés pour réussir ces performances. En Musique Contemporaine, elle est d'un effet saisissant surtout dans le registre suraigu ; les sons multiphoniques ne la dérangent pas.

— Voici quelques pièces intéressantes :

Voltage pour Clarinette Basse. P.M. Dubois (Editions Billaudot).

Pièce de Concert de Semler-Collery. Editions Eschig.

Berceuses du Chat de Stravinski. Editions Chester.



10) La Clarinette Contralto Basse Mib.

— Elle sonne deux octaves en dessous de la Clarinette en Mib. Le registre grave est d'une richesse et d'une profondeur sonore fantastiques. Employée par Arnold Schoenberg dans les 5 Pièces pour Orchestre.

Par Varese — par Xenakis dans Nomos — Gamma, et en Musique de Chambre :

Sextuor de Florent Schmitt, Editions Billaudot.

En Famille de Raymond Loucheur, Editions Billaudot.



11) La Clarinette Contrebasse en Sib.

— Instrument exceptionnel et pourrait-on dire phénoménal. Il existe en métal et en bois. Cette Clarinette Contrebasse est d'une grande ingéniosité. Nous devons féliciter la Firme « Selmer » d'avoir mis au point ce merveilleux instrument en bois (Palissandre).

La Clarinette Contrebasse est surtout employée en Musique de Chambre. Elle donne à l'ensemble de la famille des Clarinettes, une profondeur sonore exceptionnelle.

Disque Tokyo Clarinet Philharmony — Stéréo LM 1331 ALM Records MFD By Kojima Recordings.

LE W.A.S.B.E. NOUS COMMUNIQUE :

Le Président de la W.A.S.B.E. Francis Pieters a nommé Frank L. Battisti du New England Conservatory à Boston, Massachusetts, Président de la commission pour la sélection des orchestres et des ensembles qui pourraient se produire pendant la Conférence W.A.S.B.E. 1985 à Kortrijk (Courtrai) en Belgique.

Les chefs, directeurs et/ou orchestres et ensembles qui désirent poser leur candidature en vue de donner un concert pendant la Conférence W.A.S.B.E. 1985 sont priés d'envoyer le matériel et les informations suivantes à Frank L. Battisti :

a. Un enregistrement sur cassette et un programme d'un concert entier donné par l'orchestre/ensemble lors de la saison 1982-1983.

b. Des copies de tous les programmes des concerts donnés durant les trois dernières années.

c. Le projet d'un programme possible, que l'orchestre/l'ensemble aimerait et pourrait présenter à la Conférence W.A.S.B.E. 1985. (Ceci est seulement une proposition de programme — le programme définitif sera établi après la sélection des orchestres et suite à une consultation du comité responsable du répertoire à exécuter lors de la Conférence et de Frank L. Battisti.

Chaque orchestre/ensemble devra prendre à sa charge les frais et dépenses occasionnés par leur participation à la Conférence W.A.S.B.E. 1985.

W.A.S.B.E. est une association mondiale, composée de chefs de musique directeurs, compositeurs et éditeurs de musique ; elle a pour but la promotion de l'orchestre d'harmonie et des ensembles d'instruments à vent, le développement de leur littérature et l'amélioration de leur niveau musical.

L'association compte à présent plus de 350 membres dans 34 pays différents.

Durant notre Conférence en Norvège, en juillet dernier, 15 orchestres/ensembles du monde entier se sont produits devant un auditoire composé en moyenne de 600 personnes.

Toute sollicitation, demande d'informations et tout envoi de matériel seront adressés à :

Franck L. Battisti
New England Conservatory
290 Huntington Avenue
Boston, MA 02215
U.S.A.

N'hésitez pas

à utiliser

nos petites annonces

Assemblée Générale Extraordinaire

du 19 novembre 1983

Nous nous sommes réunis en Assemblée Générale Extraordinaire pour donner au projet de statuts de régionalisation de la C.M.F. sa forme définitive. La réunion s'est tenue dans la salle de conférence qui a été aménagée 103, boulevard Magenta au Centre Culturel de la Confédération.

M. François De Banes Gardonne, Chef de la Division de l'Action Musicale et M. Camille Roy, Inspecteur Principal à la Direction de la Musique du Ministère de la Culture, nous ont fait l'honneur et le plaisir d'assister à la réunion au cours de laquelle ils nous ont prodigué nombre de conseils.

Toutes nos fédérations à l'exception de 4 d'entre elles étaient présentes, ou représentées.

Assistaient à la réunion :

- Fédération de l'Aisne : M. Thirault, Président.
- Fédération des Alpes-Maritimes : Représentée par M. Courtial.
- Fédération des Alpes-de-Haute-Provence : M. Sappei, Président.
- Fédération des Chorales d'Alsace : Représentée par M. Moser.
- Fédération des Musiques d'Alsace : Représentée par M. Wengler.
- Fédération des Accordéonistes du Haut-Rhin : Représentée par M. Wengler.
- Fédération d'Anjou Loire-Atlantique : M. Boivin, Président.
- Fédération des Ardennes : M. Faillenot, Président.
- Fédération de l'Aube et Haute-Marne : M. Faillenot, Président.
- Fédération d'Auvergne : M. Faillenot, Président.
- Fédération des Bouches-du-Rhône : M. Chappe, Président.
- Fédération de Bretagne : M. Galinier, Président.
- Fédération du Bourbonnais Nivernais : M. Relin, Président.
- Fédération de la Charente : M. Mazeau.
- Fédération de la Corse : Représentée par M. Petit.
- Fédération de la Côte-d'Or : M. Ameller, Président.
- Fédération Dauphinoise : M. Malfait, Président.
- Fédération de la Franche-Comté : Représentée par Maître Jay.
- Fédération du Gers : Représentée par M. Relin.
- Fédération de la Guadeloupe : Représentée par M. Belloge.
- Fédération de la Haute-Garonne : M. Leymonerie, Président.
- Fédération des Hautes-Pyrénées : M. Souptes, Président.
- Fédération du Limousin : M. De Chailin, Président.
- Fédération de l'Île-de-France : M. Meissonier, Président.
- Fédération de l'Indre : M. Gaultier, Président.



- Fédération de l'Indre-et-Loire : Représentée par M. Villatte.
- Fédération de la Loire et Haute-Loire : Représentée par M. Faguet.
- Fédération de la Marne et Meuse : Représentée par M. Lenoir.
- Fédération du Midi : Représentée par M. Leymonerie.
- Fédération de la Moselle et Meurthe-et-Moselle : Représentée par M. Sommer.
- Fédération du Nord-Pas-de-Calais : M. Lestavel, Président.
- Fédération de la Normandie : M. Petit, Président.
- Fédération de l'Orléanais Berry : Représentée par M. Hurier.
- Fédération de l'Ouest : M. Dhumeau, Président.
- Fédération de la Picardie : Me Jay, Président.
- Fédération de la Saône-et-Loire : M. Savey, Président.
- Fédération de la Sarthe et Mayenne : Représentée par M. Cibois.
- Fédération de la Seine-et-Marne : M. Neuranter, Président.
- Fédération du Sud-Est : M. Adam, Président.
- Fédération du Sud-Ouest : Représentée par M. Relin.

- Fédération du Tarn : Représentée par M. Souptes.
- Fédération du Var : M. Rose, Président.
- Fédération du Vaucluse : Représentée par M. Petit.
- Fédération des Vosges : Représentée par Me Jay.
- Fédération de l'Yonne : M. Poux, Président.

Le Président, M. André Petit, a expliqué que le but primordial de la régionalisation est de permettre à toutes nos sociétés d'obtenir leur participation à la répartition des crédits déconcentrés provenant de la Direction de la Musique, ces crédits étant distribués par les Directions Régionales de la Musique.

C'est Me Charles Jay, Secrétaire Général de la C.M.F. qui a donné lecture des articles : tout d'abord tels qu'ils sont rédigés sur les statuts actuels, ensuite tels que proposés sur les nouveaux statuts.

Le Président a commenté chacun de ces articles et il a donné la parole aux délégués présents qui ont pu apporter leurs remarques très pertinentes pour la plupart et c'est ainsi que nous avons construit les deux articles clefs des statuts : l'article 5 et l'article 8.

Les débats se sont passés dans une ambiance attentive au cours de laquelle un travail très sérieux a été accompli. Après des débats où jamais rien n'a cédé au désir de doter notre association de statuts solides, ce projet a été voté par 44 des Fédérations présentes ou représentées. Une Fédération s'est abstenue.

L'Assemblée a également voté une délimitation par laquelle M. Jacques Harbulot, 2, rue Jambon, 08110 Carignan et M. Georges Savey, Président de notre Actuelle Fédération de Saône-et-Loire, « Les Neuf Clés », 8, rue des Cols, 71000 Mâcon, ont été mandatés spécialement par l'Assemblée Générale Extraordinaire pour apporter éventuellement toutes les modifications qui seraient demandées par l'Administration ou le Conseil d'Etat.

M. Camille Roy a pris la parole pour dire combien lui-même et M. De Banès Gardonne étaient satisfaits de la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire à laquelle il leur a été donné d'assister. Ce fut pour lui et son collègue un moment historique que le vote des statuts de notre Grande Association qu'il a qualifiés de tout à fait démocratiques. Il a cité la C.M.F. en exemple et a chaleureusement remercié le Président et ses collaborateurs.

M. Camille Roy a bien insisté sur le désir qu'à la Direction de la Musique de garder à la C.M.F. son autonomie, et c'est pour cette raison que l'article 22 a été rédigé dans le sens tout à fait libéral que nous lui avons donné.

La présence de nos Ministères de tutelle aux Conseils et Assemblées n'a d'autre but que de nous aider, de nous apporter conseils et suggestions, de connaître nos besoins et d'essayer de résoudre ensemble plus efficacement nos problèmes.

M. Camille Roy a été chaleureusement applaudi ainsi que M. De Banès Gardonne. Nous voulons les remercier ainsi que M. Maurice Fleuret de les avoir délégués à la réunion.

La réunion étant un samedi il n'y avait pas de représentant du Temps Libre susceptible de pouvoir se rendre à l'Assemblée mais notre projet avait été adressé à M. Malherbe, Chef du Bureau des Associations Nationales.

La séance a été levée à 13 h. Nous vous donnons connaissance ci-dessous du projet de statuts dont le texte a été voté par l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Confédération le 19 novembre 1983. Ce texte est maintenant entre les mains du Bureau des Associations du Ministère de l'Intérieur pour être transmis au Conseil d'Etat qui statuera sur le bien-fondé de notre demande.

Nous croyons savoir qu'un avis favorable sera donné lors de leur transmission.

Projet de Statuts

Article premier. — L'Association dite « Confédération Musicale de France », fondée en 1903 sous le nom de « Fédération Musicale de France », modifiée en 1935, reconnue d'utilité publique par décret du 2 janvier 1957, agréée par le Ministère de l'Intérieur et les Ministères de Tutelle : Ministère de la Culture et Ministère du Temps Libre, Jeunesse et Sports, a

pour but de répandre et de favoriser le développement et le rayonnement de la Culture Musicale « amateur » génératrice d'union et de paix en s'occupant de toutes les questions d'ordre général intéressant les Sociétés Musicales d'amateurs, quant à leur évolution et à la Culture musicale de leurs membres.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège à Paris.

Article 2. — Les moyens d'action de la Confédération sont :

1. — Son organe mensuel ;
2. — Ses programmes d'examen d'élèves fréquentant les écoles de Musique de ses Sociétés ;
3. — Ses cours de formation d'animateurs des Sociétés Musicales ;
4. — Les stages qu'elle organise, ainsi que les Fédérations sous son patronage et sous son contrôle effectif ;
5. — Les diplômes et médailles d'ancienneté qu'elle accorde aux musiciens et aux chefs de Sociétés d'amateurs pour services rendus à la cause musicale ;
6. — Le contrôle et le patronage des concours de musique ;
7. — Son protocole d'accord avec la S.A.-C.E.M. et la S.A.C.D.
8. — Les dispositions spéciales découlant de son contrat d'assurances.

Article 3. — La Confédération Musicale de France - C.M.F. — se compose de Membres adhérents qui sont les Fédérations Musicales de France (Métropole et Outre Mer) constituées en Fédérations Régionales, ainsi que des Membres honoraires (personnes physiques ou morales) bienfaiteurs ou donateurs.

Pour être membre de la Confédération Musicale de France, une Fédération Régionale doit être agréée par le Conseil d'Administration de la C.M.F.

La cotisation annuelle par société est fixée par décision de l'Assemblée Générale qui a pouvoir pour décider de sa modification sur proposition du Conseil d'Administration.

La cotisation annuelle minimum de chaque Fédération Régionale est fonction du nombre de Sociétés qu'elle regroupe.

Le titre de « Membre d'honneur » peut être conféré par le Conseil d'Administration aux personnes physiques ou morales qui rendent ou ont rendu des services signalés à la C.M.F. Ce titre confère aux personnes qui l'ont obtenu le droit d'assister à l'Assemblée Générale avec voix consultative, sans être tenues de payer la cotisation annuelle et sans pouvoir prendre part au vote.

Article 4. — La qualité de membre de la Confédération se perd :

1. par la démission ;
2. par la radiation prononcée, pour non paiement de cotisation ou pour des motifs graves, par le Conseil d'Administration, le membre intéressé ayant été préalablement appelé à fournir des explications à la Commission de Conciliation et d'Arbitrage sauf recours non suspensif à l'Assemblée Générale.

Administration et fonctionnement

Article 5. — La Confédération Musicale de France est administrée par un Conseil d'Administration composé d'autant de Membres (23 au moins à 30) que de Régions Administratives de Métropole et d'Outre Mer, élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale pour 3 ans, à raison d'un membre par région, parmi les candidats présentés par les Fédérations Régionales, à raison d'autant de candidats au maximum que de Départements constituant chacune des dites Fédérations Régionales.

Le renouvellement du Conseil d'Administration a lieu chaque année par tiers en Assemblée Générale : les Membres sortants sont rééligibles.

Le rôle du directeur

A la suite de la publication dans le numéro 368 du journal de la C.M.F. d'un article sur les Associations, nous précisons qu'il faut comprendre le rôle du Directeur de la façon suivante :

Il est avant tout un musicien, il dirige les musiciens de sa formation et éventuellement une école, cependant il ne peut prendre seul les décisions administratives qui sont du ressort du Conseil d'Administration, à qui incombe la bonne marche de l'Association.

Loin de diminuer l'importance du rôle de Directeur, la mise au point faite dans l'article « l'Association » grandit considérablement cette fonction car, nous le répétons, son rôle unique et fondamental est de former, d'instruire, et d'élever !

Le Directeur tient dans sa main au bout de sa baguette la vie de la Société qu'il dirige.

→ A l'expiration du mandat d'un membre du Conseil d'Administration ou en cas de démission ou de décès de celui-ci, la Fédération Régionale à laquelle il appartient, présentera d'autres candidats.

En cas de vacance en cours de mandat, les pouvoirs des Membres remplaçants prennent fin à l'époque où devait normalement expirer le mandat des Membres remplacés.

Le Conseil d'Administration élit au scrutin secret, parmi ses membres, un bureau composé de :

- un Président,
- quatre Vice-Présidents,
- un Secrétaire Général,
- un Secrétaire Général Adjoint,
- un Trésorier,
- un Trésorier Adjoint.

Le bureau est élu pour un an.

Le Conseil d'Administration déclarera démissionnaire d'office tout membre qui n'aura pas assisté à 3 réunions consécutives, sauf en cas de maladie.

Chaque Membre du Conseil d'Administration sera délégué de droit à l'Assemblée générale avec voix délibérative.

Article 6. — Le Conseil d'Administration se réunira au moins tous les six mois à une date fixée en commun au cours de la réunion précédente et chaque fois qu'il sera convoqué par le Président ou à la demande du quart de ses membres.

La présence du tiers des Membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour la validité des délibérations.

Il est tenu procès-verbal de ses séances.

Les Procès-verbaux sont signés par le Président et le Secrétaire Général. Ils sont transcrits sans blanc, ni rature, sur des feuillets numérotés et conservés au siège de la Confédération.

Article 7. — Les Membres de la Confédération ne peuvent recevoir aucune rétribution à raison des fonctions qui leur sont confiées. Le Secrétaire Administratif, agent rétribué de la Confédération, assiste avec voix consultative aux séances du Congrès et du Conseil d'Administration.

Les remboursements de frais de missions, de déplacements ou de représentations payés à des Membres du Conseil d'Administration, pour les réunions du

Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale, doivent faire l'objet d'une décision du Conseil d'Administration statuant hors de la présence des Intéressés. Des justifications doivent être produites qui font l'objet de vérifications.

Article 8. — L'Assemblée Générale comprend les Délégués mandatés par chaque Fédération Régionale, à raison d'un par 50 Sociétés ou fraction de 50 Sociétés supplémentaires qu'elle regroupe, avec au moins 1 Délégué par Département. Chaque des Fédérations Régionales désignera un Délégué autre que celui appartenant au Conseil d'Administration de la C.M.F. ; il sera chargé de procéder aux votes au nom de sa Fédération Régionale.

Chaque Fédération sera représentée à l'Assemblée Générale par des Techniciens et des Administratifs.

En cas d'absence d'un ou plusieurs Délégués d'une même Fédération, procuration pourra être donnée à d'autres représentants, qu'ils appartiennent à cette Fédération ou à une Fédération Régionale régulièrement représentée à l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale se réunit au moins une fois par an (Assemblée Générale Ordinaire) et chaque fois qu'elle est convoquée par le Président avec l'accord du Conseil d'Administration ou à la demande du quart au moins des Membres adhérents.

Elle élit 3 Commissaires aux Comptes pour 3 ans parmi ses membres et en dehors de ceux faisant partie du Conseil d'Administration. Ils sont renouvelables tous les ans par tiers et rééligibles.

L'Ordre du jour est arrêté par le Conseil d'Administration, sur proposition du Président.

Le bureau de l'Assemblée Générale est celui du Conseil d'Administration.

Il est rendu compte à l'Assemblée Générale, par un rapport, de la gestion du Conseil d'Administration, de la situation financière et morale de la Confédération, ainsi que de son activité.

L'Assemblée Générale approuve les comptes de l'Exercice clos, vote le budget de l'Exercice suivant, délibère sur les questions mises à l'Ordre du jour.

Article 9. — Les dépenses sont ordonnées par le Président. La Confédération est représentée en justice et dans tous les actes de la vie civile par son Président.

Le Représentant de la Confédération doit jouir du plein exercice de ses droits civiques.

Article 10. — Les délibérations du Conseil d'Administration relatives aux Acquisitions, échanges et aliénations des immeubles nécessaires au but poursuivi par la Confédération, constitutions d'hypothèques sur lesdits immeubles, baux excédant neuf années, aliénations de biens, rentrant dans la dotation et emprunts doivent être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Article 11. — Les délibérations du Conseil d'Administration relatives à l'acceptation des biens et legs ne sont valables qu'après l'approbation administrative donnée dans les conditions prévues par l'Article 910 du Code Civil et l'Article 7

de la loi du 4 Février 1901 et le décret n° 66.388 du 13 juin 1966 modifié par le décret n° 70.222 du 17 mars 1970.

Les délibérations de l'Assemblée Générale relatives aux Aliénations de biens mobiliers et immobiliers dépendant de la dotation à la constitution d'hypothèques et aux emprunts, ne sont valables qu'après approbation administrative.

DOTATION

Ressources annuelles

Article 12. — La dotation comprend :

1. — une somme de 5 000,00 F francs placée en valeurs nominatives de l'Etat ;
2. — Les immeubles nécessaires au but poursuivi ; outre les immeubles nécessaires au but poursuivi, l'Association a le droit d'acquérir, à titre onéreux ou à titre gratuit, des bois, forêts ou terrains à boiser (Article 11 de la Loi du 1^{er} juillet 1901), si elle le juge nécessaire ;
3. — Les capitaux provenant des libérations à moins que l'emploi immédiat n'en ait été autorisé ;
4. — Le dixième au moins annuellement capitalisé du revenu net des biens de l'Association ;
5. — La partie des excédents de ressources qui n'est pas nécessaire au fonctionnement de la Confédération pour l'Exercice suivant.

Article 13. — Les capitaux mobiliers compris dans la dotation sont placés en rente nominative sur l'Etat, en actions nominatives de Société d'investissements, constituées en exécution de l'ordonnance du 2 Novembre 1945 et des textes subséquents ou en valeurs nominatives admises par la Banque de France en garantie d'avance. Ils peuvent être également employés à l'achat d'autres titres nominatifs après autorisation donnée par arrêté.

Sanctions et divers

Article 14. — Les recettes annuelles de la Confédération se composent :

1. du revenu de ses biens, à l'exception de la fraction prévue au 4^e alinéa de l'Article 12 ;
2. des cotisations et souscriptions de ses membres ;
3. des subventions de l'Etat, des départements, des communes et des établissements publics ;
4. du produit des libéralités dont l'emploi est autorisé au cours de l'exercice ;
5. des ressources créées à titre exceptionnel et, s'il y a lieu, avec l'agrément de l'autorité compétente ;
6. du produit de rétributions perçues pour ses services rendus.

Articles 15. — Il est tenu une comptabilité faisant apparaître annuellement un compte d'exploitation, le résultat de l'exercice et un bilan. Chaque établissement de l'Association doit tenir une comptabilité distincte qui forme un chapitre spécial de la comptabilité d'ensemble de l'Association. Il est justifié chaque année auprès de M. le Préfet, Commissaire de la République de la Région d'Ile de France, Commissaire de la République du Département de Paris, des Ministères de Tutelle : Ministère de la Culture et Ministère du Temps Libre, Jeunesse et Sports, de l'emploi des fonds :

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 257-94.40

provenant de toutes les subventions accordées au cours de l'exercice écoulé.

Article 16. — Les Statuts ne peuvent être modifiés que par une Assemblée Générale Extraordinaire sur la proposition du Conseil d'Administration ou sur la proposition du dixième des Membres dont se compose l'Assemblée Générale représentant au moins le dixième des voix.

Dans l'un ou l'autre cas, les propositions de modifications sont inscrites à l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Extraordinaire, lequel doit être envoyé aux Fédérations membres au moins un mois à l'avance.

L'Assemblée doit se composer de la moitié au moins des Délégués désignés par les Fédérations. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée est convoquée à nouveau, mais à quinze jours au moins d'intervalle et, cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des Membres présents.

Dans tous les cas, les Statuts ne peuvent être modifiés qu'à la majorité des deux tiers des Membres présents.

Article 17. — L'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur la dissolution de la Confédération et convoquée spécialement à cet effet doit comprendre au moins la moitié plus une voix des Membres en exercice. Si cette proportion n'est pas atteinte, l'Assemblée Générale est convoquée de nouveau, mais à quinze jours d'intervalle, et cette fois, elle peut valablement délibérer quel que soit le nombre des Membres présents.

Dans tous les cas, la dissolution ne peut être prononcée qu'à la majorité des deux

tiers des Membres Présents, ayant droit de vote.

Article 18. — En cas de dissolution, l'Assemblée désigne un ou plusieurs Commissaires chargés de la liquidation des biens de la Confédération.

Elle attribue l'actif à un ou plusieurs établissements analogues publics ou reconnus d'utilité publique ou établissements visés à l'Article 35 de la Loi du 14 janvier 1933.

Article 19. — Les délibérations de l'Assemblée Générale prévues aux Articles 16, 17 et 18 sont adressées sans délai au Ministère de l'Intérieur, aux Ministères de Tutelle : Ministère de la Culture et Ministère du Temps Libre, Jeunesse et Sports, à M. le Préfet, Commissaire de la République de la Région d'Ile de France, Commissaire de la République du Département de Paris ; elles ne sont valables qu'après approbation.

Surveillance et règlement intérieur

Article 20. — Le Président doit faire connaître dans les trois mois au Préfet de Paris, Commissaire de la République de la Région d'Ile de France, Commissaire de la République du Département de Paris, où la Confédération a son siège social, tous changements survenus dans l'Administration ou la Direction de la Confédération.

Les registres de la Confédération et ses pièces comptables sont présentés sans déplacement, sur toute réquisition du Ministère de l'Intérieur ou du Préfet, Commissaire de la République de la Région d'Ile

de France, Commissaire de la République du Département de Paris, eux-mêmes, ou à leur Délégué, accrédité par eux.

Le Rapport annuel et les comptes sont adressés chaque année à M. le Préfet, Commissaire de la République de la Région d'Ile de France, Commissaire de la République du Département de Paris, au Ministère de l'Intérieur et aux Ministères de Tutelle : Ministère de la Culture et Ministère du Temps Libre, Jeunesse et Sports.

Article 21. — Le Ministère de l'Intérieur et les Ministères de Tutelle : Ministère de la Culture et Ministère du Temps Libre, Jeunesse et Sports, ont le droit de faire visiter à leurs Délégués les Etablissements fondés par la Confédération Musicale de France, et de se faire rendre compte de leur fonctionnement.

Article 22. — Nos Ministères de Tutelle : Ministères de la Culture et du Temps Libre, Jeunesse et Sports, assistent de droit aux Conseils d'Administration et aux Assemblées Générales de la Confédération Musicale de France, avec pouvoir consultatif.

Article 23. — Le Règlement Intérieur préparé par le Conseil d'Administration et adopté par l'Assemblée Générale, est adressé à M. le Préfet, Commissaire de la République de la Région d'Ile de France, Commissaire de la République du Département de Paris. Il ne peut être en vigueur qu'après approbation du Ministre de l'Intérieur.

Le Secrétaire Général
Charles JAY

Le Président
André Petit

Vient de paraître :

● enseignement

- Orphée (J.-J. Petit)
1^{re} et 2^e années de formation musicale
(ouvrage conçu d'après le programme de la FNUCMU)
- Textes musicaux à chanter (Fleurant-Voirpy)
N° 4B (Vivaldi) - N° 6B (Moussorgsky)
- 20 leçons de solfège (G. Tailleferre)
sur clés de Sol et Fa séparées
- 17 leçons de solfège (F. Balta)
en clé de Sol avec accompagnement d'accordéon

● instruments

Flûte à bec

- Méthode de flûte soprano (J.-N. Catrice)
à l'usage des débutants
- Laetitia (P. Picard)
Pièces faciles pour 2 flûtes à bec sopranos

Flûte traversière

- Six enfantines (P. Paubon)
pour trio de flûtes

Guitare

- Carnets du guitariste (Y. Rivoal)
N° 1 débutants
(méthode claire et simple agrémentée de nombreuses photos)
- Deux pièces (P. Bastet)
Nocturne et Valse

Clarinette

- Premier voyage (Ph. Montury)
Recueil pour les débutants, constitué d'airs du folklore français
(la collection Premier voyage qui s'adressera à tous les instrumentistes - vents et cordes - est dirigée par Claude Voirpy)

Violon

- Premier voyage (Y. Voirpy)
Recueil pour les débutants, constitué de chants et de danses populaires d'Europe

Piano

- Six danses pour 4 mains (S. Plé) assez facile
- Piano boogie swing I (U. Dallieux)
Pièces de jazz pour débutants avec quelques conseils

Editions Henry LEMOINE

17, rue Pigalle, 75009 Paris - Tél. : 874-09-25

WELTKLANG

gamme majeure, prix mineurs



2222
Soubassophone Sib,
pavillon démontable 65 cm,
poids 10,2 kg.

2040
Contrebasse Sib

2160
Baryton Sib

2171
Baryton Sib

WELTKLANG est distribué exclusivement par

 **DEMUSA**
Exportateur DEMUSA
R.D.A. Kilgental

 **couesnon**

37, avenue d'Essomes - 02400 Château-Thierry - Tél. (23) 83.56.75.

Orange



ALPHONSE LEDUC EDITIONS MUSICALES

COLLECTION ENTIEREMENT NOUVELLE

d'ouvrages instrumentaux spécialement étudiés
pour les

CONCOURS ET EXAMENS

des CONSERVATOIRES et ECOLES de MUSIQUE

dirigée par
PHILIPPE ROUGERON

*Ancien directeur du Conservatoire de Courbevoie
Ancien Chef de Musique des Armées
Professeur de conservatoire*

PIANO :

- Carré-Chesnau. DANSE (déb. 1)
et LA DAME DE LA TOUR (déb. 2)
— AU JARDIN DES ROSES (déb. 2)
et CIEL DE MARBRE GRIS ET BLEU ARGENT
(prép. 2)
— OLIVIER (prép. 2 élém. 1)
— CHORUS DE LA GUITARE (prép. 1 prép. 2)
— ROCK (prép. 1)
et EN HOMMAGE A BARTOK (prép. 2)
— BELLE MARQUISE (prép. 2) et NOUS N'IRONS
PLUS AU BOIS (élé. 1)
— AU GRE DU VENT (élé. 1)
et HOMMAGE A POULENC (élé. 2)
— CHORUS DE LA TROMPETTE (élé. 2)
Degenne. MENUET (élé. 1 et 2)
Lucas. FANFARE POUR SOLDAT DE BOIS
(déb. 1, déb. 2)
— FLEUR DE SEL (déb. 2)

VIOLON et PIANO :

Rougeron. SLOOP (déb. 2, prép. 1)

VIOLONCELLE et PIANO :

Rougeron. LA MURAILLE DE LIERRE (déb. 1)

GUITARE :

- Cabée. REVERIE (déb. 2)
— PRELUDE (prép. 2)
Dumas. TARREGA MELODIE (déb. 2, prép. 1)
— EN SOUS-BOIS (déb. 2, prép. 1)
Mor. BALLADE (prép. 1)
— LA BOITE A MUSIQUE (déb. 1)

Viènt de paraître :

VIOLON et PIANO :

- Falk. BERCEUSE PIEUSE (déb. 2, prép. 1)
— TAC A TAC (élé. 1)
— VALSE TRISTOUNETTE (prép. 1 et 2)
Wystraete. FARANDOLE (déb. 2)
— JOLI COUP D'ARCHET (déb. 2)

GUITARE :

- Dumas. FETICHE DE GASSIN (prép. 2)
Pallen. GEMINEES (prép. 2)
GENOISE (prép. 1 et 2)
— PETITS GNOMES GRIMAÇANTS (prép. 2)
— EPI DE FAITAGE (prép. 2)
— MODILLON (déb. 1)
— COLOMBAGES (élé. 1)

HARPE :

- Challan. PETITE VALSE POUR MA POUPEE
et PING-PONG (déb. 2, prép. 1)
— DANSE DE L'EVENTAIL ET DU PARAPLUIE
(prép. 2, élé. 1)
— ROMANCE POUR CENDRILLON (élé. 1)
— BROCELIANDE (élé. 2)

FLUTE et PIANO :

- Degenne. SIMPLEMENT (ou flûte à bec) (déb. 1)
Grognet, L'AUTOMATE (déb. 2)
Lucas. PIERRE DE LUNE (déb. 1, déb. 2)
Rougeron. SEPTAIN (déb. 1)
Wystraete. DIVERTISSEMENT (prép. 1)
— PETITE PIECE (déb. 2)
— RONDEAU BALLADE (prép. 1, prép. 2)

HAUTBOIS et PIANO :

- Degenne. LA GRANDE MISERE, extrait de
« la Nuit des temps » (prép. 1, prép. 2)
Wystraete. PASTOURELLE (déb. 2, prép. 1)

CLARINETTE et PIANO :

- Degenne. PASTOURELLE (sib) (prép. 1)
Delgiudice. PASTOURELLE (déb. 2, prép. 1)

TROMPETTE et PIANO :

- Degenne. BOUFFONNERIE (ut) (élé. 2)
Delgiudice. RONDINO (ut ou sib ou cornet)
(déb. 2, prép. 1)
Lucas. POUR DANSER A SAINT-PETERSBOURG
(ut ou sib ou cornet) (déb. 2, prép. 1)

TUBA EN UT et PIANO :

- Delgiudice. ABUTO (ou basse sib)
(déb. 2, prép. 1)

BASSON et PIANO :

- Duhaut. GRACIEUX (prép. 2 et élém. 1)
— PLAINTIF (déb. 2)
— SICILIENNE (élé. 1 et 2)

SAXOPHONE et PIANO :

- Delgiudice. PHRYGIENNE (mib) (élé. 1)
Wystraete. SAXAUBADE (mib) (prép. 2)

TROMPETTE et PIANO :

- Devogel. GLORIA (prép. 2)

TROMBONE et PIANO :

- Bach/Rougeron. SICILIENNE d'après la 1^{re} Sonate
en sol mineur pour violon seul
(ou pour violoncelle, ou basson ou tuba ut).

chez votre marchand ou

175, rue Saint-Honoré - 75040 PARIS CEDEX 01

Sa longue carrière fut totalement consacrée à la musique. Né à Narbonne le 13 septembre 1901, il est issu d'une vieille famille du bas Languedoc-Roussillon. Il ne devait y passer que très peu de temps, son père, fonctionnaire étant nommé à Paris quelques mois après la naissance d'André Sauzède. C'est dans la capitale que la vocation musicale se fit jour. Son père, musicien amateur décelant dès l'âge de 4 ans les aptitudes exceptionnelles de son fils pour la musique, décida de « le mettre au piano ».



C'est en 1911 qu'il entre au Conservatoire de la Rue de Madrid où il devient l'élève de Gabriel Fauré, Paul Vidal, Mazellier, Emmanuel et Tournemire. En 1913, en classe supérieure de Solfège il obtient une première médaille et en 1914, il est admis en classe supérieure de piano.

La période de guerre, avec ses privations, lui est néfaste... (santé déficiente) et il doit interrompre ses études musicales, qu'il reprend en 1920 : classe supérieure de piano, d'histoire de la musique, de musique de chambre... Et puis, il quitte la Rue de Madrid en 1922...

Sa carrière musicale débute alors en 1923 où il est reçu à la SACEM en qualité de compositeur. En 1925, c'est la Gaîté Lyrique, où la Scala de Milan s'installe avec sa troupe et ses chœurs pour plusieurs semaines, André Sauzède participe aux représentations de cette troupe comme chef de la musique de scène, travaillant sous la direction des chefs italiens les plus en renom...

A la même époque, il fut l'un des premiers musiciens à participer aux émissions radiophoniques du poste de la Tour Eiffel en compagnie du journaliste Maurice Privat et du poète André Delacour...

Après plusieurs années d'une vie musicale parisienne si bien remplie, il se fixe à Thouars en 1929. Il y dirige la Société philharmonique et la Société des concerts. Pendant cinquante années, il anima dans cette ville toute l'activité culturelle musicale : trente représentations d'opéras, opéras-comiques, opérettes, quatre-vingts concerts de grande qualité avec des solistes de classe internationale. A ces manifestations, il convient d'ajouter deux pièces « La Jeannette » en 1947

(Suite page 19)

Musique à la Défense 83

Trois jours après la Fête de la Musique qui avait réuni dans toutes les Régions de France les Musiciens et les Mélomanes, était organisée à Paris, une rencontre entre les Harmonies-Fanfares et les Percussions de la Région Parisienne.

Cette rencontre, qui regroupait environ 500 Musiciens, était organisée par le centre de Percussion de la Défense et l'Etablissement Public de l'Aménagement de la Défense (E.P.A.D.) qui était placée sous le patronage du Ministère de la Culture avec la présence effective et sous la Présidence de M. Maurice Fleuret, Directeur de la Musique et de la Danse.

Plusieurs personnalités de la Direction de la Musique et de la Danse du Ministère de la Culture accompagnaient M. Fleuret :

- M. Camille Roy, Inspecteur Principal et Mme Roy,
- M. Fontes, Chef de la Division des Affaires Générales,
- M. Carabalona, chargé de Mission,
- M. Berthier de Lioncourt, Délégué Régional en Ile-de-France,
- M. Favart, Délégué Départemental des Hauts-de-Seine,
- M. Lacaze, Directeur Général de l'E.P.A.D.,
- Mme Lebrat, Responsable des Relations Publiques de l'E.P.A.D.

La Fédération Musicale de l'Ile-de-France était représentée par :

M. Meissonier, Administrateur de la C.M.F. Président de la F.M.I.F. et de l'Union Départementale des Yvelines,

MM. Cellier, Vice-Président de la F.M.I.F. ; Boulet, Président de l'Union Départementale des Hauts-de-Seine ; Duhamel, Président de l'Union Départementale du Val-d'Oise ; Gauthier, Secrétaire Général de la F.M.I.F. ; Menin, Secrétaire Général de l'U.D. 78 ; et de nombreux Présidents et Directeurs des Sociétés participantes.

Il était prévu 3 créations exceptionnelles (commandes d'Etat) dont nous parlerons plus loin.

Malheureusement le temps particulièrement instable et pluvieux n'a pas honoré comme il aurait dû, cette rencontre musicale et a fait fuir une partie du public qui s'était dérangé pour cette manifestation en plein air.

Participaient à cette rencontre ou en étaient partie prenante :

- la Direction de la Musique et de la Danse,
- la Direction Régionale de la Musique,
- l'A.D.D.I.A.M. 92,
- l'E.P.A.D.,
- la F.M.I.F.

C'est avec beaucoup de courage, entre deux averses que les musiciens de l'Harmonie du Val-de-Bievres, sous la Direction de M. Pasquier, ouvrirent les réjouissances interprétant :

- La Marche de Radetzky et J. Strauss.
- Aurore de G. Orsomando.

Réunis sur la vaste esplanade où s'élevaient les jets d'eau de la Fontaine Agam

sous la Direction de notre Président : G. Meissonier, l'Ensemble des Harmonies de la Région Parisienne nous interpréta, dominé par les grandes tours, l'Hymne à la Musique de Serge Lancel. Après un nouveau déplacement sur la vaste esplanade, l'harmonie du Val-de-Bievres nous fit entendre pour la joie de tous :

- Alexander's ragtime band de I. Berlin, F.D. Cofield ;
- Roch around the clock de M. Fredmen, I. de Knight ;
- pendant que les Harmonies :
- du Personnel de la R.A.T.P. (Direction Jacques Mas) ;
- de la S.N.C.F. région Nord (Direction M. Maution) ;
- du Club des P.T.T. (Direction M. Nauvais) ;

se plaçaient pour interpréter sous la Direction du Compositeur J. Peylet, la première création pour orchestre d'harmonie et octave de Jazz : « Orphéologie ».

Les différentes improvisations étaient exécutées par le Groupe Arcane V avec : à la Contrebasse, M. Saulnier ; à la Guitare électrique, Ph. Gumplowicz, G. Marais ; à la Batterie Jazz, Y. Micenmacher ; au Saxophone Ténor, J. Comen ; à la Flûte, clarinette basse, E. Chandlee ; aux Congas-Zarb, P. Cueco ; à la Flûte Piccolo, X. le Masne ; mélange extrêmement harmonieux de divers genres musicaux. Le public et nos jeunes musiciens présents ce soir-là ne s'y sont pas trompés ; la qualité des improvisations, la participation efficace de nos harmonies, la chaleur communicative du compositeur, leur assurèrent un petit triomphe, largement mérité par tous. Plusieurs rappels, au pupitre, du chef furent nécessaires pour calmer « l'appétit vorace » du public qui scandait « bis ». Les amateurs de Jazz repartirent très satisfaits de leur soirée.

Ce fut ensuite au tour de Vincent Gémignani de se faire apprécier dans « Brontophonie », morceau pour Bronté et Percussions. Ce morceau était placé sous la direction de M. Gouinguene, Directeur du Conservatoire de Meudon (92). C'est une Musique résolument moderne avec ce que cela comporte d'utilisations, de possibilités d'amplifications, de la percussion au plus haut niveau pour les fanatiques de ces instruments. On a pu, tout au long de ce morceau, apprécier en soliste V. Gémignani à la Bronté (voir article spécial sur cet instrument), ainsi que les percussionnistes du centre de Percussion de la Défense.

Enfin pour terminer, nous avons pu écouter malgré le temps qui ne s'y prêtait guère, la 3^e création : « Fanfares pour une nuit d'été » de I. Komives pour orchestre d'harmonie et percussions. Cette œuvre était interprétée par la réunion des Musiciens provenant de 8 Harmonies et par 18 percussionnistes placés sous la Direction de Compositeurs.

Les Harmonies :

- Harmonie de Saint Rémy les Chevreuses, Direction M. Doucet.
- Harmonie Municipale de la Courneuve, Direction M. Dubrulle.

- Harmonie Municipale de Créteil, Direction M. Charles.
- Association Musicale du Val-de-Bièvres, Direction M. Pasquier.
- La Lyre Amicale d'Eaubonne, Direction M. Demarle.
- Harmonie de Levallois Perret, Direction M. Rotchenbucher.
- Harmonie l'industrielle de Puteaux, Direction M. Gauthier.
- La Lyre Amicale de Poissy, Direction M. Meissonier.

harmonies de l'Ile-de-France le départ vers le chemin de l'espérance.

L'espérance déjà, de voir se renouveler de telles initiatives, qui devaient rendre, dans le temps, leurs lettres de noblesse à nos Harmonies ; l'espérance de voir les Musiciens de nos formations aborder avec sérénité la Musique contemporaine, sans pour cela abandonner la Musique plus classique.

Malgré un temps médiocre, une grande fête a eu lieu le 24 juin 83 à la Défense : de cela, tout le monde est certain : le public, les compositeurs, les musiciens. C'est aussi grâce aux moyens techniques mis à notre disposition par l'E.P.A.D., dont M. Pépin et son équipe ont été les maîtres d'œuvres, que cette réussite fut aussi complète.

Une telle manifestation a été pour les

L'Ordre National des Musiciens Un nouveau Président : Bernard Dupaquier



Cette Association a tenu son Congrès, Statutaire le 31 octobre dernier à la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris, 11, rue Jacques-Bingen.

L'ordre du jour très intéressant a été largement exposé et discuté. Des nouveaux Status ont été proposés et votés à l'unanimité des présents et représentés. Des élections ont eu lieu pour le renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration et du Bureau de l'Association.

Il n'a pas été possible ce jour là au Conseil d'Administration d'élire son Président et cette élection a été reportée à une réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue le 19 novembre à 16 h à la Salle de Conférence de la C.M.F., 103, boulevard Magenta, Paris X^e.

M. André Amellér avait entre temps adressé une lettre de démission définitive de l'Ordre des Musiciens pour des raisons de santé.

C'est M. Bernard Dupaquier, Directeur du Conservatoire de Saint-Claude dans le Jura, grand ami de la C.M.F., qui a présenté sa candidature à la présidence de l'Ordre des Musiciens. Il a été élu à l'unanimité des membres du Conseil présents.

Bernard Dupaquier est un jeune Président dynamique, toujours prêt à se dévouer pour l'action qu'il a entreprise.

Depuis plusieurs années, nous suivons le magnifique travail qu'il accomplit dans sa région, sans son Conservatoire qu'il anime avec compétence et dont les succès sont le fruit d'un travail continu et efficace : dans les Sociétés qu'il dirige avec un brio et une maîtrise de haute qualité.

Grâce à Bernard Dupaquier, Saint-Claude a accueilli de grands solistes, des ensembles instrumentaux de renom et bien d'autres personnalités qu'il serait long d'exposer dans ce bref article de présentation.

Tout cela nous amène à remercier le Conseil d'Administration de l'Ordre National des Musiciens d'avoir choisi pour présider à ses destinées, notre ami fidèle Bernard Dupaquier.

Nous savons qu'il mènera l'Association qui lui est confiée comme il le fait pour toutes les tâches qui lui incombent.

Il a tenu sa première réunion de travail dès après le vote, le samedi 19 novembre.

Après de lui, une équipe solide collaborera ; ce sont :

Mme Thiault Vitali ; MM. André Petit, Henri-René Pollin, Vice-Présidents ; Mlle Christiane Coudert, Secrétaire Générale, M. Bratti, Secrétaire Général Adjoint ; Mlle Yvette Girault, Trésorière.

Tous nos vœux accompagnent cette Association. Son rôle est très important pour assurer le label de qualité des Musiciens qui y adhèrent.

Elle est nécessaire afin que tous ceux qui recherchent un professeur soient assurés de trouver parmi les membres de l'O.N.M., le musicien compétent auquel ils s'adresseront.

C'est M. Albert Ehrmann qui a longtemps présidé aux destinées de l'Ordre des Musiciens ; qu'il soit heureux, Bernard Dupaquier saura travailler comme il le faisait pour le renom de cette belle Association.

(Suite de la page 18)

et « L'Enfant à la viole » en 1948. Il composa en 1949 et en 1950 deux ballets pour les fêtes scolaires de Niort. Deux spectacles « Son et Lumière » pour la chapelle du château de Thouars furent aussi organisés et écrits spécialement par lui.

De 1932 à 1934, il publia une importante étude sur les instruments de musique, ouvrage historique pédagogique et technique, paru en feuilletons dans « la France musicale ».

Sur le plan purement local et départemental son talent était mis au service de la formation des jeunes et de l'intérêt qu'il portait à la musique populaire sous toutes ses formes.

Il fonda en 1931 l'Ecole de musique de Thouars. Professeur d'éducation musicale aux deux lycées de la ville, il y aura un service complet de 1940 à 1967. Président de l'Union départementale des Sociétés musicales des Deux-Sèvres, Président artistique de la Fédération des Sociétés musicales de l'Ouest, il suivit avec ponctualité tous les concours, festivals, animations de tous genres au sein de ces associations.

Il dut cesser toute activité voici trois ans, par suite de maladie. Sa longue et compétente expérience musicale a été très précieuse, ses airs judicieux étaient toujours écoutés des animateurs qui trouvaient près de lui les conseils éclairés qu'ils sollicitaient.

Il consacra ses dernières années à la production d'ouvrages destinés à l'enseignement de la musique et des duos sur des airs anciens, trios, quatuors pour flûtes à bec (Editions Fuzeau). Les chorales ont à leur disposition, sous sa signature un recueil des chants du folklore des provinces du Centre-Ouest.

Il était officier dans l'ordre des Palmes académiques et titulaire de la Médaille d'Honneur communale et départementale et de la Médaille d'Argent de Jeunesse et Sports.

Le grand pianiste Jean Doyen qui fut son condisciple et ami disait d'André Sauzède : « Il avait autant de dispositions que moi ».

L'un a eu une renommée mondiale...

L'autre a préféré se consacrer à la musique populaire.

NECROLOGIE

Nous apprenons avec peine le décès de Mme Veuve François Menichetti. Après la mort de son mari, en 1969, pour honorer sa mémoire, elle continua l'édition « Le Médiateur » créée par son époux ; François menichetti, ancien Chef de la Musique du 80^e R.I., Capitaine de Réserve, Compositeur, fut Président de l'Amicale des Anciens Musiciens de l'Armée, Chevalier de la Légion d'Honneur, Médaille Militaire, Officier de l'Instruction Publique. Il composa beaucoup pour les fanfares et harmonies dont la célèbre marche des tirailleurs.

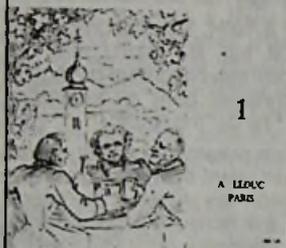
Il créa son édition « Le Médiateur » en 1953 et il publia de nombreuses œuvres pour orchestres à plectre.

C'est malheureusement une édition pour orchestre à plectre qui disparaît et nous espérons qu'un éditeur reprendra la succession.

Mario MONTI

Michelle-Odile GILLOT

APPRENDRE ET COMPRENDRE
EN CHANTANT SCHUBERT



M.-O. GILLOT

APPRENDRE
ET COMPRENDRE
EN CHANTANT
SCHUBERT

21 lieder présentés suivant
une graduation pédagogi-
que assortis de textes mélo-
diques et rythmiques d'ap-
proche et de questions
analytiques.

en 3 cahiers. chaque : 56,00 F

Chaque texte est accompagné d'une présentation
pédagogique comportant :

- Un exercice d'analyse ;
- Des suggestions concernant la lecture ;
- Un ensemble d'exercices rythmiques ;
- Des exercices d'intonations ;
- Des suggestions concernant la mémorisation et
la transposition de fragments mélodiques ;
- Une réalisation de 2 à 3 voix établie à partir
du Lied et destinée uniquement au travail en
classe.

Chez votre marchand ou chez

A. LEDUC

175, rue Saint-Honoré. 75040 PARIS CEDEX 01

ORCHESTRE DES JEUNES POUR LE SUD-OUEST

ON
RECR'ut...

Stage
été 84

à
St-Céré

Direction du stage: Jacques Pési,
Guy Condette et Marc Ursule.
Professeurs de haut niveau :
Violon, Alto, Violoncelle, Contre-
basse, Bois et Cuivres. Oeuvres
de Berlioz, Offenbach, Ravel,
Moussorgsky, Debussy....

Renseignements: C.I.E.M. 64 rue St Honoré
Tel: (1) 260.77.94. 75001 Paris.

« **TROMBONES PLUS** »

Une formation originale :

Six trombones + trio rythmique

Un répertoire attractif

qui fait découvrir l'instrument...

Gérard GIROUD, 277, rue Garibaldi
69003 LYON - Tél. : (7) 860-11-68

NOBLET

DEUX SIÈCLES
D'EXPÉRIENCE
DANS
LA FABRICATION
DES
INSTRUMENTS
A VENT
A CLÉS

Maison fondée
en 1750.



CLARINETTES

FLÛTES

HAUTBOIS

pour élèves des écoles de musique et des conservatoires

27750 LA ÇOUTURE-BOUSSEY

En vente chez les principaux
marchands de musique

Examens fédéraux 1984

CETTE année, nos programmes commencent au niveau débutant 1. Ce niveau est placé sous la responsabilité de la commission d'action culturelle de la C.M.F.

NIVEAU	ŒUVRE	COMPOSITEUR	ÉDITEUR
PIANO			
Débutant I	Petit récit	Claude Arrieu	Billaudot
Débutant II	a) Mon premier concours b) Pastourelle Extraits de « Plaisirs du Piano »	Charles Jay	Schott frères Vincennes
Préparatoire I	a) Nuage rose b) Vive les vacances Extraits de « Plaisirs du Piano »	Charles Jay	Schott frères Vincennes
Préparatoire II	Si j'étais Rimski-Korsakov et Offenbach	Serge Lancen	Lido Mélodies
Elémentaire I	Trois préludes (n°s 1 et 3)	Pierre Douny	Billaudot
Elémentaire II	Le petit âne blanc Pour Paul (Extrait de la Maison d'à côté Vol. 3)	Jacques Ibert	Billaudot
		P. M. Dubois	Billaudot
Classe du brevet	Valse - impromptu - (Extrait des pièces lyriques, opus 47) et Le coucou	E. Grieg Claude Daquin	Peters Editeur au choix
Moyen	Invention à 3 voix en mi majeur et Nocturne en mi b majeur	J.-S. Bach	Editeur au choix
		Gabriel Fauré	Editeur au choix
Pré-supérieur	Variations en mi b majeur, Opus 82 (sauf variation IV)	F. Mendelssohn	Salabert
Supérieur	Au gré des ondes N° 2 : Claquettes N° 4 : Mouvement perpétuel N° 5 : Hommage à Bach	Henri Dutilleux	Leduc
VIOLON			
Débutant I	Zoro	André Ameller	Philippo Combre
Débutant II	Ma première mélodie	Florent Lemire	Lino Florenzo
Préparatoire I	a) Cachotteries b) Chanson Louis XIII (n° 1)	Florent Lemire Couperin- Kreislér	Lino Florenzo Schott
Préparatoire II	Rigaudon	Moïse Dupuis	Lino Florenzo
Elémentaire I	Violonaria	Jean Brouquières	R. Martin
Elémentaire II	1 ^{er} solo de concours	Schroeder- Meyer	Delrieu
Classe du brevet	a) Sinuosités b) Andantino	Florent Lemire Martini-Kreislér	Lino Florenzo Schott
Moyen	Concertino en mi min. 1 ^{er} mouvement : Allégo moderato 2 ^e mouvement : Andante	Nardini	Ricordi
Pré-supérieur	La Folla (avec la cadence)	Corelli-Léonard	Schott
Supérieur	a) Symphonie espagnole (1 ^{er} mouvement) b) Sarabande en si min. (extrait de la 1 ^{re} partita pour violon seul)	Lalo Bach	Peters

NIVEAU	ŒUVRE	COMPOSITEUR	EDITEUR
ALTO			
Débutant I	Andante	A. Chevillard	Combre
Débutant II	Danse villageoise	Beethoven	Billaudot
Préparatoire I	Concertino en ré mineur	Classens	Philippo Combre
Préparatoire II	Concerto en sol majeur 3 ^e et 4 ^e mouvement	Téléman	IMC ou Barenreiter
Elémentaire I	Concerto 1 ^{er} mouvement	Haendel	Eschig
Elémentaire II	Concerto 1 ^{er} mouvement	Bixi	Schott
Classe du brevet	a) Allemande 1 ^{re} suite violoncelle b) Concerto en ré	Bach Hoffmeister	Ricordi Eschig
Moyen	a) Concerto 3 ^e mouvement b) Prélude 2 ^e suite violoncelle	Hoffmeister Bach	Eschig Ricordi
Pré-supérieur	a) Concerto en ré 1 ^{er} mouvement b) Sonate alto seul Op. 25 n° 1 3 ^e mouvement	Stamitz Hindemith	IMC Schott
Supérieur	a) 1 ^{re} suite pour alto seul 2 ^e et 3 ^e mouvements b) Der Schwanendreher 1 ^{er} mouvement	Réger Hindemith	Peters Schott
VIOLONCELLE			
Débutant I	Ma première pièce	Joseph Strimer	Durand
Débutant II	En vltesse a) Tendresse b) Prouesse	Pierre-Max Dubois	Rideau rouge
Préparatoire I	Mélodie	Nicolas Karjinsky	Eschig
Préparatoire II	Ballade pour un 3/4	Marc-Didier Thirault	Billaudot
Elémentaire I	Gavotte Classique Bazelaire n° 51	Lorenzitti	Leduc
Elémentaire II	Concertino n° 1 en fa majeur 3 ^e mouvement : Alléretto	J.-B. Breval	Delrieu
Classe du brevet	2 ^e Concertino en sol 1 ^{er} mouvement : Allégro (Révision Ruysen)	B. Romberg	Delrieu
Moyen	1 ^{er} Concertino en la mineur faire une coupure à la fin de la 2 ^e mesure, de la 5 ^e ligne de la page 4 (partie de violoncelle) à la 3 ^e mesure de la page 7.	J.B.-Accolay Révision Bazelaire	Schott
Pré-supérieur	Toccata	Frascobaldi	Ricordi
Supérieur	La Folia Révision Bazelaire	Marin-Marais	Leduc

NIVEAU	ŒUVRE	COMPOSITEUR	EDITEUR
CONTREBASSE A CORDES			
Débutant I	Berceuse	H. C. Fantapie	Billaudot
Débutant II	Histoire brève	M. Cecconi	Ph. Combre
Préparatoire I	Historiette	Classens	Ph. Combre
Préparatoire II	Eros (6 pièces faciles)	A. Ameller	Molenaar (Martin)
Elémentaire I	Leggero	A. Ameller	Ph. Combre
Elémentaire II	Le gai cascadeur	P. M. Dubois	Rideau rouge
Classe du brevet	Pièce en ut	H. Büsser	Leduc
Moyen	Polonaise de concert	E. Weiller	Billaudot
Pré-supérieur	Concertino	A. Gouffe	Billaudot
Supérieur	Pièce en la	H. Büsser	Leduc
HARPE			
Débutant I	Petite berceuse	Hasselmans	Salvi
Débutant II	Charade	Bernard Andres	Salvi
Préparatoire I	Rêverie	Serge Lancen	Salvi
Préparatoire II	Air à danser	M. Tournier	Salvi
Elémentaire I	N° 4 des 10 préludes de Bach revus par (petit volume que tous les harpistes possèdent)	H. Renie	Salvi
Elémentaire II	Passacaille	Haendel	Salvi
Classe du brevet	1 ^{er} mouvement de la 3 ^e sonate	Naderman	Salvi
Moyen	1 ^{er} mouvement de la 7 ^e sonate (en entier)	Naderman	Salvi
Pré-supérieur	Dances roumaines	S. Golestan	Durand
Supérieur	Fantaisie	St-Saëns	Salvi
FLUTE			
Débutant I	Ariette	Serge Lancen	Chappell
Débutant II	Menuet de Don Juan	W. A. Mozart	Leduc
Préparatoire I	Vieille chanson	Marc Carles	Leduc
Préparatoire II	Sonate n° III en sol majeur (1 ^{er} et 2 ^e mouvements)	G.F. Haendel	Peters
Elémentaire I	Bourrées I et II, Polonaise et double Suite en si mineur	J.-S. Bach	Schott
Elémentaire II	Danse	Geoffrey Robbins	Leduc
Classe du brevet	a) Sicilienne de la sonate en mi bémol majeur b) Air baroque	J.-S. Bach Jean Aubain	Ed. au choix Leduc
Moyen	Première romance en la mineur	Xavier Leroux	Leduc
Pré-supérieur	Fantaisie	Georges Hüe	Billaudot
Supérieur	a) Sarabande de la sonate pour flûte seule b) Andante et Allégro	J.-S. Bach Max d'Olonne	Ed. au choix Heugel-Leduc

NIVEAU	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
HAUTBOIS			
Débutant I	Chanson de Colin	C.-H. Joubert	Combre
Débutant II	Berceuse, Extrait des Hautboisettes	Michel Lombard	Choudens
Préparatoire I	Pastourelle	Serge Lancen	Lido Mélodies
Préparatoire II	Air pastoral	René Berthelot	Leduc
Elémentaire I	Air lointain	A.-M. Dautremere	Leduc
Elémentaire II	Air et rondo	G.-F. Haendel	Chester
Classe du brevet	Deux pièces	C. Lefèvre	Durand
Moyen	Sonate en la mineur	Téléman	Billaudot
Pré-supérieur	Asturias	Henri Busser	Leduc
Supérieur	Pastorale	J.M.L. Maugère	Billaudot

CLARINETTE			
Débutant I	Romance	Delerue	Billaudot
Débutant II	Récréation	René Maurice	R. Martin
Préparatoire I	Segovia	L. Legron	Billaudot
Préparatoire II	Romantique et carillon	P.M. Dubois	Billaudot
Elémentaire I	Cantabile et allegro	A. Semler-Colléry	Billaudot
Elémentaire II	Clarinetaria	Jean Brouquières	R. Martin
Classe du brevet	Élégie et danse	Vachey	Leduc
Moyen	Sonate en sol mineur 1 ^{er} et 2 ^e mouvements	G. F. Haendel	Billaudot
Pré-supérieur	Petite pièce	L. Quet	Billaudot
Supérieur	Solo de concours	H. Rabaud	Leduc

BASSON			
Débutant I	Berceuse (extrait de 3 pièces faciles)	Henri Vachey	Delrieu
Débutant II	Cantilène	R. Vilette	Leduc
Préparatoire I	Romantica	Serge Lancen	Lido mélodies Boosey & Hawkes
Préparatoire II	Élégie et consolation	Richard De Guide	Leduc
Elémentaire I	Ballade	M. Poot	Leduc
Elémentaire II	Danse bouffonne	Lantier	Leduc
Classe du brevet	Burlesque	Bozza	Leduc
Moyen	Solo de concert	G. Pierne	Leduc
Pré-supérieur	Concertino Della Brughiera	Tony Aubin	Leduc
Supérieur	2 ^e et 3 ^e Mouvements Concerto	Marc Vaubourgoin	Transatlantiques

NIVEAU	ŒUVRE	COMPOSITEUR	EDITEUR
SAXOPHONE ALTO Mib			
Débutant I	Deux mini-romances Imposé : n° 1	P.M. Dubois	Billaudot
Débutant II	Chant élégiaque	A. Beaucamp	Leduc
Préparatoire I	Rêves d'enfant	E. Bozza	Leduc
Préparatoire II	Cinq pièces faciles n° 1, 4, 5.	Absil	Lemoine
Elémentaire I	Emotion	M. Dautremere	Lemoine
Elémentaire II	Aria et Scherzo	Ch. Jay	Lemoine
Classe du brevet	Chanson et passepied	J. Rueff	Leduc
Moyen	Collection : les instruments à vent (le saxophone vol. 2) n° 1 Hommage à Roussel n° 2 Danse	Cushing D. Milhaud	Billaudot (P. Noël) Billaudot (P. Noël)
Pré-supérieur	Andante et fileuse	P. Petit	Leduc
Supérieur	Brilliance n° 1 et 4	I. Gotkowski	E.F.M.

SAXOPHONES Sib			
Débutant I	La Sauge	A. Ameller	Lemoine
Débutant II	En promenade	C. Brown	Leduc
Préparatoire I	Confidences	S. Lancen	Boosey and Hawkes
Préparatoire II	A l'ombre du clocher	R. Clérissse	Billaudot
Elémentaire I	Prélude et divertissement	R. Clérissse	Billaudot
Elémentaire II	Solo de concours	Dorsselaer	Billaudot
Classe du brevet	Petite étude et polonaise	Dancla	Molenaar
Moyen	Fantaisie de concert	J. Semler Collery	Billaudot (Decruck)
Pré-supérieur	Ballade	F. Martin	Universal Ed.
Supérieur	Trois contrastes	P. Arma	Lemoine

COR			
Débutant I	Aura Lee (p. 6) « French Horn Soloist »	Poulton	Belwin Mills
Débutant II	When the Saints go Marching in (page 8) « French Horn Soloist »	Traditional Poulton	Belwin Mills
Préparatoire I	Petite suite n° 3, 4 (p. 10, 11) Musique de cor pour les premier pas	E. Szervánszky	Musica-Budapest/Boosey and Hawkes
Préparatoire II	Pastorale	J.J. Werner	M.R. Braun Combre
Elémentaire I	Élégie	R. Hubert	Billaudot
Elémentaire II	Pièce pour Minouche	Jean Brouquières	Martin
Classe du brevet	Légende	Marcel Poot	Leduc
Moyen	Larghetto	Emmanuel Chabrier	Salabert
Supérieur	2 ^e pièce	E. Bigot	Lemoine

**Ces pages sont à conserver,
elles vous feront gagner du temps**

Pre Supérieur Canbeco - Busser

NIVEAU	ŒUVRE	COMPOSITEUR	EDITEUR
CORNET — BUGLE			
Débutant I	Simplicité	Jacques Robert	Combre
Débutant II	Pour danser à Saint-Petersbourg	Marie-Luce Lucas	Leduc
Préparatoire I	Si j'étais... (n° 25 Haendel)	Serge Lancen	Lido mélodies Boosey and Hawkes
Préparatoire II	Andante et Allegro Commodo	Emile Baudrier	Billaudot
Elémentaire I	Papotage	Jacques Devogel	Combre
Elémentaire II	Pièce pour concours	L. Picavais	Braun - Billaudot
Classe du brevet	Concertino n° 20 (en supprimant les facilités)	Julien Porret	R. Martin
Moyen	Andante et Allegro	G. Galay	Leduc
Pré-supérieur	Fantaisie	Francis Thome	Leduc
Supérieur	Concertino	Paul Vidal	Salabert

TROMPETTE			
Débutant I	Simplicité	Jacques Robert	Combre
Débutant II	Pour danser à Saint-Petersbourg	Marie-Luce Lucas	Leduc
Préparatoire I	Si j'étais... (n° 25 Haendel)	Serge Lancen	Lido mélodies Boosey and Hawkes
Préparatoire II	Andante et Allegro	Emile Baudrier	Billaudot
Elémentaire I	Papotage	Jacques Devogel	Combre
Elémentaire II	Trompettaria	Jean Brouquières	Billaudot
Classe du brevet	Danses	Jacques Mas	Billaudot
Moyen	Badinage	Eugène Bozza	Leduc
Pré-supérieur	Triptyque	Paul Dufrane	Lino Florenzo
Supérieur	Introduction et danse burlesque	J. Selmer - Collery	Maurice Decruck (S.E.M.I.)

TROMBONE			
Débutant I	Cantilène et Balladine	G. Senon	R. Martin
Débutant II	En vacances	Fiche	Billaudot
Préparatoire I	Un petit air dans le vent	Y. Desportes	Billaudot
Préparatoire II	Gai - enfants de chœur (deux pièces)	Toulon	R. Martin
Elémentaire I	Menuet pour un ours	S. Lancen	Billaudot
Elémentaire II	Trombonaria	Jean Brouquières	Billaudot
Classe du brevet	Pièce en mi bémol	H. Busser	Leduc
Moyen	Andante et Allegro	J. E. Barrat	Leduc
Pré-supérieur	Cantabile et Scherzando	H. Busser	Leduc
Supérieur	Chant et danse	Benden	Eschig

NIVEAU	ŒUVRE	COMPOSITEUR	EDITEUR
TUBA TENOR UT OU Sib			
Débutant I	Valse nostalgique	Philippe Rougeron	Billaudot
Débutant II	All Baba	Michel Delgiudice	Billaudot
Préparatoire I	Danse de l'éléphant	Michel Delgiudice	R. Martin
Préparatoire II	Tubarla	Jean Brouquières	R. Martin
Elémentaire I	L'antre de Polyphème	Michel Delgiudice	R. Martin
Elémentaire II	Cortège et danse	Claude Charles	Transatlantiques
Classe du brevet	La mule du pape	F. Pouillot	Lino Florenzo
Moyen	Pièce lyrique	R. Clerisse	Leduc
Pré-supérieur	Barcarolle et chanson bachique	J. Semler-Collery	Leduc
Supérieur	Tourne valse	P. Durand	Billaudot

TUBA — BASSE			
Débutant I	O Isis and Osiris	W. A. Mozart	The brass Press ⁽¹⁾
Débutant II	The lure of latin	Howard M. Feldsher	Schmitt Music Center ⁽¹⁾
Préparatoire I	Quintero	John Merle	Carl Fischer ⁽¹⁾
Préparatoire II	Where you walk	G.F. Haendel	Belwin Mills ⁽¹⁾
Elémentaire I	Andante	Alexandre Tcherepnine	Boosey and Hawkes ⁽¹⁾
Elémentaire II	Waltz for Mippy III	Léonard Bernstein	G. Schirmer Inc. ⁽¹⁾
Classe du brevet	Suite for Tuba	Don Haddad	Schawnee Press Inc. ⁽¹⁾
Moyen	Sonatine	Halsey Stevens	Peer International Corp. ⁽¹⁾
Pré-supérieur	Tubissimo	Désiré Dondeyne	Billaudot
Supérieur	Divertimento	Désiré Dondeyne	Lino Florenzo

(1) Ces œuvres sont disponibles aux Editions Arpèges, 24, rue Etex, 75018 Paris.

MANDOLINE			
Débutant I	Vanessa	M. Monti	C. Schneider
Débutant II	Chanson douce	R. Schumann	C. Schneider
Préparatoire I	Allemande en ut	M. Corrette	C. Schneider
Préparatoire II	Allemande en sol	M. Corrette	C. Schneider
Elémentaire I	Valse favorite	W. A. Mozart	C. Schneider
Elémentaire II	Menuet de la petite musique de nuit	W. A. Mozart	C. Schneider
Classe du brevet	1 ^{er} mouvement de la sonate	Lauro	C. Schneider
Moyen	Serenata	W. A. Mozart	C. Schneider
Pré-supérieur	Sonatine en ut	Beethoven-Guennet	C. Schneider
Supérieur	Tarentelle de concert	Maciocchi	C. Schneider

NIVEAU	ŒUVRE	AUTEUR	EDITEUR
MANDOLE			
Débutant I	Vanessa	M. Monti	C. Schneider
Débutant II	Chanson douce	R. Schumann	C. Schneider
Préparatoire I	Allemande en ut	M. Corrette	C. Schneider
Préparatoire II	Allemande en sol	M. Corrette	C. Schneider
Elémentaire I	Valse favorite	W. A. Mozart	C. Schneider
Elémentaire II	La Sicilienne	M. Monti	Lino Florenzo
Classe du brevet	Fanfaluca	F. Menichetti	Le Médiateur
Moyen	Gavotte fleurie	M. Maciocchi	C. Schneider
Pré-supérieur	Pluie d'étincelles	Fantuzzi	Le Médiateur
Supérieur	Valse Op. 64	Chopin	Le Médiateur
GITARE			
Débutant I	Chanson d'antan (Facilissimo)	J. M. Mourat	Transatlantiques
Débutant II	Eglantine (voyelles)	J. M. Mourat	Combre
Préparatoire I	Teresina de Jésus (6 chansons brésiliennes)	J. Barrense Dias	Transatlantiques
Préparatoire II	Espanoleta	G. Sanz (Tr. Pujol n° 1049)	Eschig
Elémentaire I	Interlude	J. M. Mourat	Hortensia
Elémentaire II	Etude n° 6	P. Meranger	Billaudot
Classe du brevet	Melancholy Galliard	S. Dowland	Eschig
Moyen	Mazurka Chôro de la suite populaire brésilienne	H. Villa Lobos	Eschig
Pré-supérieur	Tiento	M. Ohana	Billaudot
Supérieur	Gigue (suite en La m)	M. Ponce	Transatlantiques
ACCORDEON			
Débutant I	Bruno	M. Hausser	M. Hausser 132
Débutant II	Eglantine	L. Kotala et M. Francy	Pro-Euterpe
Préparatoire I	Jonas	A. Astier et J. Baselli	Opaline Music
Préparatoire II	Matinale	M. Hausser	M. Hausser 134
Elémentaire I	La marche des louveteaux	M. Larcange et Y. Beaumatin	Opaline Music
Elémentaire II	Etude n° 3	R. Bui	Walter Wild
Classe du brevet	School house	M. Antonelli	Peer Southern
Moyen	Deux tableaux	M. Hausser	M. Hausser 122
Pré-supérieur	Therezina	F. Balta	Opaline Music
Supérieur	Jeu de son	H. Dunker	Helbling 2510
PERCUSSIONS			
Débutant I Caisse claire	7 pièces - cahier n° 1 Pata-caisse	M. Jorand - F. Dupin	Leduc
Débutant II Caisse claire	7 pièces - cahier n° 1 Drôlerie	M. Jorand - F. Dupin	Leduc
Préparatoire I Caisse claire et accessoires	Sept moments musicaux cahier n° 2 : 5° avenue	M. Jorand - F. Dupin	Leduc

NIVEAU	ŒUVRE	COMPOSITEUR	EDITEUR
Timbales	Petites pièces n° 1, 1 ^{er} cahier	F. Passerone	Leduc
Xylophone	Premières études pour xylophone n° 5 A	Joël Chauvière	Leduc
Préparatoire II	La jument grise	Bruno Rossignol	Billaudot
Elémentaire I	Sept pièces cahier n° 4 : variétés	M. Jorand - F. Dupin	Leduc
Elémentaire II	— Le cœur battant - version moyen — à la manière de... n° 1	Y. Desportes J. Delecluse	Billaudot Leduc
Classe du brevet	Hors-d'œuvre	P. Petit	Leduc
Moyen	Mouvements	G. Delerue	Leduc
Pré-supérieur	Recuerdos de Los Baleares	H. Tomasi	Leduc
Supérieur	Cinq pièces brèves	J. Delecluse	Leduc
BATTERIES-FANFARES			
TAMBOUR			
Débutant	Au choix du professeur		
Préparatoire I	n° 1 et 3 N.E.P. 1 ^{er} volume	André Trémine	Martin
Préparatoire II	Le pas cadencé des sans culottes page 28 N.E.P. volume 2	André Trémine	Martin
Elémentaire I	Marche de retraite française N.E.P. page 23 volume 2, thèmes 1, 3 et 4	André Trémine	Martin
Elémentaire II	Diane et Rigodon ou réveil au bivouac page 20 N.E.P. volume 2	André Trémine	Martin
Moyen	Joyeux matin le Tambour d'Ordonnance volume 3	Robert Goutte	
Pré-supérieur	La rentrée	Jean Perronin	Propriété de l'auteur 4 allée des Glycines 36130 Deols
Supérieur	Ra d'Ac (sans reprise) Le Tambour d'Ordonnance volume 3	Robert Goutte	
TROMPETTE DE CAVALERIE TROMPETTE BASSE			
Débutant	Au choix du professeur		
Préparatoire I	N° 49 page 10 et N° 52 page 11 N.E.P. trompette	André Trémine	Martin
Préparatoire II	N° 60 et 62 page 3 N.E.P. trompette tome 1	André Trémine	Martin
Elémentaire I	N° 85 et 86 page 21 N.E.P. trompette tome 1	André Trémine	Martin
Elémentaire II	N° 98 et 100 page 24 N.E.P. trompette tome 1	André Trémine	Martin

NIVEAU	ŒUVRE	COMPOSITEUR	EDITEUR
Moyen	La journée	Jean Perronnin	Propriété de l'auteur 4, allée des Glycines 36130 Deols
Pré-supérieur	Aïcha (sans reprise)	A. Gossez	
Supérieur	Grain de sable (sans reprise)	A. Courtade	Martin
CLAIRON ET CLAIRON BASSE			
Débutant	Au choix du professeur		
Préparatoire I	N° 9 page 10 et N° 3 page 11 N.E.P. clairon	André Trémine	Martin

NIVEAU	ŒUVRE	COMPOSITEUR	EDITEUR
Elémentaire I	N° 11 et 12 page 13 N.E.P. clairon	André Trémine	Martin
Elémentaire I	N° 11 et 12 page 21 N.E.P. clairon	André Trémine	Martin
Elémentaire II	N° 9 et 12 page 24 N.E.P. clairon	André Trémine	Martin
Moyen	Jeune clairon	Jean Perronnin	Propriété de l'auteur 4 allée des Glycines 36130 Deols
Pré-supérieur	Macte Animo	J. Bertrand	Chappell
Supérieur	Sous les platanes	J. Paget	Martin

LISTE DES EDITEURS

EDITEURS	ADRESSE	TELEPHONE
Arpèges	24, rue Etex 75018 Paris	263.47.31
Barenreiter	Chez Eschig	
Belwin Mills	Voir B.I.M. 14, rue du Moleson CH/1630 Bull (Suisse)	
Billaudot	14, rue de l'Echiquier 75010 Paris	770.14.46
Boosey and Hawkes	7, rue Boutard 92200 Neuilly-sur-Seine	747.89.92
Chappell	25, rue d'Hauteville 75010 Paris	770.67.26
	ou 4, rue d'Argenson 75008 Paris	770.15.73
Combre	24, boulevard Poissonnière 75009 Paris	246.52.22 824.89.24
Choudens	38, rue Jean-Mermoz 75008 Paris	226.62.97
Decruck	Chez Billaudot	
Delrieu	14, rue Trachel 06000 Nice	16 (93) 82.23.69
Durand (service commercial)	1, avenue de la Marne 92600 Asnières	790.92.06
E.F.M.	Chez Cerda (Mlle Odile Chabonneau) 115, rue du Bac 75007 Paris	544.38.29
Enoch	193, boulevard Pereire 75017 Paris	574.01.72
Eschig	46, rue de Rome 75008 Paris	522.66.64
Hausser	Les œuvres de Michel Hausser sont disponibles à la Fédération des Associations des Accordéonistes d'Alsace 79 A, rue Anna-Schoen 68200 Mulhouse	

EDITEURS	ADRESSE	TELEPHONE
Helbling	Chez Honer France	
Heugel	Chez Leduc	
Honer France	19, rue des Hallebardes 67000 Strasbourg	
Hortensia	46, rue de Douai 75009 Paris	874.52.64
I.M.C.	Chez Eschig	
Leduc	175, rue Saint-Honoré 75008 Paris	296.89.11
Lemoine	17, rue Pigalle 75009 Paris	874.09.25
Lido Mélodies	Chez Boosey and Hawkes	
Lino Florenzo	45, rue d'Arras 59000 Lille	16 (20) 52.74.32
Martin Robert	106, Grande-Rue-de-la-Coupée B.P. 502 71009 Mâcon Cedex	16 (85) 34.46.81
Le Médiateur	F. Menichetti 118, avenue Joffre 93800 Epinay-sur-Seine	
Molenaar	Chez Robert Martin	
Musica	Chez Boosey and Hawkes	
Opaline musique	13, rue Gambetta 92100 Boulogne-sur-Seine	825.36.50
Peters	Chez Schott	
Peer Southern	Chez S.E.M.I.	
Combre Philippo	Chez Combre	
Pro-Euterpe	17, rue d'Hauteville 75010 Paris	770.56.53
Ricordi	Chez Eschig	
Rideau rouge	24, rue de Longchamp 75016 Paris	553.19.35
Salabert	22, rue Chauchat 75009 Paris	824.55.60
Salvi	45, rue de la Boétie (Immeuble Gaveau)	
Schott	35, rue Jean-Moulin 94300 Vincennes	374.30.95
Schneider	17, rue Saulnier 75009 Paris	246.59.53
S.E.M.I.	5, rue Lincoln 75008 Paris	359.06.22
Transatlantique	50, rue Joseph-de-Maistre 75018 Paris	228.21.40 228.21.41
Universal Ed.	Chez Boosey and Hawkes	
Walter Wild	Chez Honer France	

Les œuvres imposées pour tuba basse : D1, D2, P1, P2, E1, E2, brevet, moyen, sont disponibles aux éditions Arpèges, 24, rue Etex, 75018 Paris.

A MM. les Professeurs - Associations - Harmonies

DISQUE & MUSIQUE

DÉPOSITAIRE DES GRANDES MARQUES

offre une réduction de
sur les instruments à vent
Flûtes à bec

Batteries - Orgues et Guitares



TÉLÉPHONEZ-NOUS VOS BESOINS
548.63.37

165, rue de Rennes
75006 PARIS

20%

DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 271-42-21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS
SUR DISQUES HI-FI EN PETITES ET
GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez
certain qu'il tirera la QUINTESSANCE de vos bandes magnétiques
Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé
pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande

Éditions Henry Lemoine

17, rue Pigalle, 75009 Paris

Tél. : 874.09.25

Collection

PREMIER VOYAGE...

niveau « débutants »

- pour la clarinette, de P. MONTURY
(sur des chants populaires de France)
- pour le violon, de Y. VOIRPY
(sur des chants et danses populaires d'Europe)

D'autres cahiers paraîtront dans cette
collection, pour tous instruments à vent et à cordes.



La maison de la clarinette
avec

sa famille complète
conseiller technique :

Monsieur Léon LEBLANC,

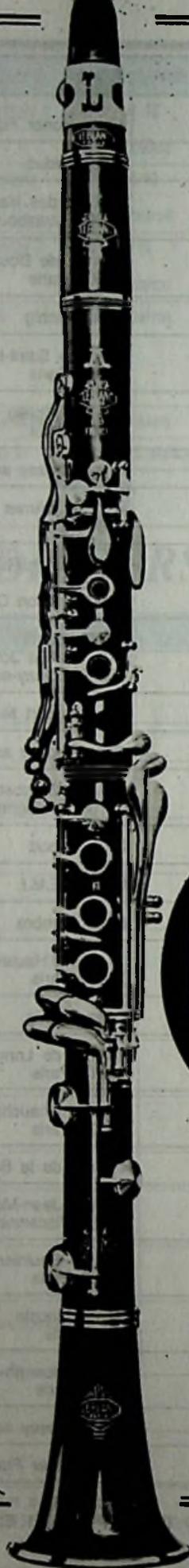
1^{er} Prix
du conservatoire de Paris.

LEBLANC

403, RUE DES PYRENEES
75020 PARIS
☎ 636 59 52

CLARINETTES
FLÛTES
HAUTBOIS

En vente chez les principaux
marchands de musique.



C.I.S.M.

C.M.F.



Maître Charles Jay, Secrétaire Général de la Confédération Musicale de France, Président de la Commission d'Action Culturelle et Sociale, et M. Joseph Muller, Président de la Fédération des Chorales d'Alsace, Administrateur de la C.M.F., Vice-Président de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales, au Congrès de la C.I.S.M. au Portugal.



Vue générale du pont suspendu de Lisbonne.

Ce Congrès s'est déroulé du 18 au 24 octobre 1983.

Les Congressistes étaient reçus par l'INATEL (Institut National du Temps Libre), au « Centro de Ferias » d'Oeiras.

Ce Centre est situé au bord de la mer et dispose de plages, de salles d'accueil. C'est donc dans un cadre particulièrement agréable que les travaux du Congrès se sont déroulés.

En dehors des réunions nombreuses et très constructives au cours desquelles un travail culturel très important s'est effectué, les Congressistes ont pu visiter des sites caractéristiques et, le soir, ils ont assisté à de nombreux concerts, dans des églises, et participé à des auditions de Musique typiquement portugaise.

L'INATEL a voulu montrer toute l'activité que déploie le Portugal en faveur de la musique.

Nous publierons des comptes rendus détaillés de ce très intéressant Congrès.

Nos Délégués sont revenus enchantés de leur voyage et de leur découverte d'un pays ami où la musique tient une place de choix.

Deux mille musiciens à COGNAC, à l'occasion du Concours National de Musique.

Ce concours, placé sous le patronage de la Confédération Musicale de France et de l'Union Musicale de la Charente, était organisé par l'Harmonie municipale ainsi que le Branle-Bas cognçais.

Etant donné l'importance de cette manifestation, elles bénéficièrent de l'infrastructure et la logistique du comité des fêtes de Cognac.

Nous ne pouvons que nous féliciter de la bonne entente qui régna entre ces trois associations, ainsi que de la coordination centralisée par Philippe Da Silva, Directeur de l'Ecole de Musique et des sociétés locales.

Dès 8 heures sonnantes, les épreuves du concours commencèrent simultanément en cinq points de la ville. A cet effet, 5 jurys étaient constitués, que présidaient M. Thirault Vice-Président de la C.M.F., M. Luybaerts Compositeur, M. Tremine, Membre de la Commission d'Action Cultu-

relle de la C.M.F., M. Veillet Ex- Chef de la musique du génie de Versailles et M. Lasalmonie Compositeur charentais, Ex-Chef de la musique principale de la Légion étrangère.

Cette dernière présidence revêt à nos yeux une grande importance, car nous venons d'apprendre le décès de M. Lasalmonie ; c'est à la fois avec gentillesse et compétence qu'il apporta tout son dévouement au service de la musique. Nous adressons à sa famille nos sincères condoléances, et lui prions de croire, combien la disparition de M. Lasalmonie sera regrettée dans le milieu musical.

L'après-midi, après un concert des sociétés lauréates et l'audition du morceau d'ensemble, le grand Borman, que dirigea M. Coiteux, le Compositeur, nous procédions à la lecture du palmarès.

La Marseillaise retentit enfin, pour cloûter cette grande journée.

PALMARES

Catégorie harmonies

Musique Municipale d'Angers : Premier prix à l'unanimité, félicitations au directeur.

Vase de Sèvres, Ministère de la Culture.

Musique Municipale de Lorient : Prix ascendant, félicitations au directeur.

Harmonie de la Teste : Premier prix.

Les Amis réunis de Melle : Premier prix à l'unanimité. Un prix de 500 F offert par la C.M.F.

C.E.P. Poitiers : Premier prix.

Jeunesse d'Ychoux : Premier prix.

Union Musicale Astérienne : Premier prix.

Harmonie Municipale de Saint-Junien : Prix ascendant.

Fanfare Municipale de Rion des Landes : Premier prix à l'unanimité.

La Joyeuse Harmonie des Petits Landes (Roquefort) : Premier prix à l'unanimité, mention au directeur. Un prix de 500 F offert par la C.M.F.

Harmonie Municipale de Châtelle-rault : Premier prix à l'unanimité.

Révell Lucéen : Prix ascendant. Un prix de 500 F offert par la C.M.F.

Musique Municipale d'Olivet : Premier prix à l'unanimité, mention au directeur, coupe Jeunesse et Sports.

Harmonie de Jonzac : Premier prix, mention au directeur.

Union Philharmonique de l'île d'Elle : Premier prix à l'unanimité, mention au directeur.

Musique Municipale Joue-les-Tours : Premier prix ascendant, mention au directeur.



La renaissance de Bourg en bresse

Sainte-Cécile de Lagord : Premier prix à l'unanimité, mention au directeur.

La Fraternelle de Chalais : Premier prix à l'unanimité, félicitations pour le travail accompli.

Union Musicale d'Izeure/Creuse : Premier prix.

Union Musicale de Veigne : Premier prix ascendant.

La Lyre d'Angoulême : Premier prix ascendant.

Catégorie Juniors :

Rion-des-Landes : Premier prix, mention au chef, félicitations du jury. Un prix de 500 F offert par la C.M.F.

Orchestre cadet de Saint-Junien :

Vives félicitations à la formation, mention au directeur. **Une clarinette offerte par la C.M.F.**

Les Amis réunis de Melle : Premier prix à l'unanimité, félicitations du jury.

Catégorie fanfares :

Les Amis réunis de Melle : Premier prix.

Sainte-Marguerite de Gradignan : Premier prix à l'unanimité.

Fanfare de Saint-Symphorien : Premier prix.

Catégorie batteries-fanfars :

C.E.P. Poitiers : Premier prix ascendant.

Ariette Mazametaine : Premier prix

La Renaissance de Bourg-en-Bresse : Premier prix ascendant, prix de direction.

Batterie-fanfare de Jonzac : Premier prix à l'unanimité, félicitations au directeur.

La Municipale Graulhetoise : Premier prix à l'unanimité.

Le Réveil Breton La Claye : Premier prix.

Musique Municipale d'Ollivet : Prix ascendant.

L'Intrépide de la Couronne : Premier prix.

Les Merlots de Cars et Blaye : Premier prix ascendant. Un prix de 500 F offert par la C.M.F.

1985 : Année européenne de la Musique

La XX^e Assemblée Générale du Conseil International de la Musique-UNESCO, s'est tenue à Stockholm du 25 septembre au 5 octobre 1983.

M. Jacques Masson-Forestier, membre de l'Exécutif et Trésorier du Comité International de la Musique, Secrétaire Général du Comité National de la Musique, nous a fait parvenir un texte que nous avons le grand plaisir de publier ci-dessous.

La XX^e Assemblée Générale du Conseil International de la Musique-UNESCO (C.I.M.) a confirmé, une nouvelle fois, les atouts et les faiblesses de cet organisme non gouvernemental, logé, subventionné et consulté par l'UNESCO. Un organisme que certains définissent comme « l'alibi musical » de l'UNESCO et que d'autres appellent « sa bonne conscience musicale ».

En fait le C.I.M., comme l'UNESCO, comme l'ONU, a une vue planétaire des problèmes qui lui est imposée par la diffusion géographique de ses membres et le souci de respecter une certaine égalité entre eux.

La force du C.I.M. réside dans le fait que, de par sa raison d'être statutaire, il est la référence, si ce n'est l'autorité musicale suprême, dont les Etats peuvent avoir à se servir parfois. En outre, de par ses comités nationaux et ses organisations internationales membres, il est véritablement au centre d'une structure d'information et de réflexion musicale mondiale.

Pour s'acquitter de sa mission le C.I.M. doit satisfaire à trois conditions :

Entre lui et ses membres doit exister une **liaison permanente** et notamment une **consultation préalable** sur toutes ses actions envisagées et en cours. Ceci impose un secrétariat central, doté de

moyens importants et d'un personnel plus rompu aux méthodes de travail du secteur privé que du secteur public.

Il doit se concentrer strictement sur les actions à mener pour le compte de l'UNESCO (Tribunes internationales de Musique, Histoire mondiale de la Musique, etc.) et ne traiter, en complément, que les questions qui résultent d'une consultation générale et d'un consensus de tous ces membres.

Enfin il doit disposer d'un budget qui corresponde à sa mission et à son champ d'action, c'est-à-dire la couverture musicale des 168 Etats de l'ONU. Or son budget est de 220 000 US\$, c'est-à-dire soit 904 000, soit 1 808 000 F, selon les fluctuations du dollars américain.

Aujourd'hui le C.I.M. semble être sur la bonne voie : la réforme de ses statuts va permettre de moderniser ses méthodes de travail et sa gestion, la délégation de responsabilités à ses Secrétariats régionaux, à ses Comités nationaux, à ses organisations internationales membres (souvent mieux placées que lui, pour suivre et mener à bien les projets en cours), marquent une prise de conscience de la nécessité d'être rentable. Une réforme nécessaire des méthodes de travail de son Exécutif et du Secrétariat parisien devraient parachever cette utile reconversion.

Pour conclure, on se doit de noter que cette Assemblée Générale a marqué une nouvelle étape dans la diminution de l'emploi du français au profit de l'américain, qui, de langue de communication devient langue culturelle. Au demeurant, un nombre grandissant de pays de langue allemande, s'insurge contre le coût des traductions en français qu'impose le règlement du C.I.M., une règle que nous défendons, sans appui, dans un combat d'arrière-garde...

SOUS LA PRESIDENCE DU DOCTEUR COURT-PAYEN

Organisé par la Section Française de l'I.S.M.E. (International Society for Music Education).

COURS DE FORMATION EN MUSICOTHERAPIE.

par Jacques Porte, Chargé de la Recherche Musicale au Centre de Thérapeutique Expressionnelle, de l'Hôpital Esquirol, Saint-Maurice.

THEME DE L'ANNEE 1984 :

LES EFFETS PSYCHOPHYSIOLOGIQUES DES COMPOSANTES DE LA MUSIQUE

les jeudis :

12 janvier : La notion de rythme,

26 janvier : Métrique et rythmique,

9 février : Les rythmes endogènes,

1^{er} mars : Les rythmes exogènes, Interaction des rythmes endogènes et exogènes,

15 mars : La théorie des biorhythmes.

Les cours auront lieu au siège social de l'I.S.M.E. : 175, rue Saint-Honoré (au fond de la cour à gauche), Escalier C — 2^e étage — Métro : Palais Royal.

Frais de participation à ces cinq cours : 250 F.

Pour tous renseignements s'adresser à :

Mme Blanche Leduc, Présidente de la Section F.S.E. de l'I.S.M.E., 13, rue du Docteur-Morère, 91120 PALAISEAU.

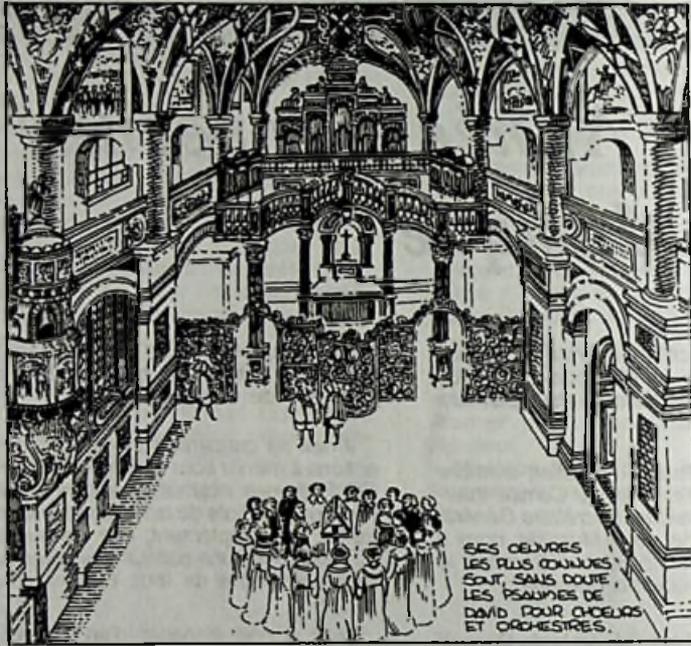
Tél : 014.02.91 (le matin de préférence).

Jacques Porte, 9, rue Saint-Romain, 75006 PARIS.

Tél : 548.00.59 (matin ou soir après 20 h 00).

Histoire de la musique 40 en bandes dessinées...

LA MUSIQUE ALLEMANDE DU XVII^{ÈME} SIÈCLE PROFITE DE L'IMPULSION DONNÉE PAR LA RÉFORME. ELLE RESTE CÉPANDANT TRÈS INFLUENCÉE PAR LA MUSIQUE ITALIENNE.



Compte rendu du Concours National à Meaux

du 12 juin 1983

Le dimanche 12 juin, se déroulait à Meaux un Concours National de Musique, organisé par la Fédération de Seine-et-Marne et l'Harmonie Municipale de Meaux, patronnée par la C.M.F. et la ville de Meaux.

Dès 8 heures, les 14 sociétés concurrentes se présentaient devant 4 jurys, répartis en 4 salles différentes.

Premier jury, Bigot Pierre, chef de Musique de la Police Nationale, M. Amellér, ancien président de la C.M.F., M. Meriot, Directeur du conservatoire de Château-Thierry,

Deuxième jury, M. Perathoner, Vice-Président de la Fédération de Seine-et-Marne, Directeur de l'Harmonie de Provins,

M. Meissonier, Président de la Fédération d'Ile-de-France, administrateur de la C.M.F., représentant la C.M.F.

M. Lepeve, premier prix du Conservatoire de Paris,

Troisième jury, M. Briquet, artiste musicien de la Garde Républicaine,

Quatrième Jury, M. Rivet, Flûtiste, M. Lassus, des Gardiens de la Paix, M. Dalicier, de la Police Nationale.

A 11 heures, M. le Maire de Meaux recevait les jurys, Présidents et Directeurs des Sociétés, en l'Hôtel de Ville.

M. Neuranter, Président de la Fédération de Seine-et-Marne prenait la parole, et rappelait que depuis 1936, il n'y avait pas eu de Concours National en Seine-et-Marne.

Puis, M. le Maire remercia les participants, félicita les Lauréats et souhaita une belle réussite à cette journée.

L'après-midi, un défilé, des concerts sur un podium, animèrent la ville.

Puis, M. Meissonier représentant la C.M.F., remit les récompenses avec le Président Neuranter.

Ensuite, deux morceaux d'ensemble furent exécutés : Saint-Cyr, sous la direction de M. Meissonier, la Marseillaise, sous la direction de M. Quinchon, Directeur de l'Harmonie Municipale de Meaux.

Pour clôturer cette belle journée, un concert de gala fut donné dans la Salle des Fêtes, par la Musique des Gardiens de la Paix, sous la direction du Chef Adjoint, Roland Neuranter, Tambour Major Dubreuil.

Un beau succès pour cette phalange, devant une salle comble.

Une manifestation à renouveler.

CONCOURS DE MEAUX

12 juin 1983

Renaissance Vaulxoise, 1^{er} Prix, 3^e Division.

Harmonie Coulommiers, 2^e Prix, 2^e Division, 2^e Section.

Harmonie Bléré, 1^{er} Prix Ascendant, 1^{er} Division, 2^e Section.

Union Musicale de Champs, 1^{er} Prix Ascendant, 1^{er} Division, 1^{er} Section.

Lyre Amicale Eaubonne, 1^{er} Prix Ascendant, 1^{er} Section

Harmonie S.N.C.F. Nord, 1^{er} Prix, Maintenu en Honneur

Harmonie Pontault-Combault, 1^{er} Ascendant, 2^e Division, 1^{re} Section.

Château du Loir, 1^{er} Prix Ascendant, 2^e Division, 2^e Section.

Harmonie Eu, 1^{er} Prix Ascendant, 2^e Division, 2^e Section.

Harmonie Beaumont-sur-Oise, 1^{er} Prix Ascendant, 2^e Division, 1^{er} Section.

Harmonie Thorigny, 1^{er} Prix Excellence, 2^e Section.

Batterie le Havre, 1^{er} Prix 2^e Division, 1^{re} Section.

Harmonie Château du Loir, 1^{er} Prix Ascendant, 3^e Division, 2^e Section.

La Musique en B.D!...
Ils sont fous ces musiciens



3 volumes
85F.

FRANCIS VAN DE VELDE PRÉSENTE
L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE EN BANDES DESSINÉES.
TROIS VOLUMES DE 48 PAGES EN COULEURS CHACUN,
FORMAT 290 x 220 MM.

Cette B.D. pour les enfants à partir de 7 ans ou les adultes, retrace avec humour et clarté l'évolution des formes musicales depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Devenus héros de B.D., quelque deux cents compositeurs participent à cette aventure.

PRIX SPÉCIAL POUR LES LECTEURS DU
JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE
LES 3 VOLUMES. 85 F FRANCO DE PORT

BON DE COMMANDE

à retourner à : Editions F. Van de Velde 12, rue Jacob 75006 Paris.

Je désire recevoir les 3 volumes de l'Histoire de la Musique en bandes dessinées pour la somme de 85,00 F franco de port.

M. Mme _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

Seules les commandes accompagnées d'un règlement libellé au nom des Editions F. Van de Velde seront honorées.

gérard billaudot éditeur

14, rue de l'Echiquier, 75010 PARIS - Tél. : 770-14-46

NOUVEAUTES DU 3^e TRIMESTRE 1983

ENSEIGNEMENT

- M.-L. LUCAS
H.-C. FANTAPIE
D. SUCCARI** *Cours de formation musicale pour l'enseignement du solfège (solfège chanté et théorie) - Préparatoire 1.*
Ce recueil propose 30 leçons de solfège chanté.
Livre de l'élève 25,70 F
Livre du professeur 36,50 F
- M. VERGNAULT** *Cours de formation pour l'enseignement du solfège (lecture et rythme) - Préparatoire 1.*
Ce recueil propose 30 leçons lecture et rythme ; il contient également un onglet mobile qui, placé en tête des portées des leçons, permet de donner à celles-ci d'autres clés que celles indiquées en début des portées 30,50 F

FLUTE

- J.-Ph. RAMEAU
(1682-1764)** *Concert*
Œuvre pour flûte et orchestre, extraite des « Concerts en sextuor » - Durée : 8'25.
Réduction pour flûte et piano.
Révision et orchestration Jean Thilde.
Collection « The French Flutists » propose 32,00 F

FLUTE ET GUITARE

- J.-S. BACH
(1685-1750)** *Sonate en do majeur (BWV n° 1033).*
Degré : moyen/supérieur - Durée : 8'30.
Arrangement : Jean-Maurice Mourat.
Collection dirigée par Robert Heriché et Jean-Maurice Mourat 28,30 F
- J.-B. LŒILLET** *Sonate en la mineur.*
Degré : moyen/supérieur.
Arrangement Jean-Maurice Mourat.
Collection dirigée par Robert Heriché et Jean-Maurice Mourat 28,30 F
- W.-A. MOZART
(1756-1791)** *Divertimento.*
Degré : moyen/supérieur - Durée : 20'20.
Arrangement Jean-Maurice Mourat.
Collection dirigée par Robert Heriché et Jean-Maurice Mourat 32,00 F

CLARINETTE

- A. MARGONI** *10 études dans le style contemporain.*
Recueil comprenant des études permettant de se familiariser avec le style de compositeurs du XX^e siècle.
Collection « La Clarinette », dirigée par Guy Dagain 51,50 F

SAXOPHONE

- A. LEMELAND** *Nocturn, opus 93.*
Œuvre pour quatuor de saxophones - Durée : 8'15.
Le recueil se compose de la partition et des 4 parties séparées (soprano-alto-ténor-baryton).
Collection dirigée par G. Gourdet 44,00 F

VIOLONCELLE

- A. FRANCHOMME** *Fantaisie sur un thème d'Onslow, opus 28.*
Œuvre pour violoncelle et piano.
Révision Michel Tournus.
Collection « Le Violoncelle » dirigée par M. Tournus 29,20 F
- G. GOLTERMANN** *Suite, opus 49.*
Œuvre pour violoncelle et piano, qui se compose de 4 morceaux.
Révision Michel Tournus.
Collection « Le Violoncelle » dirigée par M. Tournus 36,50 F

CONTREBASSE

- M. DUTRIEZ** *Méthode de mini-contrebasse.*
Vol. 1 : déjà paru.
Vol. 2 62,00 F
Vol. 3 : à paraître.
Collection « La Contrebasse » dirigée par J.-M. Rollez.
- J.-M. ROLLEZ** *Méthode de contrebasse, exercices de chromatisme et de changement de corde.*
Ce cahier se compose d'études progressives, 10 exercices de chromatisme et 15 exercices de changement de cordes.
Collection « La Contrebasse » dirigée par J.-M. Rollez 44,00 F
- A. GOUFFE** *45 études de divers auteurs.*
Révisées et doigtées par J.-M. Rollez.
Vol. 1 : déjà paru.
Vol. 2 62,00 F

PIANO

- J.-Ph. RAMEAU
(1683-1764)** *Pièces en concert.*
2^e cahier d'une série de 2, celui-ci propose 3 concerts transcrits pour clavecin ou piano par Thérèse Dussaut.
Cahier I : déjà paru.
Cahier II 45,80 F
- E. CHABRIER** *Air de ballet.*
Réédition de cette œuvre, pour piano 19,00 F

ORCHESTRE JUNIOR

- B. ROMBERG** *Symphonie burlesque, opus 62.*
Orchestration pour jouets d'enfants :
— piano conducteur 34,20 F
— parties séparées 49,00 F
L'exemplaire complet est composé de : 1 piano, 1 caisse, 1 coucou, 1 rossignol, 1 crécelle, 1 triangle, 1 trompette, 1 tambourin, 2 premiers violons, 2 seconds violons, 1 cello.
Collection « Approche de la Musique d'Ensemble » dirigée par Guy Lacour.

LIVRET D'OPERA

- G. VERDI** *Othello.*
Livret bilingue de la collection « Opéra de Paris » 45,80 F

Le Festival du VI^e Rassemblement des Harmonies Départementales Juniors de la région Midi/Pyrénées

Vu par André Relin,
Vice-Président de la C.M.F.

Répondant à l'aimable invitation de M. Louis Barrière, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales Artistiques du Lot, la Confédération Musicale de France m'avait délégué pour assister au VI^e Rassemblement des Harmonies Départementales Juniors de la Région Midi-Pyrénées qui s'est déroulé à Cahors, le dimanche 23 octobre dernier.

Ce rassemblement, organisé sous l'égide de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de sa Délégation de la Musique et du Groupement Régional des Fédérations et Unions Musicales de la Région Midi-Pyrénées, était placé sous la Présidence de M. Alex Raymond, Président du Conseil Régional et de M. Maurice Faure, Sénateur-Maire de Cahors.

Venant de Vichy par la route, nous fûmes accueillis, ma femme et moi, le samedi en fin d'après-midi, par le sympathique et dévoué Président Départementale du Lot : M. Louis Barrière, à Carennac où nous devons être hébergés.

Les pittoresques maisons de Carennac, coiffées de tuiles brunes, se pressant autour du vieux prieuré (fondé au 10^e siècle), où résida Fénelon, composent l'un des plus séduisants tableaux des bords de la Dordogne. La tradition veut que Fénelon ait écrit, au 17^e siècle, son Télémaque à Carennac.

Le château de Carennac, inclus dans l'ensemble, appartient à la Ville de Saint-Céré. Etant inoccupé, l'Union Départementale du Lot, sous l'impulsion de son actif Président, M. Louis Barrière, obtint de la Mairie de Saint-Céré la location des lieux par bail emphytéotique, afin de lui permettre d'y organiser des stages de formation musicale. Ce Centre départemental, ainsi créé, bénéficie d'un environnement exceptionnel. Il abrite également d'autres stages et des expositions qui, durant l'été, reçoivent de 8 000 à 10 000 visiteurs.

Le lendemain dimanche, sous un soleil radieux qui faisait briller les feuilles d'automne, nous nous transportons de Carennac à Cahors (80 km). Cahors, ancienne capitale du Quercy qui possède de précieux vestiges de l'époque gallo-romaine. Fièrre de son glorieux passé, elle vit naître le Pape Jean XXII, les poètes Clément Marot et Olivier de Magny, ainsi que Léon Gambetta.

En arrivant, sur les hauteurs, on découvre brusquement le site grandiose de Cahors, enserré dans un méandre du Lot : la ville ancienne étagée en amphithéâtre,

hérissée de clochetons et de tours crénelées, la ligne des fortifications, les ponts dont l'un, le pont Valentré (commencé en 1308) dresse sa silhouette caractéristique, forment un ensemble original et pittoresque.

A midi, à l'Hôtel de Ville, M. Maurice Faure, Sénateur-Maire de Cahors, entouré des Membres de sa Municipalité, recevait les Présidents et Dirigeants des Harmonies Départementales de la Région Midi-Pyrénées venues participer au Festival de ce VI^e Rassemblement. A leur tête : nos amis Louis Gachassin et Yvan Souptes, respectivement Président et Vice-Président délégué du Comité Directeur du Groupement Régional des Fédérations et Unions Musicales de la Région Midi-Pyrénées. M. Lepargneur, Délégué Régional de la Musique et des Représentants des diverses Associations Culturelles et du Ministère du Temps Libre et de Jeunesse et Sports étaient également présents.

M. le Sénateur-Maire accueillit ses Hôtes en prononçant une allocution de haute tenue. M. Louis Gachassin lui répondit, au nom du Groupement Régional, avec toute la foi qui l'anime lorsqu'il parle du rôle social et artistique des Sociétés Musicales d'Amateurs.

On leva alors son verre à la prospérité de toutes les Sociétés Musicales de la Région.

Puis, tout le monde se retrouva pour déjeuner en dehors de Cahors, dans un Centre aéré très bien aménagé, géré par la Fédération des œuvres laïques, en compagnie des 500 jeunes musiciens qui devaient participer au festival de l'après-midi et dont certains avaient dû parcourir près de 300 kilomètres en car. (La Région de Midi-Pyrénées est vaste ; elle groupe 8 départements). Ce n'était pas une mince affaire que de servir plus de 500 repas. On dut faire 2 services, mais tout se passa dans l'ordre et dans une excellente ambiance.

Après le déjeuner avait lieu le concert au Foyé Valentré, immense Salle des Fêtes de Cahors, contenant 2 000 places qui étaient quasiment toutes occupées ! C'est dire le succès que remportèrent les sept auditions successives des Harmonies Départementales Juniors de la Haute-Garonne, de l'Aveyron, du Gers, des Hautes-Pyrénées, du Tarn-et-Garonne, du Lot et de l'Ariège. Seule manquait à l'appel l'Harmonie Départementale du Tarn.

(A noter que de semblables rencontres créent parmi les participants une saine





émulation et qu'elles sont enrichissantes à tous points de vue.)

Témoign attentif de ce magnifique concert, je ne peux pas porter d'appréciations sur telle ou telle prestation. Certaines formations ont fait preuve d'éclectisme dans le choix du programme, d'autres d'une grande cohésion, mais toutes ont un égal mérite : celui de se réunir et de travailler ensemble avec l'enthousiasme de la jeunesse. La valeur n'attend pas le nombre des années, dit-on ! Nous avons pu constater, en effet, que beaucoup de ces jeunes participants possédaient déjà un réel talent.

Il faut vivement les féliciter, mais il faut aussi rendre hommage à leurs chefs et à tous ceux et celles qui se dévouent à longueur d'année, au sein des Ecoles de musique, pour former ces jeunes musiciens, qui sont un gage d'avenir pour les sociétés musicales de la Région Midi-Pyrénées.

Le Président Gachassin peut être satisfait des résultats obtenus dans sa Région. Tout est, certes, perfectible, mais un grand pas est fait en vue d'intensifier une action bénéfique et de parachever une organisation dont notre Confédération Musicale de France peut être fière.

Des remerciements particuliers doivent être adressés à toutes les Autorités locales, départementales et régionales qui par leur aide matérielle ou financière, ont permis de mettre sur pied ce VI^e Rassemblement des Harmonies Départementales Juniors de cette belle Région Midi-Pyrénées.

Il convient également de féliciter sincèrement l'Union Départementale du Lot d'avoir su parfaitement organiser cette importante manifestation dont le déroulement fut une vraie réussite.

De retour, le dimanche soir, à l'Hostellerie Fénelon de Carennac, nous en reparlons le lendemain vers 11 heures, non sans avoir admiré, une fois de plus, le magnifique plafond de la grande salle du Château et remercié M. Louis Barrière de son amicale hospitalité.

Après avoir franchi la Dordogne et traversé les paysages accidentés et verdoyants des départements de la Corrèze et du Puy-de-Dôme — toujours sous un soleil éclatant — nous retrouvons le département de l'Allier et arrivions à Vichy vers 17 heures, enchantés de notre séjour dans le Quercy et heureux d'avoir pu assister au festival de ce VI^e Rassemblement des Harmonies Départementales Juniors de la Région Midi-Pyrénées, dont nous conserverons un très bon souvenir.

**NE JETEZ PAS
CE JOURNAL...**

**... PASSEZ-LE A
VOS AMIS!...**

Editions COMBRE

CONSORTIUM MUSICAL

24, boulevard Poissonnière - 75009 PARIS. Tél. : 824-89-24, lignes groupées

COLLECTION « LA PLEIADE »

Nouvelle série de pièces instrumentales conçues spécialement pour les
CONCOURS, EXAMENS et AUDITIONS
des Conservatoires et Ecoles de musique
Collection dirigée par Michel MERIOT

PIANO :

- Chantal AUBER : Cousin Paul - P I
(extrait des « Bonheurs de Sophie »)
- Chantal AUBER : Reflets dansants - E II
(extrait de « Souvenirs d'été »)
- Chantal AUBER : Plein soleil - E II
(extrait de « Souvenirs d'été »)
- Roger CALMEL : Ruisseau,
Rivière et torrent
E I - E I - P II
- Claude-Henry JOUBERT :
Bruissante et divisée
E I - E II
- Richard PHILLIPS : Aubépine - D II
- Richard PHILLIPS : Galliope - E I/E II
- Véronique POLTZ : Snoopy - D I
- Véronique POLTZ : Boules de neige
P II/E I
- Jean SICHLER : Petit calin - D I - D II
- Didier VASSEUR : Marche du petit soldat
D I/D II

VIOLON et Piano :

- Claude-Henry JOUBERT :
Marche des gros cailloux
P II
- Emile LESIEUR : Cantabile et tambourin
E II
- Denise ROGER : Miniature - D I

ALTO et Piano :

- Chantal AUBER : Camaieu - P I
- Richard PHILLIPS : Tawos - E I
- Denise ROGER : Tableautin - D II/P I

VIOLONCELLE et Piano :

- Chantal AUBER : Tiarella - P II
- Roger CALMEL : Le bois amical - E I
- Richard PHILLIPS : Rencontre - P I

FLUTE et Piano :

- Michel GULLY : Pièce brève - D I
- Michel MERIOT : Du côté du levant - P I
- Gérard MEUNIER : Fête foraine - D I
- Gérard MEUNIER : Valsette - P I
- Pierre PAUBON : Bimbelot - D II
- Pierre PAUBON : Si - E II
- Jean SICHLER : l'Oiseau malice - E II

HAUTBOIS et Piano :

- Jean CALMEL : Ariette - P I
- Denise ROGER : Jardin poétique - D II/P I
- André CAURETTE : Chanson et danse - P I

CLARINETTE et Piano :

- Jean CALMEL : Romance - D I
- Claude-Henry JOUBERT : Chanteplore
D II

BASSON et Piano :

- Gérard MEUNIER : les Baladins - P I
- Gérard MEUNIER : Belle Epoque - E I
- Denise ROGER : Légende - P I

SAXOPHONE et Piano :

- Jacques DESLOGES : Chanteries - P II E I
- Michel GULLY : Conte - D I
- Michel MERIOT : En vacances - P I
- Jacques ROBERT : Chant sans parole
P I/P II
- Robert TRUILLARD : Sérénade - P I

TROMPETTE et Piano :

- Michel MERIOT : Air de bravoure - D II P I
- Patrick POUTOIRE : Danse et rêverie - P II
- Jacques ROBERT : Impromptu - E I
- Jacques ROBERT : Minuetto - D I

COR et Piano :

- Gérard MEUNIER : Joli cor - P I
- André AMELLER : Corcorico E II

TROMBONE et Piano :

- Pierre BIGOT : Romance - D II
- Patrick POUTOIRE : Mélodie en mi
P II/E I
- Jacques ROBERT : En coulisse(s) - E I E II

TUBA et Piano :

- André AMELLER : Batifol - E I
- Pierre BIGOT : Cortège - D II
- Patrick POUTOIRE : Petit air - P I/P II

PERCUSSION :

- Jacques DESHAULLES : Allegro - P II

GUITARE :

- Henri-Claude FANTAPIE : Morna - P II

ORGUE :

- Pierre BIGOT : Pièce brève - D II
- Rolande FALCINELLI : Méandre - E I
- Rolande FALCINELLI : Epure - E II
- Jean LANGLAIS : Miniature - E II

ACCORDEON de Concert :

- Alain ABBOTT : Accord parfait - P I
- Henri-Claude FANTAPIE : Parfums - E I
/E II
- Michel MERIOT : Aurore - D II/P I
- Jean SICHLER : les Jardins de l'aube - P I
- Charles TAUPIN : Mélodie - D II
- Charles TAUPIN : Révérences - P I

WELTKLANG

gamme majeure, prix mineurs



Bugle Sib
pavillon 12 cm,
1 clé d'eau,
poids 1,2 kg
2144

Saxophone
soprano Sib
avec
FA dièse aigu
2262

Cor harmonie
FA et MI b,
pavillon 31 cm,
poids 1,5 kg
2180

Saxophone
baryton
MI b
2252

Saxophone
ténor Sib
avec
FA dièse
aigu
2242

Saxophone alto
MI b avec
FA dièse aigu
2232

Cornet Sib
pavillon 12 cm,
1 clé d'eau,
poids 0,9 kg
2141

Trompette UT et Sib,
perce 12,
pavillon 12 cm
glissière 3^e piston
2 clés d'eau,
poids 1,1 kg
2127

Trombone à
pavillon 20 cm
poids 1,350 kg
2054

WELTKLANG est distribué exclusivement par

DEMUSA
Exportateur DEMUSA
R.D.A. Kligenthal

couesnon

37, avenue d'Essomes - 02400 Château-Thierry - Tél. (23) 83.56.75.

RECHERCHE

M. Sapiens Jean-Paul, rue de Fontenelle, 37140 BOURGUEIL.

M. Thomas Pierre, 8, rue Ledru-Rolin, 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES.

M. Robin André. L'EDEN A, 2, av. St-Donat, 26100 ROMANS-S/ISERE.

M. Guy Virlogeux, place de la Mairie, 03160 BOURBON-L'ARCHAMBAULT.

M. Labrune Bénédicte, le Mancini, 11 bis, rue de St-Trohé, 58000 NEVERS.

M. Flamey Patrick, 30, rue de Picardie, WANCOURT, 62128 CROISILLES.

M. Viallet Michel, la Lombardière, B. 31, 07100 ANNONAY.

M. Michel Bertrand, 3, rue Charretton, 38000 GRENOBLE.

M. Duffau Lionel, 18, imp. du Vigné, FONSORBES, 31470 ST-LYS.

M. Jacob Didier, 21, rue des Forges, 21000 DIJON.

M. Dhome Christian, 63, Rés. « Les Prairies », STE-CATHERINE, 62223 ST-LAURENT-BLANGY.

M. Peronnet Patrick, rue du Marché, 42110 FEURS.

M. Chazal Robert, 6, rue Matei, 42300 ROANNE.

M. Marilleau, rue Louise-Marillac, Bat. A, Appt 131, 16000 ANGOULEME.

M. de St-Jorre Pascal, 700, av. des Platanes, 50000 ST-LO.

M. Beghin Daniel, 19, rue Dayen, 95330 DOMONT.

M. Meglinki Jean, rue Abbaye-d'Auchy, 76390 AUMAIE.

M. Pousse Roger, Institutteur, LA FERRIERE-EN-PARTHENAY, 79390 THENEZAY.

M. Just Marcel, 28, rue Joseph-Flamens, 82100 CASTELSARRASIN.

M. Crouzet Jean-Paul, 7 bis, rue Karl-Max., 42240 UNIEUX.

M. Sazio Jean-Luc, rue de la Grâce-de-Dieu, 76460 ST-VALERY-EN-CAUX.

M. Hermend Léon, 20, rue Ampère, 59620 AULNOYE-AYMERIES.

M. Rochas Pierre, 89, rue Crillon, 69000 LYON.

M. Champier Marcel, 2, rue des Cordeliers, 71400 AUTUN.

M. Tufenkdjian Angèle, 2, rue Claude-Debussy, 69200 VENISSIEUX.

Ecole de musique Paul Beuscher, 17 bis, rue Froment, 75011 PARIS.

M. Noir Willy, Pdt Jazz à Digne, 14, rue Grande-Fontaine, 04000 DIGNE.

PETITES ANNONCES

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} JUILLET 1982

de 1 à 5 lignes	77,00 F
de 6 à 10 lignes	143,50 F
de 11 à 15 lignes	221,00 F
de 16 à 20 lignes	309,00 F
+ de 20 lignes, la ligne supplémentaire	8,00 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises.

La ligne comporte 32 caractères, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au Journal de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en mentionnant le numéro de l'annonce.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

Demandes d'emploi

Cherche place de professeur de clarinette. Titulaire d'un premier prix du C.N.R. de Rouen et d'un diplôme d'enseignement à E.N. de Paris. Etudierait toutes propositions. Mlle Suzanne Legallais, 6, rue de la Dinanderie 76000 Rouen. Tél. : (16.35) 70.95.63.

Cherche place de professeur de percussion titulaire d'un premier prix de la ville de Paris et d'un deuxième prix du C.N.R. de Boulogne, dans la région parisienne. Tél. : 780.14.78. ou écrire au journal sous N° 146.

Prof. de formation musicale, école intercommunale de musique, 37 ans, 3 ans d'enseigne-

ment, méthodes actives, initiation, classe de tuba, dans orchestres. Sérieuse expérience, ex-sous-officier, musique militaire, étude d'Harmonie, orchestration direction (15 ans). Recherche direction école municipale de musique même à développer, ainsi qu'une Harmonie éventuellement. Ecrire à M. Delrieu Francis, 11 rue du 26-Mars, 24600 Ribérac.

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : Paul PROUD

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien

de la Musique des Equipages de la Flotte

Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON

Tél. : 860-54-07

« TOUTE LA MUSIQUE »

Instruments et librairie musicale

ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT

faites abonner
vos sociétés !

Directeur Ecole municipale de musique 15 ans d'expérience, titulaire, recherche par mutation Ecole de musique bon niveau région indifférente - logement de fonction assuré. S'occuperait en plus d'une troupe de théâtre. Ecrire au journal sous N° 148.

Offres d'emploi

Chef-lieu de région rurale Bourgogne, recherche professeur pour Ecole de musique, pouvant diriger Harmonie municipale. Musicien jouant d'un instrument à embouchure. Adresser candidature par l'intermédiaire du journal qui transmettra sous N° 147.

Divers

Cherche musicien(ne), bon lecteur, libre pour faire concerts, pour jouer les Handbells (cloches à mains) Tél. : 471.01.60.

Emprunterais ou achèterais annuaire des Sociétés musicales de France, paru il y a quelques années. Faire offre à : Jean Gailard, Luxé, 16230 Mansle.

Occasions

Cause départ étranger, vends trombone à pistons King - neuf - a saisir, prix intéressant. Tél. : (1) 421.03.55

Vends 50 Gibernes en cuir blanc. Bon état. Faire offre au (16.25) 88.13.10.

Vends accordéon « Cavagnolo » chant 4 rangées - basses 100, 5 registres, accordage américain. Tél. : (16.25) 41.23.27.

Vends clarinette système Albert et 13 clés. Flûtes bois. Tél. : (3) 952.04.09.

Vendons un cor d'Harmonie Fa-Mib 3 pistons, verni. Bon état, bas prix. Tél. : (4) 421.48.81.

Vends piano droit noir d'étude, bon état, touches ivoire. Peu servi, prix intéressant. Tél. : (16.1) 574.42.30

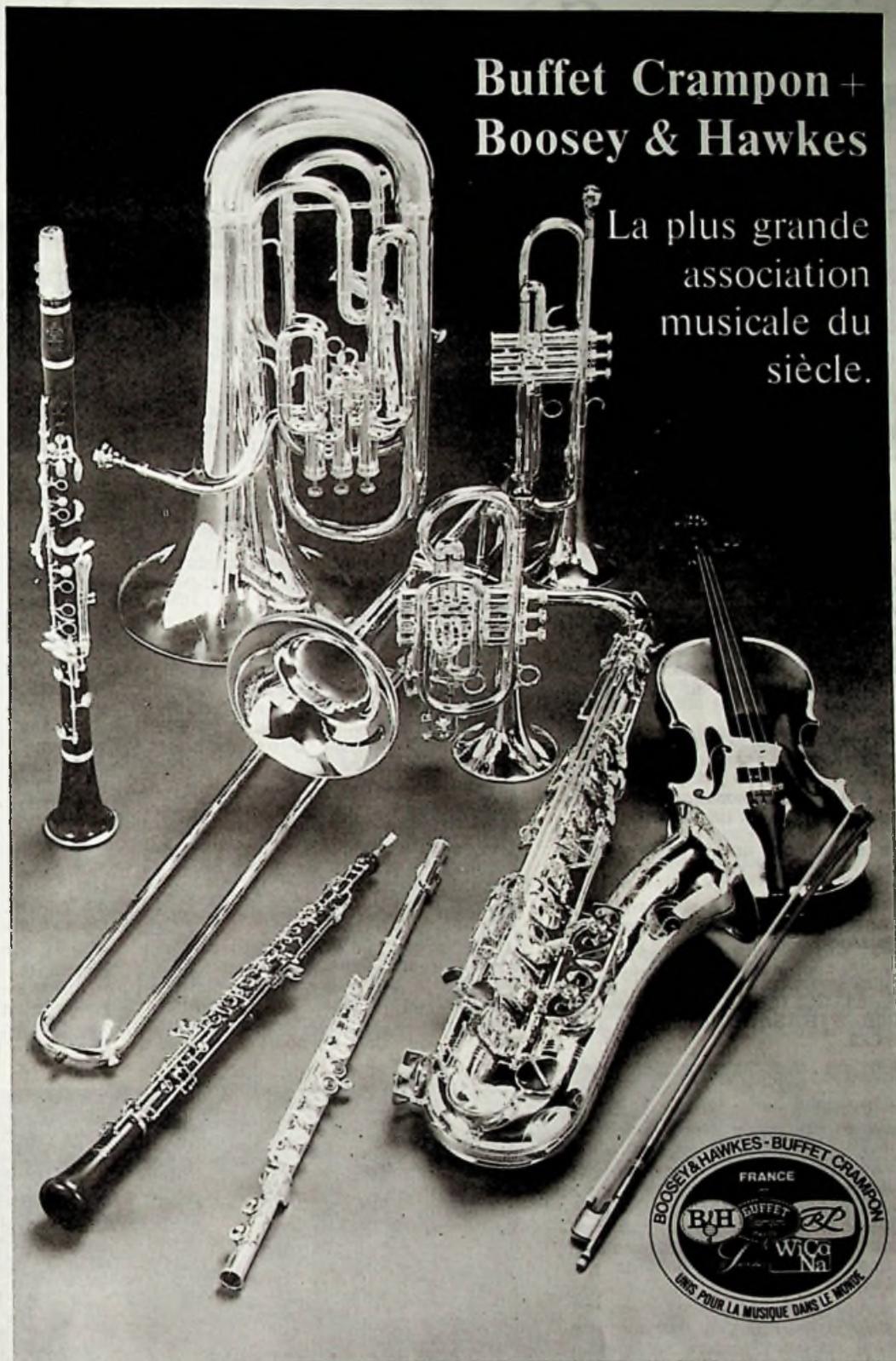
Cor d'Harmonie (avec étui) Courtois modèle 185 a, à palettes Fa-Sib. Etat neuf. Tél. : 581.41.42

Nos petites annonces sont lues :

UTILISEZ-LES !

Buffet Crampon + Boosey & Hawkes

La plus grande
association
musicale du
siècle.



Conservez précieusement ce journal

**IL FACILITERA
VOS RECHERCHES !**

Stages



Stage de direction d'orchestre

Ouvert à tous les dirigeants qui souhaitent perfectionner leur technique de direction, ainsi qu'aux futurs dirigeants cherchant à se former en vue de prendre la direction d'un ensemble instrumental, ce stage abordera tous les aspects théoriques et pratiques inhérents au rôle du chef d'orchestre.

On passera ainsi du travail « à la table » des partitions, de l'analyse et de l'annotation d'un conducteur à l'interprétation musicale, à la gestique proprement dite et à la conduite d'un travail de répétition.

Le stage sera animé par Ferdinand Koch.

Dates et lieu : du 1^{er} au 8 avril 1984 (vacances de Pâques), Maison Régionale de la Musique.

Renseignements et inscriptions : MUSIQUE ET CULTURE, 15, rue Hechner, 67000 STRASBOURG. Tél. : (88) 31.03.22.

Bas-Rhin : Nouveau cours de direction

En liaison avec l'Union Départementale des Sociétés de Musique du Bas-Rhin, le Centre Départemental Musical et Culturel propose à partir de cette saison un cycle de cours de direction, ouvert aux chefs en exercice ou aux futurs chefs de nos Sociétés de Musique.

Il s'agit d'un cycle long, comptant une trentaine de cours répartis sur environ deux ans. Les cours seront centralisés à Strasbourg et se dérouleront au Siège du C.D.M.C. (15, rue Hechner - Strasbourg-Robertsau), à raison d'une séance tous les quinze jours, le dimanche matin.

Les inscriptions sont reçues dès à présent auprès de l'Union Départementale du Bas-Rhin ou directement au Centre Départemental Musical et Culturel - 15, rue Hechner - 67000 Strasbourg - Tél. (88) 31 03 22.

Louhans : percussion et instruments de sonnerie

Pour la deuxième année consécutive, l'Ecole Municipale de Musique de Louhans organisait les 30 juin, 1^{er} et 2 juillet 1983, un stage de percussion et instruments de sonnerie.

Ce stage essentiellement local permit aux musiciens des sociétés musicales environnantes (cliques, batteries-fanfares, fanfares et harmonies), quels que soient leur âge et leur niveau, de se perfectionner dans leur spécialité :

— « La percussion » : tambour, caisse claire, grosse caisse, cymbales, accessoires, et un peu la batterie complète indispensable parfois.

— « Les instruments de sonnerie » : clairon, clairon basse, trompette de cavalerie, trompette basse, cor et trompe de chasse.

Un roulement de tambour précédant un fortissimo, une sonnerie bien exécutée... ne sont-ils pas aussi impressionnants qu'un solo de saxophone ?... Ce stage était donc l'occasion de sortir des marches traditionnelles dont on doit trop souvent s'accommoder.

Ils étaient 33 stagiaires (22 percussions et 11 instruments de sonnerie), venus de sept sociétés différentes à suivre les conseils des six moniteurs, ces derniers venant des musiques régionales FATAAC 1^{er} R.A. et du 602^e RCR de Dijon.

Le stage 1982 permit de créer cette année trois niveaux :

— débutant I : initiation à la lecture et à l'instrument,

— débutant II : déchiffrage et pratique d'ensemble,

— préparatoire I : perfectionnement lecture et instrument.

Dans tous les niveaux les moniteurs sûrent communiquer leur technique, les principes fondamentaux du défilé, le choix du matériel, l'entretien et le réglage, la mémorisation des partitions...

Enfin, suite à ce stage qui connut un vif succès, et à la demande des stagiaires, l'Ecole Municipale de Musique de Louhans envisage cette année une formation continue dans les sociétés environnantes qui le désireront et bien sûr la reconduction de ce stage pour 1984.



Stage de percussion clairon et trompette à l'école de musique.

28, 29, 30 octobre 1983
**Harmonie régionale des jeunes de Bretagne :
formation et perfectionnement**

43 jeunes stagiaires avaient rallié dès les premières heures de la matinée du 28 octobre le Conservatoire Régional de Musique Traditionnelle de Bretagne : Magnifique bâtiment (mis à la disposition de la F.M.B.) avec une capacité d'hébergement de 100 lits et une salle à manger pouvant contenir 250 convives : on y trouve des salles de cours et de réunions ainsi que des cellules insonorisées pour le travail individuel ainsi qu'une salle polyvalente pour les concerts. Un très bel outil de travail.

**Premier stage,
première réussite**

Nos jeunes musiciens étaient venus de toute la Bretagne : St-Malo, Quimperlé, Rennes, Brest, Lorient, Ploemeur...

Le stage, dans son ensemble, a donné



2^e partie :

- Rapsodie sur des Thèmes Bretons, Serge Lancen,
- Danzas Folclorísticas, Cees Viak,
- Promenade en Traîneau, Leroy Anderson,
- L'Arnague, Scott Joplin.

Nous n'oublierons pas de citer les professeurs qui ont, tout au long du stage, donné des conseils qui ont permis la réussite de cette première rencontre.

MM. Jacques Rivalan, Clarinette,
Directeur de l'Ecole Municipale de
Musique de Quimperlé.

Jo Herve, Percussion,
Professeur à l'Ecole Nationale de
Musique de Lorient.

Michel Ventre, Basson,
Professeur à l'E.N.M. de Lorient.

Bernard Galinier, Trompette,
Professeur à l'E.N.M. de Lorient.

Patrice Saouter, Saxophone,
Professeur à l'E.N.M. de Lorient et
responsable administratif du stage.

MM. G. Berrier et J.-P. Blin qui étaient
chargés des trombones, basses et tubas.

entière satisfaction aux organisateurs et professeurs. Que ce soit du point de vue musical ou du point de vue de la tenue des jeunes stagiaires qui ont, pendant 3 jours, écouté les conseils qui leur ont été prodigués.

Nous ne ferons pas de commentaires sur l'ensemble du travail qui se répartissait en répétitions par pupitre et en travail d'ensemble. Très bien dirigés par les deux directeurs MM. Jean-Pierre Blin, Directeur du Conservatoire Municipal de Musique de St-Malo et Guy Berrier, Professeur de Trombone et de la Classe d'Orchestre de l'E.N.M. de Lorient ; les stagiaires donnèrent un concert qui devait montrer aux nombreux publics de parents et d'amis que le travail qui leur avait été demandé avait été suivi avec la plus grande attention.

Programme du Concert de Clôture, le 30 octobre à 16 h

1^{re} partie :

- Ouverture Fédérale, Désiré Dondeyne
- First Suite, Gérard Holst
- Fêtes de Terpsichore, François de Boisvallée,

Arrangement D. Dondeyne.

Direction : J.-P. Blin



Stages

Châlonnais 1983

Le stage de perfectionnement musical organisé, comme chaque année, par la Fédération Musicale de Saône-et-Loire, s'est déroulé à Chagny du 15 au 24 juillet, dans les locaux de l'U.F.C.V., au Centre Jérôme Falconnet.

La direction administrative était assurée comme l'an passé par Roger Remandet, la direction technique et musicale par Jean-Paul Fouchecourt.

Les stagiaires ont pu recevoir un enseignement complet comprenant chant choral, cours individuel d'instrument, solfège et ensemble instrumental. Certains d'entre eux ont eu la possibilité de diriger.

Les 56 stagiaires étaient encadrés par 13 professeurs :

- Françoise Foessel et Pierre Remandet, Flûte.
- Marc Dullion et Patrice Maire, Clarinette.
- Jacques Baguet et Sophie Berthommée, Saxophone.
- Christian Dousson et Christian Léger, Trompette.
- Martial Prost, Cor.
- Philippe Vadrot, Trombone.
- Gilles Lutmann, Tuba, ensemble de Cuivres.

— Jean Magnien, Percussion, chant choral.

— Jean-Paul Fouchecourt, Direction d'orchestre, Classe d'ensemble.

Jean-Louis Chevrot assurait la surveillance.

La nouveauté du stage 1983 est l'aménagement des soirées : deux séances de cinéma, une visite de la reconstitution des grottes de Lascaud à la Maison de la Culture de Chalon-sur-Saône, une soirée dansante, un concert, ceci grâce à Roger Remandet. Profitons de l'occasion pour le remercier de la parfaite organisation du stage à la base du travail très profitable prodigué à chaque élève.

Le travail réalisé pendant le stage a pu être présenté lors d'un concert donné au théâtre municipal de Chagny. Sa réussite fut la preuve d'un excellent niveau d'ensemble.

Le soleil du mois de juillet de cette année a contribué à la bonne humeur, la musique étant là comme à l'habitude pour créer de réels liens d'amitié.

Jean-Paul Fouchecourt

Charolais 1983

Le neuvième stage musical en Charolais organisé par la Fédération Musicale de Saône-et-Loire, s'est déroulé du 4 au 13 juillet dans les locaux du Lycée d'Etat de Digoïn, dans lesquels, pour la première fois, nous avons pu être logés, nourris, et avoir à notre disposition des salles de cours pour organiser tout l'enseignement du stage : Chant choral, instruments, et classe d'ensemble.

Nos stagiaires au nombre de 56 étaient encadrés par 10 professeurs :

- Béatrice Poulet, Flûte, Solfège.
- Patrice Maire et Eric Porche, Clarinette.

— Jacques Baguet, Saxophone.
— Bruno Fourneret et Christian Leger, Trompette.

— Philippe Vadrot, Trombone, Basse.
— Sophie Berthommée, Solfège.
— Jacqueline Marlot, Solfège et Chant Choral.

— Jean-Paul Fouchecourt, Solfège classe d'ensemble.

Jean-François Michel assurait la surveillance.

La direction administrative du stage a été assurée par Guy Lacroute.

Jacqueline Marlot et Jean-Paul Fouchecourt avaient la charge de la partie technique et musicale du stage.

Nous pouvons dire que cette « édition » 1983 a été une parfaite réussite sur tous les plans : matériel (locaux, nourriture), musical (niveau particulièrement intéressant) et humain.

Peut-être une seule question à se poser : pourquoi aussi peu d'inscriptions cette année : 56 alors qu'en 1982, 120 environ ?

Le stage s'est terminé par une présentation du travail fait pendant ces dix jours où chorale, divers petits groupes et enfin l'ensemble des stagiaires s'est succédé sur la scène de la Salle des Fêtes de Digoïn.

Jacqueline Marlot et Jean-Paul Fouchecourt

Provence - Alpes - Côte d'Azur - Bouches-du-Rhône :

Stage « Juniors »

Du 30 juin au 10 juillet, la Ville de Saint-Rémy-de-Provence accueillait le stage « Juniors » organisé par la Fédération des Bouches-du-Rhône qui réunissait 55 jeunes filles et garçons des Sociétés Musicales des Départements des Alpes-Maritimes, du Vaucluse, du Var et des Bouches-du-Rhône.

Un travail en profondeur s'est effectué sous la conduite de M. Gilbert Gay, Vice-Président de la Fédération, Prix international de direction d'orchestre de l'Ecole Allemande de Trossinghen, aidé par MM. Francis Debackere, Pierre Gaudin et François Firmin.

Durant tout ce rassemblement, la compétence et l'amabilité de l'encadrement ont fait merveille, ainsi que le sérieux des stagiaires qui, en plus du travail qui leur était imposé, ont constitué entre eux des petits ensembles dont certains ont été produits en public.

Les concerts suivants ont été donnés : Saint-Rémy-de-Provence, les 7 et 10 juillet, Châteaurenard, le 8 et Maillane, le 9.

Les œuvres ci-dessous, présentées par M. Paul Courtial, créateur du stage et Président Régional des Sociétés Musicales, ont été brillamment interprétées sous la baguette experte de M. Gilbert Gay :

- Marche Hongroise de Berlioz.
- Michel Legrand en Concert.
- Merle et Pinson, polka pour 2 cornets à piston et orchestre, de Reynaud.
solistes : Michel Alegrini et Jean-Pierre Gonzalves
- Danse slave n° 8 de Dvorak.
- Glenn Miller en Concert.
- Cavalerie légère, Ouverture de Suppé.
- Tritsch-Tratsch, polka-galop de Strauss.
- Promenade à travers le monde de Paul Yoder.
- Variations de Jacques Devogel.
Petits ensembles
- 3° mouvement de la sonate de Francis Poulenc.



Gilbert Gay à la tête de l'orchestre « Juniors » avec Michel et Jean-Pierre, Cornets solo.

Solistes : Cor : Muriel ; Trombone : Jocelyne ; Trompette : Laurence

— 1^{er} mouvement du Quatuor n° 1 de Rossini, pour cordes, transcrit pour instruments à vent.

Solistes : Flûte : Sylvie ; Clarinette : Caroline ; Cor : Muriel ; Basson : Alec.

Ces diverses prestations, exécutées par des jeunes de qualité et des solistes de grand talent, ont été particulièrement réussies et partout appréciées par un public très nombreux qui n'a pas manqué d'ovationner triomphalement et de bisser cette jeune phalange que Saint-Rémy avait déjà reçue en 1979.

Au premier rang des autorités, nous avons remarqué :

• A Saint-Rémy, M. Henri Richaud, Maire et Conseiller Général, M. Aimé Blanc, Adjoint, Mlle Brisseau, Adjoint à la Culture, M. Joseph Chappe, Président de la Fédération des Bouches-du-Rhône, MM. Barriol et Tourville, Président et Chef de la Lyre Saint-Rémoise ;

• A Châteaurenard, M. François Rey, Adjoint au Maire et Président du Comité des Fêtes, M. Pierre Raoul, Adjoint au Maire et Président de l'Office de la Culture, M. François Linsolas, Directeur de l'Ecole de Musique ;

• A Maillane, M. Joseph Pitra, Maire et clarinette solo de la Muso Maianenco, M. Ferdinand Lillamand, Adjoint au Maire, Chef de cette même Société et Professeur de clarinette au Conservatoire d'Avignon.

Durant cette session, les personnalités suivantes ont rendu visite aux stagiaires et assisté à certains concerts : M. Alain Sobrero, Chef du Cabinet particulier de M. Michel Pezet, Président du Conseil Régional, M. Patrice Armengau, Délégué Régional du Ministère de la Culture, M. Daumas, Président de la Fédération des Alpes-Maritimes, M. Sappei, Président de la Fédération des Alpes de Haute-Provence, M. Trinquier, Président de la Fédération du Vaucluse, M. Sicard, représentant M. Rose, Président de la Fédération du Var, M. Puget, responsable de la Commission technique fédérale, M. Davin, Président de la Musique Municipale d'Aix-en-Provence.

Tous ont été unanimes pour reconnaître la haute tenue artistique des diverses prestations de nos jeunes.

Nous remercions vivement M. Richaud et tous ses Conseillers municipaux pour avoir accepté de recevoir notre stage cette année encore, et pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.

Nos félicitations à MM. Chappe, Firmin, Louis Latil et Courtial, qui ont mis sur pied ce rassemblement.

Tous nos compliments à ces jeunes filles et garçons pour le travail important qu'ils ont fourni et la qualité de leurs concerts, ainsi qu'à leurs Cadres, MM. Gay, Debacker et Gaudin pour leur dévouement, leur bienveillante et amicale autorité, ainsi que pour la compétence dont ils ont fait preuve pour arriver en si peu de jours au résultat qui a émerveillé tous les publics rencontrés.

De nombreuses Communes ont demandé à entendre le programme du stage. Elles seront satisfaites dans la mesure, bien entendu, des libertés de nos jeunes.

Souhaitons pouvoir répondre favorablement au plus grand nombre.

Centre de documentation de partitions

Nous sommes tous confrontés en permanence au problème crucial du répertoire. Que choisir ? Quelle œuvre est adaptée à notre formation ? Qu'y a-t-il de nouveau dans tel ou tel genre ?

Pour nous permettre de prendre connaissance des partitions existantes et nous aider dans notre choix, le Centre Départemental Musical et Culturel du Bas-Rhin est en train de constituer un Centre de documentation de partitions pour orchestres d'harmonie ouvert à toutes les Sociétés du Bas-Rhin et du Haut-Rhin. Plusieurs Maisons d'édition sont d'ores et déjà intéressées par cette initiative et ont commencé à déposer un certain nombre de conducteurs d'œuvres de leur catalogue, ainsi que de nouveautés.

Le Centre de documentation du C.D.M.C. est aussi en train de se doter de spécimens d'ouvrages pédagogiques pour l'enseignement du solfège et pour l'enseignement instrumental.

Il va de soi qu'un tel Centre de documentation ne peut se passer des suggestions et des conseils qu'apportera notre expérience mise en commun dans ce domaine. Lui signaler une partition qui nous semble particulièrement intéressante, permettra de la faire connaître aux autres chefs ! Le Centre peut ainsi devenir progressivement un lieu d'échange et, pourquoi pas, de rencontre.

Concours de composition musique et culture pour orchestres d'harmonie

La saison 1984 verra la réalisation du second Concours National de Composition pour orchestres d'harmonie organisé par Musique et Culture.

Ce concours vise essentiellement à susciter la création d'œuvres nouvelles, originales et intéressantes à l'intention des orchestres d'harmonie amateurs, et notamment de nos Sociétés de Musique.

Les œuvres primées seront créées lors d'un concert public radiodiffusé par plusieurs Sociétés Bas-Rhinoises.

Le règlement du concours sera disponible auprès de Musique et Culture et du C.D.M.C., 15, rue Hechner, 67000 STRASBOURG. Tél. (88) 31.03.22.

Une commande d'œuvre pour harmonie

C'est avec plaisir que nous vous informons que Musique et Culture a passé commande d'une œuvre pour orchestre d'harmonie amateur à un compositeur français de renom.

Cette œuvre, écrite sur mesure pour nos Sociétés de Musique, sera travaillée et créée par une ou deux d'entre elles, en étroite collaboration avec le compositeur qui sera appelé à se rendre sur place en Alsace. La création est prévue pour le dernier trimestre de l'année 1984. Vous y serez tous conviés.

La partition sera aussitôt éditée et rapidement disponible.

Bourbonnais 1984

Initiation à la Pédagogie et à l'Animation Administration et Gestion des Ecoles et Sociétés de Musique Populaire.

Aujourd'hui, toute Société ou Ecole de Musique est immédiatement comparable à une Entreprise. En conséquence, prendre des Responsabilités exige Formation initiale et Formation continue.

Pour diriger, les connaissances musicales doivent être actualisées et complétées. En outre, chaque Chef sait bien que la baguette représente au plus 10 % de son travail. Pour réussir, il convient donc d'acquérir une initiation en matière de :

- Pédagogie générale et appliquée.
- Evolution des Méthodes Techniques d'Enseignement.
- Programmes musicaux et progressions pour l'Education, les Examens et Concours.
- Psychologie de l'Enfant et de l'Adolescent.
- Considérations orthophoniques, buccodentaires, respiratoires et physiques.
- Instrument et son entretien.
- Animation et Direction musicales.
- Administration et Gestion d'une Ecole ou Société.
- Relations avec la S.A.C.E.M.

Chaque sujet traité par un Professionnel, complété d'un dossier de référence permet aux Stagiaires des contacts et une documentation particulièrement riches et variés.

Le Ministère du Temps Libre a accordé son Agrément en 1983 avec une subvention de 24 F par jour, versée au Stagiaire.

La Fédération Musicale de Saône-et-Loire souhaite renouveler ce Stage du 1^{er} au 7 juillet 1984, à Bourbon-Lancy. L'organisation reste confiée à Bernard Larrey, 21, rue du Musée, 71140 Bourbon-Lancy, le coût est fixé à 600 F pour les Membres de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire et 1 200 F pour les autres Candidats.

Les intéressés sont priés d'adresser leur candidature pour le 15 janvier 1984, dernier délai, en précisant : Nom, Prénom, Age, Société et Fonctions Musicales, Adresse, Téléphone, Instrument pratiqué.

Stage d'orchestre pour les Musiciens des Sociétés de Musique

Spécialement destiné aux instrumentistes amateurs de nos Harmonies, ce stage leur permettra de se retrouver pour perfectionner leur pratique musicale avec des conseillers compétents, et de vivre une expérience enrichissante au contact de musiciens venus de toute la région.

Afin de constituer un ensemble le plus homogène possible, les participants devront avoir un niveau au moins équivalent à la fin du Cours Élémentaire II ou au Cours Moyen de la Confédération Musicale de France.

Un concert public, offert à la population, viendra couronner cette session.

Le stage sera animé par Ferdinand Koch.

Dates et lieu : du 1^{er} au 8 avril 1984 (vacances de Pâques), Maison Régionale de la Musique.

Renseignements et inscriptions : MUSIQUE ET CULTURE, 15, rue Hechner, 67000 STRASBOURG. Tél. : (88) 31.03.22.

Promenade à travers nos régions

Ce sont nos magnifiques Régions de France ! Tous les articles figurant dans cette rubrique sont rédigés par nos amis originaires et demeurant dans nos Provinces.

Ces pages régionales nous ont été demandées avec insistance, non seulement par les membres affiliés à nos Fédérations, mais par nos lecteurs indépendants. En cette période de décentralisation et d'aménagement régional, il serait dommage de les restreindre.

Alsace

Le 125^e Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace des 22 et 23 octobre 1983

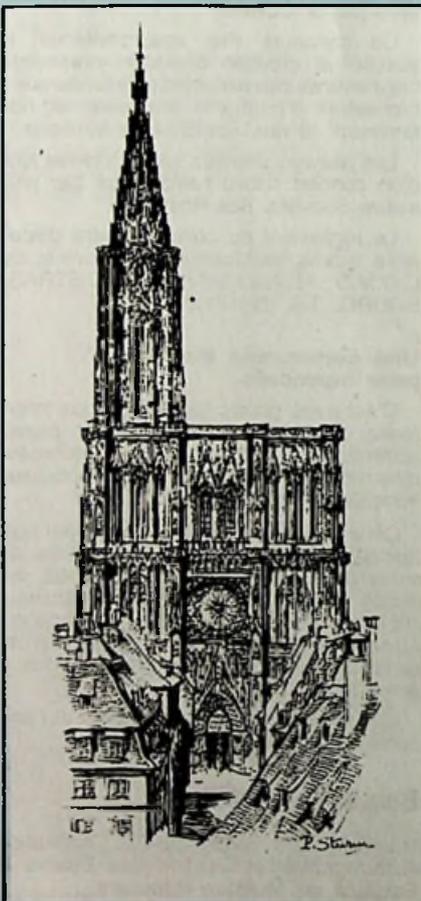
C'est la Chorale Strasbourgeoise qui a organisé cette année le 125^e congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace. Et c'est au Palais des Fêtes de Strasbourg que les délégués des quelque soixante-quinze chœurs affiliés ont siégé dimanche matin, sous la présidence de M. Joseph Muller. Manifestation marquante et voulue comme telle, autant par le comité des Chorales d'Alsace que par la Chorale Strasbourgeoise, dont M. Alfred Schneider est l'actif président.

Le Grand Concert de Gala au Palais des Fêtes

Le concert de la veille avait été une démonstration imposante au niveau régional. Il y avait là l'Harmonie chorale 1858 de Sélestat, la Société Chorale 1857 de Haguenau, la chorale Concordia 1850 de Saverne et la chorale Concordia 1893 d'Ingwiller, réunies sur l'estrade pour chanter sous la direction de MM. J.P. Rohmer de Sélestat, Th. Neumeister d'Ingwiller, F. Fischer de Saverne et M. Fenninger de Haguenau, des chants de la Renaissance, des airs alsaciens et des chansons modernes, œuvres de Lassus, Friderici, Langrée, Roos, Vanderlove, Dohr, Simeone et Touati.

La Cantate : « Les Colombes de Hausbergen »

La remise à l'honneur du patrimoine régional n'est plus en question aujourd'hui.



M. Joseph Muller, Président de l'Association, s'adresse aux Délégués des Chorales.

Au contraire, elle est encouragée, y compris par la création. A ce titre, la première audition de la cantate « Les Colombes de Hausbergen » était particulièrement significative. Le nouveau directeur de la Chorale Strasbourgeoise, Bernard Lienhardt a écrit en vue de ce concert, une cantate s'inspirant de la bataille opposant en 1262 les bourgeois de Strasbourg à leur évêque. La défaite des troupes épiscopales a été un pas décisif vers l'émancipation de la ville. Le texte écrit par Anne Nasc, romance quelque peu en imaginant qu'un vol de colombes, symbole de paix, incita les belligérants à cesser le combat. Catherine Harsany, J.-Paul Friesa et J.-Louis Weber furent les solistes de cette belle audition, où les chœurs et l'orchestre du Conservatoire de la Région surent également se distinguer, sous la baguette judicieuse et efficace de Gérard Foltz, dir. de la Chorale des Enseignants. Cette dernière s'était en effet jointe à la Chorale Strasbourgeoise pour monter en cinq semaines de travail acharné, cette œuvre nouvelle, bien écrite, qui a remporté un très vif succès auprès du nombre public du Palais des Fêtes. C'est B. Lienhardt lui-même qui tenait l'orgue.

La Cantate Alsacienne

En deuxième partie de la soirée, les mêmes formations interprétèrent la « Cantate alsacienne » de Frédéric Adam : une partition que l'éminent musicien alsacien avait en son temps dédiée à la Chorale Strasbourgeoise, et présentée en première audition en 1942. La « Cantate alsacienne » avait, il y a deux ans encore, fait un triomphe à Strasbourg, sous la direction de Jean-Sébastien Béreau.

La reprise de cette cantate, dirigée par Ferdinand Koch, directeur adjoint du Conservatoire, et interprétée par les deux chorales réunies et l'orchestre du Conservatoire (env. 200 exécutants), a su pour sa part rendre sensible la qualité de l'art d'un compositeur dont le nom compte hautement dans la musique alsacienne et qu'il convient d'honorer.



Le Congrès à la « Salle de la Marseillaise »

La rencontre des délégués des soixante-quinze sociétés affiliées à l'Association fut placée dès dimanche matin à 9 h sous le signe de la plus haute aspiration musicale, par l'Hymne à l'Art de Richard Wagner, chanté par la Chorale Strasbourgeoise.

« Qualité, Dévouement, sont les gages de la prospérité du chant choral » devait déclarer M. Joseph Muller dans son rapport, en incitant les chanteurs à approfondir et perfectionner constamment leurs activités.

L'occasion pour les responsables de l'Association de faire le point sur les diverses activités conduites par les chorales, ou par leur Association : on sait en particulier qu'elle organise les désormais traditionnels concours de chant scolaire dans les deux départements, et qu'elle a pris plus récemment l'initiative d'une animation chorale qui un soir de juin chaque année, avec le concours de la municipalité, égale le centre-ville de Strasbourg en même temps que les atmosphères des cliniques et hôpitaux de la ville. A quoi il convient d'ajouter la semaine chantante de Haguenau, le festival de chant choral de Colmar ou l'été musical mulhousien...

A l'issue de ces travaux, la ville de Strasbourg offrait une réception aux congressistes.

Le sénateur-maire de Strasbourg, M. Marcel Rudloff, qui est comme son prédécesseur Pierre Pflimlin, membre d'honneur de la Chorale Strasbourgeoise, a offert à l'issue du congrès une réception en l'honneur des participants. Avec beaucoup d'humour il a adressé un salut très cordial aux choristes, directeurs et responsables, en les encourageant à continuer à chanter et en soulignant que l'Alsace était la province la plus « chantante » de France.

Il y a fort longtemps que le congrès de l'Association des Chorales d'Alsace ne s'était plus tenu à Strasbourg au « Sängertus » ; le fait ne pouvait manquer d'être

relevé. Un banquet officiel au restaurant du Palais des Fêtes a clôturé le congrès.

Chœurs imposés au 36^e concours de chant choral scolaire

1^{er} groupe : Interprétations à l'unisson — Premier degré.

Le Voyage d'une Goutte d'Eau : Paroles de Lorène Lame. Musique : Félix Bernard Struber-Editions Musicales de l'Ill 68150. Illhaeusern. Tél. : (89) 71.80.40.

2^e groupe : Chœurs à deux voix égales — Premier degré.

Le Long de la Volga (Russie). Harmonisation : Myriam Bousson.

3^e groupe : Chœurs à trois voix égales — Premier degré.

La Violette (J'ai un long voyage à faire) Picardie. Harmonisation Carl Orff — Florilège Voix Egales — Editions A Cœur Joie.

4^e groupe : Chœurs à deux voix égales — Collèges — Lycées.

Mouchelette-Paroles et Musique : Anne Sylvestre. Harmonisation : Etienne Daniel — Répertoire Choral des Ecoles de la Ville de Paris. Edit. A Cœur Joie.

5^e groupe : Chœurs à trois voix égales — Collèges — Lycées.

Le Printemps est court — Texte et Musique : Marie-Thérèse Robin. Harmonisation : Etienne Daniel — « Change le Temps ». Edit. A.C.J.

6^e groupe : Chœurs à trois voix mixtes — Collèges — Lycées.

Joyeuse Promenade de Printemps. Harmonisation : Carl Reysz. Edit. Association Chorales d'Alsace.

7^e groupe : Chœurs à voix égales — Ecoles Normales.

Mon mari est parti — Paroles et Musique : Anne Sylvestre. Harmonisation à trois voix égales : Raphaël Passaquet — Chansons de notre Temps. Edit. Lemoine (Heugel).

8^e groupe : Chœurs à quatre voix mixtes — Lycées — Ecoles Normales.

Le Temps chemine — Textes de Marie Laheurte — Musique : Bernard Andrès. Collection « Contemporains » n° 141. A.C.J.

Le Concours de Mulhouse aura lieu mercredi 2 mai, au Théâtre Municipal de Mulhouse. Pour les inscriptions, s'adresser à M. Jean-Pierre Moser, Résidence Orange, 36, rue Anna-Schoen, 68200 Mulhouse.

Le Concours de Strasbourg est fixé au mercredi 16 mai, au Palais des Fêtes de Strasbourg. Pour les inscriptions, s'adresser à M. Jean-Louis Weber, 3, rue de Barr, 67460 Souffelweyersheim.

Délai d'inscription pour Mulhouse : 29 février 1984. Pour Strasbourg : 15 mars 1984.

BISCHHEIM

Une mini-révolution culturelle et musicale

D'un côté la tradition, immuable par définition et sympathique. Une soirée de gala très suivie, dont on connaît par avance la qualité et le succès. De l'autre, des efforts évidents pour aller plus loin, et miser, à la façon d'un pari, sur la plus-value, la prospective. En cette matière, l'Harmonie de Bischheim et son directeur, Charles Dromson, sont orfèvres. Un principe : ne jamais se reposer sur les lauriers et aller de l'avant. Avec tous les risques que cela comporte. Le dernier concert, samedi, au Palais des Fêtes, en est la parfaite illustration.

D'abord des valeurs sûres qui permettent à un ensemble d'harmonie de s'exprimer pleinement, telles l'ouverture de « Poète et paysan » de Suppé, ou encore « Jésus-Christ superstar » avec les échos mélodiques sonnent à toutes les oreilles. Mais à côté, un effort d'originalité qu'il faut souligner. Comme par exemple le concerto pour hautbois de Bellini, dont le parfait équilibre entre le soliste — Daniel Keyser — et l'orchestre, toujours attentif à ne point couvrir l'instrument, est exemplaire.

Ou encore des « Variations sur un thème folklorique coréen » qui ont consacré le mariage des percussions et des vents, servi par une exécution d'une précision toute orientale.

Contemporain et régional, c'était encore le choix d'une suite originale de Charles Beck qui connaît toutes les ressources de l'orchestre d'harmonie et sait parfaitement les mettre en évidence. « City-Life » — le titre est déjà explicite — transcrit en américain des impressions musicales strasbourgeoises. Il fallait le faire ! La vision made in USA du folklore alsacien



Cmf

Promenade à travers nos régions

surprenante a priori, mérite d'être entendue avec attention. Il y a là un rapprochement curieux, peut-être justifié, en tout cas réussi.

C'est avec des extraits de « L'opéra de quat'sous », de Kurt Weill, que l'Harmonie s'est lancée dans l'aventure. En formation réduite, elle a réussi un véritable exploit technique qui, malgré une explication verbale, n'a sans doute pas convaincu un public habitué à des accords autrement agréables. Un petit effort musical est de toute façon nécessaire, ne serait-ce que pour mieux faire apprécier l'ensemble du programme que le public a reçu avec enthousiasme. Les bis en sont témoin, notamment le premier qui s'est posé en forme de devinette : il s'agissait de « Fiddle-Fadle » de Leroy Anderson.

Lors du vin d'honneur, le Président Robert Bottemer a salué les personnalités présentes, notamment M. Klein-Mosser, conseiller général et maire de Bischheim, entouré de ses adjoints, Me Krantz, maire de La Wantzenau, M. Maechler, Président des Sociétés de musiques du Bas-Rhin et M. Klaus Schulz, « Geschäftsführer du Bund deutscher Blasmusikverbände ». J.L.

Auvergne

Allier HURIEL

Nécrologie :

M. Eugène Chabridon

Un grand serviteur de la musique nous a quittés. En accompagnant jusqu'à sa dernière demeure en ce lundi d'automne 10 octobre 1983, M. Eugène Chabridon, la musique des « Enfants de la Toque » d'Huriel perdait celui qui fut son chef pendant quarante années consécutives. Une foule considérable d'amis sincères l'entourait une dernière fois et témoignait à sa famille, toute l'affection qu'elle éprouvait envers cet homme qui restera dans le grand livre de l'Histoire des « Enfants de la Toque », sans doute le plus grand qu'ils eurent le bonheur de posséder et qui donna tant pour un art dont il avait la vraie vocation, comme il n'en existe guère maintenant. Vocation qu'il a su transmettre à toute sa famille, puisque ses quatre enfants sont tous musiciens, ses fils Henri, Pierre et Roger sont d'ailleurs tous les trois membres exécutants de notre harmonie, Pierre est membre du Comité Directeur



M. Philippe Murat, Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Allier, remettant à M. Eugène Chabridon (avec la casquette) la médaille et le diplôme du Centenaire de la Société « Les Enfants de la Toque » le 19 juin 1983, à Huriel (Allier).

dont Roger est le Trésorier. Le nom de Chabridon ici à Huriel est synonyme de musique, tant l'empreinte de son ancien chef est restée grande.

M. André Relin, Vice-Président de la C.M.F. et Secrétaire général de la toute nouvelle Fédération Auvergne avait tenu à faire le déplacement de Vichy, avec son épouse, pour marquer sa reconnaissance et par là même celle de tous les musiciens de France à cette figure régionale qu'était M. Eugène Chabridon qui jusqu'au bout de ses forces avait tenu la baguette et qui avait eu le bonheur de vivre au mois de juin dernier le Centenaire de sa Société, événement sur lequel nous aurons l'occasion de revenir dans un prochain numéro. M. Murat, Président de l'Union départementale, M. Daloz, chef de l'Harmonie de Montluçon, ainsi que bon nombre de ses musiciens, M. Berthomier, Président de l'Union Musicale de Domérat avec également beaucoup de ses musiciens en



Ruines du château de Bourbon-l'Archambault

voisins et en amis étaient présents. De nombreuses sociétés musicales étaient représentées. Agé de 73 ans, M. Chabridon était titulaire des Palmes Académiques, Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Médaille d'or de la C.M.F., Administrateur honoraire de la Fédération Musicale du Centre.

Le souvenir de cet homme intelligent, musicien dans l'âme, et tout dévoué à la cause de la musique populaire n'est pas près de s'effacer à Huriel.

A son épouse, Madeleine, à ses enfants et à toute sa famille, nous renouvelons nos sincères condoléances, avec l'expression de toute notre sympathie.

Procès verbal de la Réunion du Comité de Direction provisoire du 29 octobre 1983

Les statuts de la Fédération des Sociétés Musicales de la Région Auvergne, préparés lors de la réunion constitutive du 27 février 1983, ayant été déposés à la Préfecture du Puy-de-Dôme le 15 septembre 1983 (dossier n° 10 439) et l'insertion ayant paru au Journal Officiel n° 222 du 24 septembre suivant (page 8 970 N.C.), le Comité de Direction provisoire de la Fédération régionale s'est réuni le samedi 29 octobre 1983, à 10 heures, au siège social, 5, rue des Aimés à Clermont-Ferrand, en vue de fixer la date d'une première Assemblée Générale et d'en établir l'ordre du jour.

Etaient présents :

M. Jacques Wegli, Président,
MM. les Vice-Présidents : Philippe Murat (Allier), Robert Estic (Haute-Loire) et Conrad Rodriguez (Puy-de-Dôme),
M. André Relin, Secrétaire Général,
Mme Maguy Farnoux, Secrétaire Générale adjointe,
M. Jean Magaud, Trésorier Général,
M. Roger Faguet, Trésorier Général adjoint.

S'était excusé : M. Paul Vidal, Vice-Président (Cantal) qui était représenté par M. Lalande (Aurillac).

Assistaient également à la réunion :

M. Boudon, Secrétaire de la Fédération de la Région de Brioude et M. Freycenon, représentant la Région du Puy.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. Relin, en sa qualité de Vice-Président de la C.M.F., renseigne ses collègues sur les travaux des Commissions techniques de la Confédération Musicale de France qui se sont récemment réunies, à plusieurs reprises, au Centre Culturel de la C.M.F., 103, boulevard Magenta à Paris. Ces travaux ont porté notamment sur : le répertoire musical de nos sociétés, la création d'une bibliothèque centrale, la réforme de la formation musicale dans nos Ecoles de musique, le choix des épreuves à imposer dans les concours et examens d'élèves en 1984, les modifications à apporter au Règlement Confédéral des concours de musique.

Il informe également ses Collègues qu'une Assemblée Générale extraordinaire de la C.M.F. se tiendra le 19 novembre à Paris. A l'ordre du jour : « Approbation de la modification des statuts de régionalisation (dernière rédaction aux fins d'acceptation par les différentes Autorités chargées de leur homologation » dont le Conseil d'Etat.

Il espère vivement que cette importante question des statuts confédéraux sera enfin résolue, afin que toutes les Régions soient représentées au sein du Conseil d'Administration de la C.M.F.

Passant à l'ordre du jour, M. Wegl rend compte à ses Collègues des démarches qu'il a dû effectuer auprès des Autorités Préfectorales pour le dépôt des Statuts Fédéraux et des précisions et modifications qui ont été apportées, notamment à l'article 6 en ce qui concerne l'adresse du siège social et à l'article 8, en ce qui concerne les legs qui ne doivent pas être mentionnés, étant donné que notre Association n'est pas reconnue d'utilité publique.

Après un long échange de vues, le Comité décide de fixer la date du premier Congrès Fédéral au dimanche 8 avril 1984 à 9 h 30 à Clermont-Ferrand. Des démarches seront effectuées auprès de la mairie de Clermont-Ferrand, dans le but d'obtenir un local suffisamment vaste pour abriter ces assises, qui pourront éventuellement se dérouler pendant toute la journée. Il faudra prévoir également un endroit pour le déjeuner.

Les Présidents Départementaux devront faire parvenir le plus tôt possible, au Secrétaire Général : M. Relin, la liste de leurs sociétés avec le nom des responsables, afin de lui permettre de convoquer, en temps utile, toutes les sociétés fédérées des quatre départements de la Région et aussi de commencer à établir un fichier.

Ainsi que le prévoit l'article 27 des statuts, des représentants du Conseil Régional, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles et de la Direction Régionale du Temps libre et de Jeunesse et sports seront invités au Congrès.

L'ordre du jour de l'assemblée générale est esquissé comme suit :

- Appel des délégués et remise des pouvoirs,
- Allocution du Président,
- Exposé du Secrétaire Général sur le fonctionnement de la Fédération et son organisation,
- Exposé des Présidents Départementaux,
- Fixation du montant des cotisations régionales (par société et par membre),
- Avance des départements à la Fédération pour lui permettre de commencer à fonctionner,
- Siège social : Participation des départements aux dépenses (Les locaux 5, rue des Aimés appartenant à l'Union Départementale du Puy-de-Dôme),
- Questions diverses,



Vallée de l'Aurance

— Installation des 21 Membres du Conseil d'Administration désignés par les assemblées générales départementales (article 10 des statuts) : Allier = 6 ; Cantal = 2 ; Haute-Loire = 3 ; Puy-de-Dôme = 10),

— Election du Comité de direction conformément à l'article 17 des statuts.

En ce qui concerne les cotisations régionales, M. Estick craint qu'elles alourdissent le budget de nos sociétés. A son avis, la régionalisation ne devrait pas créer de nouvelles charges, mais, au contraire, faciliter la gestion de nos sociétés. Il estime qu'on devrait obtenir des subventions pour sa mise en application.

M. Freyrenon indique que le Groupement des Fédérations Musicales de la Région Rhône-Alpes demande actuellement une cotisation annuelle de 30 francs par société.

M. Relin dit qu'il faudra bien faire fonctionner la Fédération Régionale ainsi créée et qu'il conviendra de trouver des ressources suffisantes pour mener à bien notre action.

Il donne un aperçu du rôle important de la Fédération sur le plan régional (social et culturel) et des multiples tâches qui lui incomberont, nécessitant, au siège social, un secrétariat bien équipé pour les assumer d'une façon permanente. Comment sera rémunéré le secrétaire administratif indispensable si nous n'obtenons pas une aide de fonctionnement ? A ce sujet, il y aura lieu de contacter les Autorités Régionales.

M. Wegl émet l'idée de la création d'une Maison de la Musique à Clermont-Ferrand (Capitale Régionale) qui pourrait abriter de nombreuses activités de la Fédération, notamment des stages et les répétitions d'un Orchestre d'Harmonie Fédéral des Juniors. Une demande, dans ce sens, pourra être faite auprès de la Municipalité de Clermont-Ferrand.

Lorsque le Conseil d'Administration sera installé et le Comité de Direction élu, un règlement intérieur définira les attributions et responsabilités de chacun des membres, de même qu'il prévoira la mise en place d'un secrétariat administratif permanent et de commissions techniques chargées de l'organisation des stages, concours, examens d'élèves, etc.

En attendant que la Fédération Régionale fonctionne normalement, chaque fédération ou Union Départementale réglera, dans les délais impartis, les affaires du ressort confédéral directement avec la C.M.F. (primes d'assurances, abonnements au journal confédéral, cotisations confédérales, etc.).

Il est demandé à chaque Président Départemental de constituer et de transmettre le plus tôt possible à la Fédération, les dossiers concernant les manifestations et les activités prévues en 1984 dans leur département, afin d'être en mesure de présenter des demandes de subvention à la Délégation Régionale de la Musique et au besoin, au Conseil Régional.

M. Wegl remet à chacun des membres présents un exemplaire des statuts fédéraux avant que la séance soit levée à 12 h 45.

Le Secrétaire Général,
André RELIN

Bretagne

Morbihan

LANESTER

Guy Talédec, Président de notre Club, n'est plus.

Emporté par une longue et cruelle maladie, Guy nous a quittés à 52 ans.

Président de l'A.C.L. depuis 1974, il laisse à ceux qui l'ont connu, l'empreinte de son dévouement à la cause de l'Accordéon et du Jumelage avec l'Akkordéon-Club de Ludwigshafen-Niedertel, dont il fut à l'origine.

A cette occasion il recevait en avril dernier le diplôme de Membre d'Honneur de la Ville de Ludwigshafen, ainsi que la médaille de la Confédération Musicale de France, des mains de M. Galinier, Président de la F.M.B.

Premier concert de la saison pour l'Harmonie Municipale

Le dimanche 9 octobre 1983, l'Harmonie Municipale a donné, sous la baguette de son chef Roland Delemailly, son premier concert de la saison 1983-1984.

De très nombreux parents et amis, venus rendre hommage aux musiciens, emplirent la vaste salle Cerdan. Nous avons remarqué parmi l'assistance Mme Berthelot, épouse de M. Berthelot, Maire de Brest, M. Berest adjoint à la Culture, M. Maine, représentant la Musique des Equipages de la Flotte.

Le programme très varié fut présenté et expliqué par le secrétaire archiviste de l'Harmonie Municipale, M. GUERVENOU, le présentateur habituel.

Tout d'abord ce fut « La célèbre marche militaire » de Franz Schubert, sur un arrangement d'Alfred Delbecq. Puis dans l'ouverture dramatique « La Princesse Tragique » de R. Coiteux, les clarinettes surent donner sa juste valeur à l'allégo, tandis que Georges Barron, dans l'andantino, fit apprécier toute la richesse harmonique du saxo alto. Le Ballet de la Source de



Bretagne ancienne

Emf

Promenade à travers nos régions

Léo Delibes — saxo alto Michel Lample — demanda aux musiciens beaucoup de finesse d'exécution. L'intermezzo de « Cavalleria Rusticana » de Mascagni, constituait une pause avant l'interprétation de España, suite de valse écrite par E. Waldteufel sur les motifs de la rhapsodie d'Emmanuel Chabrier.

N'oublions pas « La Chasse », célèbre polka de J. Strauss arrangée par J. Devogel et « 76 trombones » de Meredith Willson qui précédèrent la partie moderne du concert, constituée par « Tango Fandango » de Warren Barker et « Dixieland Spectacular » de John Edmonson.

Après avoir remercié les nombreux spectateurs pour leur présence et leurs chaleureux applaudissements, le présentateur de l'Harmonie Municipale leur donna rendez-vous pour le 20 novembre, à l'occasion du traditionnel concert de la Sainte Cécile.

Champagne-Ardenne

Ardennes

Après son ouverture en fanfare, le 21 juin (dont nous avons déjà parlé), l'événement musical ardennais, comme le français d'ailleurs, a marqué successivement le paroxysme, la léthargie et le réveil de l'activité des sociétés.

Le paroxysme d'abord durant son premier mois, avec les fêtes de plein air et les festivités des 13 et 14 juillet, sur lesquelles nous n'insisterons pas.

La société sans doute la plus sollicitée, fut l'Harmonie SNCF de Charleville-Mézières qui assura l'officielle cérémonie départementale de commémoration au mémorial ardennais de la Résistance du 40^e anniversaire de la mort de Jean Moulin. Cette société donna un grand concert en salle comble à Villers-Semeuse le 4 juillet et envoya son orchestre bavarois à la Fête des Roses à Givet et à Tagnon.

L'Harmonie Musicale de Sedan, qui n'avait pu marquer l'avènement de l'été le 21 juin, se rattrapa le 25 juin par un concert de qualité sur le kiosque du jardin botanique local.

Les examens de musique se sont déroulés un peu partout, tandis que l'Harmonie de Rimogne se produisait à Renwez en collaboration avec les choristes et fûtistes du collège de sa cité.

Les 13 (retraite aux flambeaux) et 14 juillet (défilé) furent assurés au mieux en fonction des effectifs disponibles, mais souvent moins difficilement que dans un passé récent. Les restrictions apportées aux vacances par la limitation des devises et du pouvoir d'achat dans un département durement secoué par la crise économique ne sont pas sans y avoir contribué, l'Harmonie de Vouziers assura 4 cérémonies le même 14 juillet, « les Enfants d'Yvois », 5.

A Haybes-sur-Meuse, 5 décorations C.M.F. et F.M.A. et 10 diplômes de la F.M.A. furent remis à des musiciens. A Margut, 2 vétérans belges et un français de 83, 76 et 70 ans appartenant à la fois à « La Fraternelle » et aux « Enfants d'Yvois », basse, baryton et clairon-cor totalisant à eux trois deux siècles d'activité musicale ont été décorés. A Douzy, outre le diplôme de la cavalcade de Carignan en 1982, de nombreux jeunes fanfaristes de « La Douzinoise » ont reçu de leur Président des distinctions sur épauvette et galon, cette société décidant peu après de créer une section de majorettes.

La Batterie-Fanfare « L'Etoile Jovienne de Joigny-sur-Meuse a animé la réception d'une délégation de Joigny (Yonne) tandis que « Les Amis Réunis » de Bogny-sur-Meuse organisaient, le 13, une grande kermesse et que l'Union Musicale Revinoise envoyait son orchestre champêtre saluer les campeurs installés au terrain municipal.

La fin juillet et le mois d'août furent évidemment bien plus pauvres en événements musicaux, hormis l'annuel défilé de la Sainte Anne à Rethel auquel participèrent les Harmonies de Hautes-Rivières et de Rethel et les batteries-fanfarses d'Attigny et de Joigny-sur-Meuse, quelques sociétés purent effectuer des sorties, telle « La Fanfare de Rocroi » à Higuimont et tel « L'Indépendant » de Nouvion-sur-Meuse à Flize.

La reprise de l'activité musicale après les « congés payés » et « vacances scolaires » a coïncidé souvent avec les cérémonies du 39^e anniversaire de la Libération, notamment au plateau de Berthaucourt (Harmonie SNCF de Charleville-Mézières), à Haybes-sur-Meuse (avec association du martyr de 1914), Givet, Fromelennes, Bogny-sur-Meuse, Sedan, Carignan...

Les fêtes patronales et de quartiers ont revu les musiciens de Sedan, SNCF du chef-lieu (à Douchery), Carignan, Margut, Vouziers, Vireux-Wallerand.

D'autres manifestations multiformes, ponctuelles ont eu lieu çà et là : excursion de l'Harmonie Municipale de Fumay au parc belge d'attractions de Wallibi ; salut de l'Harmonie des Deux-Vireux au petit train touristique belge ressuscité de Treignes ; visite aux boulistes de musiciens de l'Union Musicale Revinoise ; inauguration de la foire de Sedan par l'Harmonie Municipale locale ; méchoui du club nautique arrosé de flons flons de l'Harmonie de Haybes ; messe en musique de l'Association Sainte-Cécile de Charleville-Mézières à Rouvroy-sur-Audry et de 4 musiciens sedanais à Douzy ; sorties de l'Harmonie Municipale de Monthermé à Bogny-sur-Meuse et des « Amis Réunis de Bogny-sur-Meuse à Rouvroy-sur-Audry ; apéritif-concert (arrosé par la pluie) de l'Union Musicale Nouzonnaise à la journée des anciens ; danses bavaroises SNCF à Vrigne, pour la Batterie-Fanfare locale à Monthermé.

Comme chaque année, la Musique Principale des Troupes de Marine est venue réhausser les cérémonies anniversaires de 1870 à Bazeilles et de 1914 en Belgique proche. Le Président Pihet, le Vice-Président Harbulot, les administrateurs Demay et Lefer, la secrétaire, F. Harbulot, les anciens chefs Paquet et Vincent ont tenu à assister au grand concert donné au jardin botanique de Sedan devant plus de 1 500 auditeurs et à témoigner leur sympathie au chef Ballada et à ses brillants sous-chefs et exécutants, le 2 septembre, en nocturne.

Languedoc

Gard

VAUVERT

Concert de l'Association Musicale

Pour son concert de rentrée et pour fêter Ste-Cécile sa patronne, l'Association Musicale nous a présenté le vendredi 25 novembre un programme très sélectif avec au passage un salut amical à des amis.

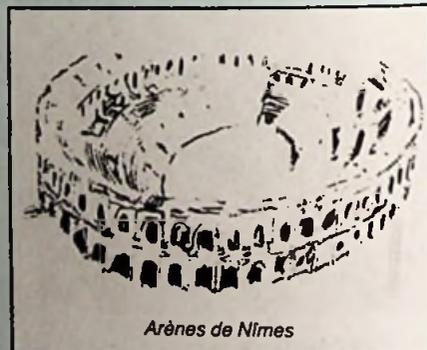
Ainsi en entrée « la Chanson des razzeteurs » de Georges Vernet, Chef d'Orchestre lyrique bien connu en particulier des Vauverdois, était un hommage de l'Association Musicale à cet éminent musicien Nimois, d'autant que cette marche avait été dédiée par l'auteur à M. François Sénégas alors Président des Sociétés Musicales du Midi.

La populaire ouverture « Poète et Paysan » de Franz Von Suppé techniquement très délicate à interpréter permit de mettre une nouvelle fois en valeur notre ami Raphaël Lahiguéra au saxophone alto.

Vinrent ensuite « Les Chants Russes » d'Edouard Lalo avec une nouvelle manifestation de sympathie envers son transcripateur, M. Jacques Pierson, Professeur au Conservatoire National de Nîmes et qui fut le Directeur de l'Association Musicale pendant 15 ans.

Au saxophone-alto Mlle Josiane Grouchi elle-même élève de M. Pierson et actuellement professeur à l'Ecole de Musique de Vauvert, allia avec aisance, charme, sonorité et style pour son premier concert avec l'Association Musicale. Souhaitons retrouver souvent cette charmante interprète à nos concerts.

Le Trio Flûte-Clarinette-Basson, composé de MM. Fabre, Cannarrozo, Minair nous a depuis longtemps habitué à des exécutions très remarquées et cette fois encore, les judicieuses transcriptions de M. Minair



Arènes de Nîmes

sur des œuvres populaires enchantèrent l'auditoire.

En deuxième partie le générique de la série américaine « Dallas » précéda « la Houzarde » valse très brillante de Louis Ganne.

« Feux d'artifice avec Gilbert Bécaud » fut le passage « Variétés » du concert. « Les marchés de Provence » et « Il était mon copain » mirent à nouveau en évidence Mlle Grouchi et M. Dumas.

Pour finir le paso-doble « Amparito Rocca » fut bissé par l'assistance.

Merci à l'Association Musicale pour ce brillant Concert de rentrée et merci à son Directeur dont nous reconnaissons toujours son efficacité dans l'interprétation des différentes œuvres.

HERAULT

Lansargues

La société musicale invitée par l'Association Musicale de Dossenheim.

Pour fêter son 90^e anniversaire, l'Association Musicale de Dossenheim (Allemagne) a de nouveau invité l'Association Musicale de Lansargues à participer du 28 au 31 octobre 1983 aux festivités musicales prévues pour cet événement.

Présent à divers titres pour ce voyage, j'ai l'honneur de vous adresser un compte rendu sur cette rencontre due à l'excellente initiative de ces deux Associations Musicales.

Ami de M. Castan, j'ai participé comme exécutant au sein de l'ensemble de Lansargues et en tant que Vice-Président de la Fédération du Midi, je remplaçais M. Sarzi indisponible.

Je suis doublement satisfait d'avoir pris part à ces festivités, d'abord pour l'accueil chaleureux qui nous a été réservé.

Anciens et nouveaux participants de l'Association Musicale de Lansargues ont fait l'objet d'une attention vraiment remarquable de la part de leurs hôtes. Nous avons été choyés par nos collègues de Dossenheim au-delà de toute espérance, et cela non seulement par devoir mais par sincère amitié. Le personnel et les amis de l'Association musicale de Dossenheim se sont dépensés sans compter pour satisfaire leurs amis du Midi pendant les quatre jours de séjour.

Je sollicite donc votre accord pour faire parvenir à l'Association Musicale de Dossenheim un Diplôme d'Honneur et la Médaille d'Or de la Fédération Musicale du Midi au titre de la Société en remerciement du chaleureux accueil qui nous fut témoigné.

Le samedi 29 dans la matinée, M. Castan avec une délégation de la Musique de Lansargues a été se recueillir sur la tombe de M. Joseph Burghart. Tous deux membres de l'Amicale des anciens prisonniers de guerre, M. Joseph Burghart était à l'origine du rapprochement de nos deux Sociétés Musicales.

Au cours de la réception d'Adieux, M. Castan remit la Médaille d'Or de la Fédération Musicale du Midi à M. Rudolf Neureither, Directeur de l'Association Musicale de Dossenheim.

— La Médaille de Bronze de la Fédération Musicale du Midi à M. Elmunt Barth, responsable de l'organisation du Festival.

J'ai eu le plaisir de remettre :

— La Médaille d'Or de la Fédération Musicale du Midi à M. Oscar Zimmermann, Président de l'Association Musicale de Dossenheim.

— La Médaille d'Argent de la Confédération Musicale de France à M. Téter Denguer, Maire de Dossenheim.

— La Médaille d'Or de la Confédération Musicale de France à M. Franz Halter, Président de la Fédération Musicale « Rhin-Neckar. »

— M. Castan reçut la Lyre d'Or de la Confédération Musicale Allemande ainsi que la Médaille d'Or de Direction.

— Il lui fut remis en outre un Parchemin souvenir de Dossenheim avec la Coupe de l'Amitié.

— Enfin la Médaille de l'Europe avec Parchemin lui fut attribuée par le Délégué au Parlement Européen.

M. Allegre de la Musique de Lansargues et moi-même reçurent la Lyre d'Or de la Confédération Musicale Allemande.

Mon deuxième sujet de satisfaction fut la remarquable prestation musicale des Sociétés représentées.

Deux sociétés françaises étaient présentes : Lansargues et Dossenheim — Alsace. Elles obtinrent un succès mérité avec un répertoire et une interprétation bien française. Je tiens aussi à remercier les musiciens professionnels ou de haut niveau qui ont bien voulu prêter leur concours à notre ami Castan afin de représenter notre région face aux redoutables et parfaites formations d'outre-Rhin.

Il n'y a pas de secret dans le rendement d'un Orchestre, même s'il n'est composé que d'amateurs. Nos collègues allemands nous ont tous présenté le fruit d'un travail assidu et un esprit de sociétaire que nous devons leur envier.

L'Association Musicale de Dossenheim, véritable pépinière de jeunes musiciens (garçons et filles) sous la Direction de son Chef M. Rudolf Neureither en est un exemple. Nul ne ménage sa peine, mais les résultats sont là...



Cathédrale Saint-Just (Narbonne)

SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS

Musique classique de l'été en l'église paroissiale

Les concerts de l'orchestre philharmonique de St-André, animés par Joseph Gabaudan, président de la Société philharmonique de St-André et dirigés par le chef Henri Salvador se sont poursuivis cet été, suscitant un intérêt accru. Les œuvres interprétées d'exécution délicate et très intéressantes nous ont fait apprécier l'homogénéité de l'ensemble, la justesse des différentes parties instrumentales. Les tempi et les nuances dans la phrasé musical ont marqué un net progrès sur les années précédentes. Pour la première fois, en interludes, les jeunes Pascal Pace à la trompette et Henri Raunier au trombone se sont fait entendre en solistes, accompagnés à l'orgue par H. Lassalvy. La présence de M. le Sénateur-Maire Gérard Delfau, une nombreuse assistance de Saints-Andréens et d'estivants ont marqué l'intérêt porté à l'orchestre et à son chef.

Le récital de piano à quatre mains du 19 juillet donné sur un magnifique piano de concert par Christian Debrus et Meriem Bleger fut de très haut niveau. Christian Debrus, en effet, est un pianiste qui joue en soliste avec orchestre les concertos de Ravel, Beethoven, Haydn... Meriem Bleger, lauréate des concours internationaux joue aussi avec orchestre en France et à l'étranger. Ces deux artistes dont la virtuosité le dispute à la sensibilité dans une technique souple ne manquent pas de panache. Les deux bis réclamés par l'assistance prouvent assez quel fut l'enthousiasme des auditeurs qui garderont l'impression d'avoir vécu une soirée privilégiée.

Quant au concert du 11 août, assuré par Robert Thuillier flûtiste soliste à l'orchestre de la Suisse Romande et Michel Luckin contrebassiste à l'orchestre de Lille, ils ont fait preuve de grand talent, sachant mettre leur technique sans faille au service de la musique et nous faire partager leur art et leur joie communicative. Un duo éblouissant et chaleureux !

Hugues Lassalvy

LUNEL

Le Réveil des Pascallunes a fêté comme chaque année la Sainte Cécile.

Le dimanche 20 novembre 1983, le défilé est parti à 10 h 30 de la Mairie où est son siège social, accompagné de M. le Maire et des autorités locales, il a parcouru les artères principales de la ville jusqu'à l'église où il a participé à la messe et joué deux morceaux. Après la messe il a donné un concert devant l'église et reçu les applaudissements de la foule. Il s'est rendu ensuite en défilant à la M.J.C. où a eu lieu la remise des médailles et des certificats de bonne conduite par la marraine, Mme Nicole Rebuffat, « manadière » locale dont le « Réveil » est fier de porter la devise quand il défile en tenue de gardien, ainsi que par M. Rauzier Président fondateur, M. le Maire et par M. Clarimon Président actuel. A cette occasion il a été remis à M. Jean Rey, Directeur musical, par les anciens du Réveil leur drapeau retrouvé dans un grenier en bon état et datant d'une cinquantaine d'années, ce moment a été pour tous très émouvant. Il y eut ensuite un

Cmf

Promenade
à travers
nos régions

apéritif avec les personnalités locales et les nombreux amis invités. Ensuite le défilé s'est rendu à l'hôtel du Palais où un immense banquet a clôturé cette journée pendant laquelle nous avons eu le privilège d'applaudir le magicien Régis Vidal de Béziers, qui a su animer cette Sainte Cécile en contentant les grands comme les petits.

A l'an prochain.

BEZIERS

Fête de la Sainte Cécile le 20 novembre 1983.

Sur l'initiative de M. l'adjoint aux Affaires Culturelles de la Ville de Béziers, cette année, la Sainte Cécile s'est déroulée toute la journée. Dès 10 h, c'était la Pena Lou Camelous qui se fit entendre sur les allées, le parvis du théâtre, la rue de la République et la place de la Mairie.

C'était également la Pena Rouge et Or, partie de la place Saint-Jacques qui fit une aubade à la Maison de Retraite puis se

dirigea vers la Cathédrale Saint-Nazaire et la place de la Mairie, éveillant partout de joyeux échos.

Dans le même temps, l'Estudiantina Biterroise, sous la direction de M. Vidal, donnait un concert en l'Eglise Saint-Jacques durant l'office religieux. A la Cathédrale Saint-Nazaire, sous la direction de M. Claude Levy, la Chorale la Canterella interprétait, avec un rare talent, des œuvres de J.-P. Rameau. A l'Immaculée Conception, la Chorale Pic Trinité, sous la conduite de M. l'Abbé Penalba, se produisait à la messe de 11 h, et la Lyre Biterroise, sous la direction de M. Léon Collet, retentissait simultanément sous les voûtes de la Basilique Sainte-Aphrodite, avec, en soliste, M. le Docteur Boucard, Président de la Lyre Biterroise, accompagné à l'orgue par Mme Henric.

A 12 h 30, les Sociétés qui avaient participé le matin aux diverses cérémonies se retrouvèrent à l'hôtel du Lac pour la remise des décorations et l'apéritif. C'est Maître Bouys, Adjoint au Maire et représentant M. G. Fontes, MM. Christian Landuze, Lucien Miecham — Trésorier de la Fédération —, André Galy — Vice-Président des Sociétés de l'Hérault, Zone B —, qui accueillirent tous les invités. M. René Portes, Secrétaire Général de la Fédération, prononça quelques mots pour dire que la fête de la Sainte Cécile est d'abord la fête des musiciens amateurs. Puis il félicita la municipalité, en particulier Maître Bouys, d'avoir proposé de programmer les festivités musicales sur l'ensemble de la journée, ce qui apporte à cette manifestation un plus grand intérêt.

Maître Bouys, à son tour, et au nom de M. Fontes et de la municipalité, souhaite à Sainte Cécile 1983 un franc succès. Il remercia tous les musiciens et souligna, lui aussi, la nécessité d'une musique d'amateurs. « Sa place est », dit-il, « dans notre cité, primordiale ».

M. R. Portes et Maître Bouys devaient remettre diverses décorations à des musiciens de toutes les générations.

C'est à 15 h, au Palais des Congrès, que se retrouvèrent les mélomanes pour assister à la seconde partie de la fête. La salle était tout juste assez grande pour contenir la foule des spectateurs venus applaudir les exécutants. C'est en présence de M. G. Fontes, Maire de Béziers, et Mme Fontes, M. P. Balmigère, Député de l'Hérault, de nombreux Conseillers Municipaux, M. R. Portes, Secrétaire Général de la Fédération, M. L. Miecham, Trésorier Général de la Fédération, M. A. Galy, Vice-Président de la Zone B, M. Cl. Limon, Secrétaire Général Adjoint, M. Fromentin, Directeur de l'Ecole de Musique de Béziers, que le concert débuta.

Tout d'abord, la Pena les Etoiles du Rail, sous la direction de M. Liguory, puis la Pena los Biterres, sous la direction de M. Guy Moncassin.

Ce furent les élèves du Conservatoire et de l'Ecole de Musique de Béziers qui prirent le relai. Les élèves de la classe de chant — dont le professeur est M. Rouger — M. Ranc, accompagnés au piano par Mme Fromentin, interprétèrent : l'Air de Marie des Mousquetaires au Couvent, l'air de Mimie, extrait de la Bohème, et le Chant Indien, de Rose Marie.

M. Pierre Durail, baryton interpréta l'Air d'Escamillo, extrait de Carmen, l'Air de Zurga des Pêcheurs de Perles et l'Arioso de Benvenuto Cellini.

Sabine Gazançon, mezzo soprano, interpréta la Habanera et Prés des Remparts de Séville, extraits de Carmen, et la Romance de Mignon.

La classe de Clarinette, dont le professeur est M. Pailhes interpréta la Vieille chanson de R. Clérisse, avec P. Saumeres accompagné au piano par Mme Cassan Vidal.

La classe de Trompette, dont le professeur est M. Cl. Limon, interpréta un extrait du Concerto de Vezacini, avec Hervé Barthes et Olivier Perry accompagnés au piano par Mme Cassan Vidal.

La classe de Guitare dont le professeur est M. Bea interpréta la Sonate d'Albeniz et prélude n° 1 d'Heiter Villa Lobos.

La classe de Violoncelle dont le professeur est M. Poirier, interpréta Sonate pour Violoncelle, puis ce fut la Chorale du Pic Trinité, sous la direction de M. l'Abbé Penalba qui interpréta divers morceaux de son répertoire.

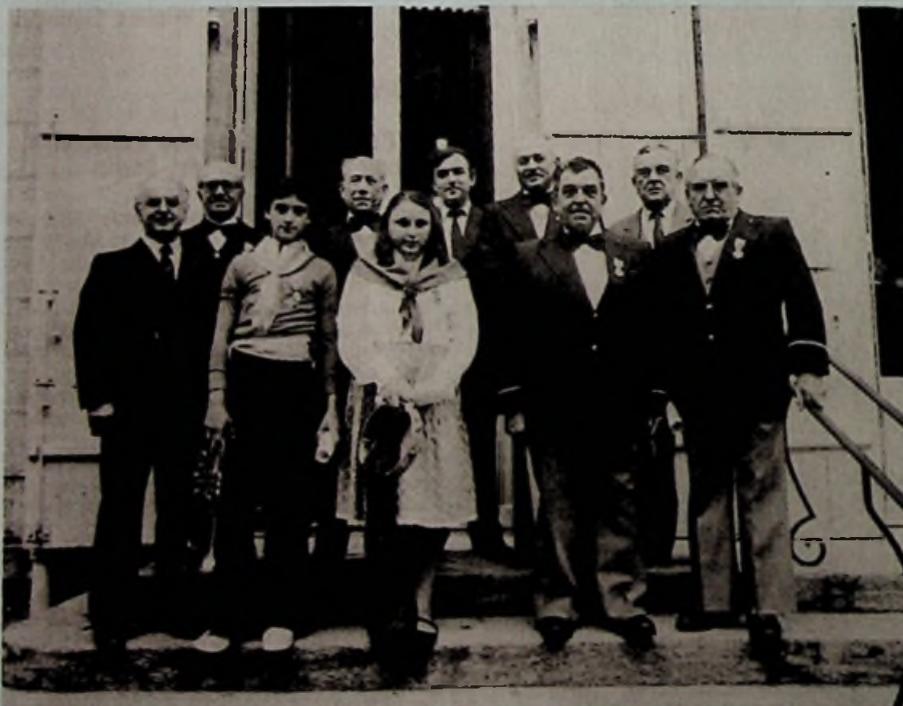
Le public ne ménagea pas ses applaudissements.

La classe de Saxophone : professeurs MM. Vrech et Pierre Durail, MM. Gilles Despau, Luc Salama et M. Vrech, interprétèrent la Veillée de l'Ange Gardien, An English, la Cabzona, extraits du Quatuor de Phils Wood, la Panthère Rose.

M. Vietri, professeur de violon, accompagné au piano par Mme Coste, interpréta souvenir de Dalza et Allégo de Kreisler.

Pour terminer ce concert, ce fut la classe de Guitare de M. Diez qui, avec M. Francisco Rodriguez, interpréta la Caida del Sol et un pot-pourri extrait de la musique du film « Le Bon, la Brute et le Truand ».

Tous ces artistes furent présentés par Mlle Céline Garcia de l'Ecole de Musique de Béziers.



On retiendra surtout de cette journée l'exceptionnelle participation du public.

M. R. Portes devait alors exprimer publiquement sa satisfaction devant une telle affluence. Maître Bouys remercia les participants pour les pittoresques animations du matin et les musiciens pour les concerts de qualité offerts à la population.

Dans l'après-midi, accompagné de maître Rouys, Adjoint au Maire, M. R. Portes, Secrétaire Général, était allé au Siège des Ecoles du Rail remettre des décorations aux Membres de la Société dont M. Jean Liguory est le Président très dévoué.

En cette année 1983, les nombreux musiciens de Sainte Cécile ont prouvé, une fois encore, qu'ils ne l'oublient pas.

Nous donnons ci-dessous la liste des personnes décorées en 1983.

Pena Biterroise Rouge et Or.

M. Yves Carayon, Médaille de Bronze de la Fédération.

Mlle Lynda Moal, Médaille de Bronze de la Fédération.

Les Etoiles du Rail

Mlle Claire Liguory, Médaille de Bronze de la Fédération.

M. Eric Conojero, Médaille de Bronze de la Fédération.

M. Ivan Bouquet, Médaille de Bronze de la Fédération.

M. Joseph Caze, Médaille de Bronze de la Fédération.

M. Christian Requena, Médaille de Bronze de la Fédération.

Mlle Nathalie Robert, Médaille de Bronze de la Fédération.

Mlle Christine Cabannes, Médaille de Bronze de la Fédération.

M. Christian Maurin, Médaille de Bronze de la Fédération.

Mlle Claudine Garcia Hernandez, Médaille Dorée de la Fédération.

La Lyre Biterroise

M. Serge Chanel, Médaille de Bronze de la Confédération Musicale de France.



Abbaye de Frontfroide (Narbonne)

M. Georges Gimie, Médaille Dorée de la Confédération Musicale de France.

M. Albert Pech, Médaille de Vétéran de la Confédération Musicale de France.

M. Daniel Montagut, Médaille de Vétéran avec Etoile de la Confédération Musicale de France.

M. Denis Iazard, Médaille de Vétéran avec Palme de la Confédération Musicale de France.

M. Georges Gervais, Médaille de Vétéran avec Palme de la Confédération Musicale de France.

Le Secrétaire Général
R. Portes

Pyrénées-Orientales

Michel Peus réélu Président de l'Union Départementale des Sociétés Musicales.

Conformément à la tradition, l'Assemblée Générale annuelle de l'Union Départementale des Sociétés Musicales a eu lieu le dimanche 23 octobre dernier à la salle des Fêtes de Bompas.

Après quelques paroles de bienvenue, M. Jean Leborgne, Président du comité d'animation et des festivités clique et majorettes de Bompas, passe la parole à Michel Peus Président des Sociétés Musicales qui remercie chaleureusement le Maire de Bompas et son Conseil Municipal d'avoir bien voulu mettre à la disposition de cette Assemblée Générale la salle du Conseil Municipal et d'offrir ensuite un apéritif aux nombreux représentants musicaux du Département. Il souligne la vitalité des Sociétés Musicales et remercie au passage M. Guy Male Président du Conseil Général et l'Assemblée Départementale pour la sollicitude qu'ils portent aux multiples activités de notre Fédération.

Michel Peus présente ensuite M. Adrien Masso le Directeur de l'A.D.D.M. : Délégué Départemental à la Musique nouvellement nommé et se félicite des efforts couronnés de succès qui permettent la signature d'une convention tripartite entre l'Etat, le Département et l'A.D.D.M. C'est le résultat d'un énorme travail de 4 ans.

Les Associations souhaitent vivement que les Ecoles Municipales de Musique s'orientent dans la multiplicité de leurs missions vers un prolongement de l'enseignement musical au bénéfice du système associatif (chorale, harmonie, ensemble).

Adrien Masso intervient à son tour pour se féliciter d'être présent à cette réunion et souhaite que s'instaure un dialogue fructueux, il veillera, au cours de la constitution du dossier des écoles municipales de Musique du Département que soit évoqué le prolongement naturel de l'école vers les associations.

En 1984 le congrès régional doit avoir lieu dans les Pyrénées-Orientales, l'Assemblée approuve à l'unanimité le choix de la ville de Perpignan. Michel Peus souhaite la venue d'une grande musique militaire pour donner le plus grand éclat à cette importante manifestation, Adrien Masso tient à souligner qu'il apportera toute son aide à la réalisation de ce projet et se propose d'intervenir auprès du Ministère de la Défense.

Après avoir épuisé l'ordre du jour, intervient alors l'élection du bureau. Sont élus à l'unanimité :

Président : Michel Peus.
Vice-Président : Jean-Pierre Roitg.
Secrétaire : Dolorès Villa.
Trésorier : Jean-Dominique Canerie.

Sociétés représentées :

Estudiantine Illoise, Orchestre d'accordéon de Perpignan, Clique-Fanfane de Ceret, Lyre Roussillonnaise, Batterie-Fanfane la Stéphanoise, Clique Harmonie Municipale d'Elne, Clique Majorettes de Bompas, Chorale Coecilia, Clique de Vinça, Groupe Artistique Banyulenc et Orphéon, Chorale de Vernet-les-Bains, Ecole Municipale de Sainte-Laurent-de-Cerdans, Ecole de Musique Déodat de Severac de Ceret, Batterie Sainte-Cécile-d'Ille-sur-Têt, Els Cantayres Catalans, Jovent Del Monestir de Saint-Estève, Réveil Laurentin de Saint-Laurent-de-Cerdans, l'Harmonie Municipale de Perpignan.

Sociétés excusées :

Orchestre d'accordéon du Roussillon, Ille Festivities, Orphéon Rivesaltais, Les Gais Troubadours Catalans, Clique et Majorettes de Saint-Laurent-de-la-Salanque Dauphines Stéphanaises, Majorettes Rivesaltaises, Lyre Argelésienne (Ecole de Musique) Chorale de Prades, Chorales d'Arles-sur-Tech et Ceret, Union Musicale de Maury.

On notait la présence de M. Marc Jehu musicien professionnel et animateur musical à Radio Rise et de Mme Fontes, Secrétaire Générale de l'A.D.D.M.

Lorraine

Meuse

ETAIN

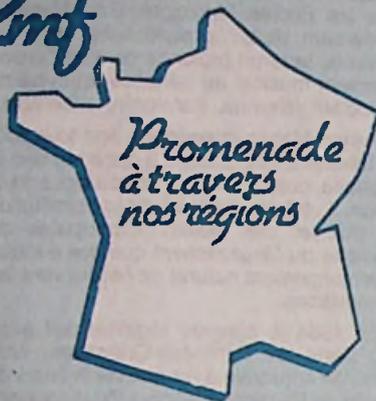
Echos stainois

L'Harmonie Stainoise qui a participé du 1^{er} septembre 1982 au 17 juillet 1983 à 25 prestations a repris ses activités avec : le 1^{er} septembre, la libération d'Etain ; le 16 octobre, la commémoration de la guerre



Cathédrale de Saint-Nazaire (Béziers)

Cmf



d'Algérie ; le 23 octobre, un repas des Têtes blanches. Suivront les cérémonies du 11 novembre avec le 3^e R.H.C. de la base d'Etain-Rouvres et messe en musique ; le 27 novembre, Sainte-Cécile, le 3 décembre St-Nicolas, enfin le 11 décembre Sainte-Barbe toujours avec messe en musique. L'Harmonie, après le 11 décembre, pense préparer un grand concert pour fin février-début mars, ensuite nous nous préparerons en vue d'un concours.

Le recrutement des élèves est satisfaisant et la relève est assurée ; 8 à 10 jeunes seront capables de grossir nos rangs dès janvier 1984. L'effectif de notre Société est de 61 exécutants pour une population urbaine de 3 773 habitants.

Midi-Pyrénées

Nous publions ce compte rendu des Sociétés Musicales de l'Aveyron sans indication de Région mais sous la responsabilité de M. André Sarzi, Président de la Fédération du Midi, telle qu'elle est constituée jusqu'à ce que soient promulgués les Statuts de Régionalisation de la C.M.F.

Aveyron

**Dimanche 2 octobre 1983 :
Assemblée générale de la Fédération
Départementale des Sociétés Musicales
de l'Aveyron à Espalion**

Ouverture de l'Assemblée Générale par M. Robin Raymond, Président départemental.

Avant d'entamer les travaux figurant à l'ordre du jour, M. Robin Raymond demande à l'ensemble des congressistes de bien vouloir observer une minute de silence en la mémoire de M. Paulin Gaffard, Directeur de l'Accordéon-Club Ruthénois décédé en cours d'année.

M. Robin remerciait chaleureusement M. Miral Bernard, Président des amis de la Musique d'Espalion, organisateur de cette Assemblée Générale.

M. Robin soulignait l'importance de cette réunion du fait que l'U.D.S.M.A. doit, à compter de ce jour, se transformer en Fédération.

Son rattachement à Midi-Pyrénées prendra effet à compter du 1^{er} janvier 1984.

Le dernier trimestre de cette année doit nous permettre de nous organiser pour fonctionner avec efficacité dès le début d'année.

M. Robin formula beaucoup de regrets de voir l'Aveyron obligé de quitter la Fédération Musicale du Midi dont ses responsables fédéraux sont de véritables amis des Sociétés Musicales de l'Aveyron.

**Appel des Présidents et Directeurs
des 20 Sociétés affiliées.**

15 sociétés présentes.

3 sociétés représentées.

2 sociétés absentes.

ZONE NORD : effectif de 5 sociétés.

Vice-Président : M. Vivas Vincent (Decazeville).

Sociétés présentes : Lyre Decazevilloise, Harmonie de Marcillac, Lous Pastrous del Vallon (St-Christophe), Union Musicale Villefranche-de-Rouergue, Lyre Capdenacoise.

ZONE CENTRE : effectif de 10 sociétés.

Vice-Président : M. Galibert Joseph (Rodez).

Sociétés présentes : Diane Rouergate, les Troubadours Ruthénois, Rodez Accordéon, Lyre Naucelloise, Amicale des élèves Jacky Fraysse (Rodez), les Amis de la Musique (Espalion), Union Musicale (Rodez).

Société représentée (par pouvoir) : la Pastourelle (Rodez).

Sociétés absentes : Accordéon-Club Ruthénois, Accordéon-Club Espalionnais.

ZONE SUD : effectif de 5 sociétés.

Vice-Président : M. Dejean Justin (Millau).

Sociétés présentes : Harmonie Millavoise, Lyre St-Affricaine, Ensemble Vocal du Causse (Severac).

Sociétés représentées (par pouvoir) : Accordéon-Club Millavois, Chorale Emma Calvé.

Rapport du Secrétaire Général : M. Lavabre André.

Après avoir donné lecture du compte rendu de la dernière Assemblée Générale de Rodez, M. Lavabre rappelait les activités écoulées : Festival de St-Affrique, Stage d'Espalion, examens des écoles de musique, harmonie junior départementale ainsi que le succès du Festival départemental d'Onet-le-Château.

Enfin, il regrettait la démission des batteries-fanfare depuis la dernière Assemblée Générale de Rodez.

Seule la Diane Rouergate demeure fidèle à la Fédération.

Compte rendu de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi.

M. Théodose Eric, Président de la Chorale des Troubadours, donnait lecture du compte rendu très détaillé du Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi qui s'est tenu à Rodez les 28 et 29 mai derniers.

Organisatrice de ce congrès, la Chorale des Troubadours est détentrice pendant un an du drapeau fédéral.

La tradition l'exige, ce Fanion Fédéral sera remis par la Chorale des Troubadours à la Société de Foix (Ariège) qui doit organiser le Congrès 84.

M. Robin tient à féliciter les Troubadours Ruthénois pour la parfaite organisation du Congrès ainsi que les efforts qu'ils ont dû faire pour la réalisation du programme.

Les Sociétés de Rodez ayant donné un aperçu de leurs talents à la M.J.C. le samedi 28 en soirée, sont aussi à féliciter, conclut M. Robin.

Compte rendu financier : Trésorier M. Delaure Guy.

Après un compte rendu très détaillé des comptes et examiné par une Commission de deux membres des amis de la Musique d'Espalion, Quitus est donné à M. Delaure pour la clarté et parfaite tenue des comptes.

Le rapporteur de cette Commission étant M. le Docteur Ausseil, Trésorier des amis de la Musique d'Espalion.

Nouveaux Statuts

La transformation de l'U.D.S.M.A., en Fédération Départementale implique de nouveaux statuts.

Ces nouveaux statuts ayant été envoyés par le Secrétaire Général aux Présidents de chaque société (début septembre), leur approbation est mise au vote.

Ces statuts ont été votés à l'unanimité, seule la Lyre Capdenacoise émettant un avis défavorable.

Feuilles de renseignements

Remettre au Secrétaire Général les deux feuilles, le jour de l'assemblée.

Cotisations : 500 F

Dans cette cotisation est comprise la cotisation à la C.M.F. et la cotisation de la F.D.S.M.A.

M. Delaure Guy, Trésorier Général de la F.D.S.M.A. le Mas del Bosc Firmi, se chargeant de faire la répartition de ces cotisations.

Donation et prêt d'instruments de musique.

Seules les sociétés participant au Festival Départemental annuel pourront prétendre recevoir un ou plusieurs instruments de musique.

Chaque société peut formuler une demande écrite au Président Fédéral, M. Robin sur la nature de l'instrument désiré.

En fonction de la donation de la délégation régionale, ces demandes pourront être ou non satisfaites.

Harmonie Junior Départementale

Un appel est lancé au directeur pour envoyer les jeunes musiciens à cette harmonie.

Une Commission est créée pour régler toutes les questions intéressant cette formation.

Le Stage d'Espalion vient conforter les connaissances des jeunes titulaires.

Cette année, l'Harmonie Junior Départementale de l'Aveyron participera au Festival de Cahors le dimanche 23 octobre.

Festival Départemental 84

Le lieu du Festival 84 n'a pas été fixé, cependant la Lyre Naucelloise a été contactée à cet effet.

Assemblée Générale 84

Le 1^{er} dimanche d'octobre.

Ville à désigner.

La société qui organise est dispensée de la part de cotisation revenant à la F.D.S.M.A.

Allocations

Aux sociétés ayant participé au Festival de Viviez (sociétés non bénéficiaires d'instruments de musique), une indemnité de 800 F est allouée.

Aux sociétés ayant participé au Festival d'Onet-le-Château, une indemnité des frais occasionnés par leur déplacement en car est accordée comme suit :

Marcillac, Decazeville, Espalion, St-Christophe : 150 F.

Naucelle, Severac : 200 F.

Millau, Villefranche-de-Rouergue : 300 F.

St-Affrique : 350 F.

Election Conseil d'Administration

Elargi à 20 membres, ce Conseil d'Administration est élu à l'unanimité.

Bureau (1983-1984).

Président : M. Robin Raymond (Decazeville).

Vices-Présidents :

Zone Nord - M. Vivas Vincent (Decazeville).

Zone Centre - M. Galibert Joseph (Rodez).

Zone Sud - M. Dejeau Justin (Millau).

Secrétaire Général : M. Lavabre André (Rodez).

Secrétaire adjoint : M. Birot Louis (St-Affrique).

Trésorier Général : M. Delaure Guy (Decazeville).

Trésorier adjoint : M. Baduel Marcel (Villefranche-de-Rouergue).

Membres : MM. Nade, Bourdoncle, Miral, Raynal, Miquel, Laur, Bidermann, Barriac, Luis, Madrières, Escaffre, Mlle Prats.

M. le Dauphin apportait aux Congressistes l'appui de l'Administration et du Département, se réjouissant des efforts et du dynamisme des musiciens de la F.D.S.M.A.

Conduit en défilé par la batterie fanfare l'Echo de la Vallée, les Congressistes se rendirent au monument aux morts pour le traditionnel dépôt de gerbe.

M. Cayron, Maire d'Espalion et Conseiller Général, entouré de M. Lacroix, Préfet et Commissaire de la République pour le département de l'Aveyron, accueillait en l'Hôtel de Ville d'Espalion les Congressistes pour un vin d'honneur. Au cours de cette réception, les amis de la musique donnèrent un aperçu de leurs talents.

M. Cayron et M. Aceti étaient tous deux à l'honneur recevant chacun une médaille ; distinction amplement méritée pour services rendus à la Musique.

Les Congressistes participèrent au repas d'amitié clôturant cette journée placée sous le signe de la bonne humeur dans l'intérêt de la musique populaire.

SAINT-AFFRIQUE

Les lauréats de l'Ecole de Musique récompensés

Dimanche 4 décembre l'Harmonie du Sud-Aveyron fêtait Ste-Cécile. Après l'excellente prestation à la messe en l'église paroissiale de Saint Affrique, la Municipalité recevait les musiciens à la salle des fêtes pour le vin d'honneur traditionnel.

Cette année, cette réunion revêtait un caractère tout particulier par la présence des élèves de l'Ecole Municipale de Musique ayant satisfait aux examens prescrits par la Confédération Musicale de France.

Après avoir fait la panegyrique de la Société Locale de Musique : La Lyre Saint-Affricaine, M. Paul Roques, Maire-Conseiller Général, ne manquait pas de féliciter les lauréats et d'adresser ses remerciements au Directeur de l'école de Musique, M. René Rieux, à ses collaborateurs.

Les examens fédéraux ont eu lieu, sous l'autorité de M. Raymond Robin, Président de la Fédération, avec le concours de M. Emile Luis, Conseiller Pédagogique, Mlle Christine Prats du Conservatoire de Bordeaux, M. Léon Nade 1^{er} prix de trompette, Professeur de musique et de M. René Rieux, Directeur de l'Ecole de Musique.

Les diplômes leur ont été remis par le Maire, le Président Birot et le Directeur M. René Rieux, au milieu de leurs amis, et de leurs parents et des musiciens de l'Harmonie du Sud-Aveyron qui n'ont pas ménagé leurs applaudissements à l'appel de chacun des lauréats.

Une bonne journée en faveur de la musique populaire et un bon encouragement pour les élèves heureux de recevoir, une récompense pour leur assiduité aux cours, leurs connaissances et leur engouement pour la culture musicale.

Tarn

MAZAMET

L'alerte en bonne harmonie

La Sainte-Cécile « gastronomiquement fêtée »... comme toujours. Sonnez clairons, battez tambours ! C'est l'Alerte Mazemontaine, cette sympathique société. Après son Assemblée générale et son traditionnel défilé à travers la cité, le marché et le concert sur le parvis de l'église, il est une date très attendue, celle de la Sainte-Cécile, autrement dit un jour de fête toujours marqué par un repas fraternel réunissant autour du bureau et des personnalités invitées les musiciens et pour beaucoup d'entre eux, leur épouse. Tradition aussi dans le menu puisque depuis

toujours — à une ou deux exceptions près — on vient à ce repas pour y déguster un civet de lièvre et c'est, peut-être pour cela que l'on y court. 1983 n'a pas fait exception et ce succulent plat avait été préparé, cette année par un spécialiste en la matière : M. Joseph Roblès, père d'un jeune musicien.

A la table d'honneur, autour du Président Elie Marcerou et du Directeur M. Dubois, nous notions la présence de M. Bourguignon, maire adjoint de Mazamet, M. Prades, maire adjoint d'Aussillon, M. Beau-lieu, secrétaire général de la mairie de Mazamet, M. Semper, commissaire de police, M. G. Farenc, Président d'honneur de l'Alerte, M. le Chef de Corps du centre de secours de Mazamet, M. Bisetto, M. Dougados représentant M. le Président de la Caisse d'Epargne, MM. Fabre et Pailhé, respectivement Présidents de l'A.S.E.-C.A.M. et de l'Office d'Animation et de Loisirs, etc.

Au cours de ce repas fraternel dans les allocutions d'usage, le Président M. Marcerou et le Président d'honneur M. G. Farenc évoquèrent le souvenir de l'ancien Président (pendant vingt-huit ans) Henri Carayol et de Georges Marcoul, ancien directeur, tandis que par de courtes questions, mais combien pertinentes, M. Bourguignon avait ensuite assuré que tout était « en bonne harmonie et au beau fixe » à l'Alerte, une société qui n'a pas l'intention de s'endormir sur ses lauriers obtenus lors des concours de Béziers en 1982 et de Cognac en 1983, il est certain, d'ailleurs que lauriers et cognac vont ensemble en cuisine.

Si l'Alerte possède de nombreux jeunes, 60 %, ses anciens ne l'abandonnent pas pour autant et six d'entre eux furent à l'honneur en se voyant épingler la médaille de la Confédération Musicale de France. **Médaille d'Argent** : MM. Robert Cathala, Richard Perrière, René Cano. **Médaille de bronze** : MM. André Bodéré, Michel Gavanou, Georges Hadon.

Inutile de dire que le repas fut apprécié et qu'au moment du dessert, chansons et « truculentes histoires » amenèrent les convives jusque'après les douze coups de minuit. M. G. Farenc se plaisait à dire « je me plais à retrouver cet esprit de famille et d'affection qui vous anime tous ». Nous le rejoignons pleinement et ce sera notre conclusion, elle ne peut mieux convenir.

Le Bureau



Cmf



Nord-Pas-de-Calais

Compte rendu de la fête de Ste-Cécile au Cercle Vocal de la Lys

Le dimanche 6 novembre 1983, en l'honneur de celle qui fut décapitée en 232 — Ste-Cécile — la Patronne des Musiciens et des Chanteurs, fut célébrée une Messe en l'église St-Vaast, au cours de laquelle le Cercle Vocal de la Lys s'est surpassé en donnant une preuve tangible de sa maturité et de la qualité des voix de ses chœurs. Au programme de cette Messe, dirigée de main de maître par M. Gérard Lamarcq, les choristes interprétèrent tout d'abord le Chant Triomphal de M. Altembourg, puis le Kyrie, extrait de la Messe en Mi b. de Dubois, suivi de Loué Soit Dieu, de J.-S. Bach. A l'Offertoire, avec accompagnement des orgues et de deux trompettes, retentit l'Ego Sum de Ch. Gounod, magistralement interprété. Puis, vint le Sanctus de Van Heesbeke, également avec orgue et trompettes que les choristes donnèrent avec brio. Le Notre Père, de Rimski-Korsakov fut pieusement interprété, ainsi que l'Agnus Dei extrait de la Messe en Mi b. de Dubois. Au moment de la Communion, on put entendre Un Monde Meilleur de Dvorak. Tout au long de ce programme, judicieusement choisi, accompagnés aux orgues par Mme Bossaert-Defer, les choristes donnèrent des nuances merveilleuses et firent éclater leurs voix dans le chant final Louange et Gloire à Toi, de St-Saëns. Et, pour la première fois, M. l'Abbé Verpraet, doyen, après avoir remercié les choristes et leur chef, les fit applaudir chaleureusement par les nombreux fidèles et mélomanes qui emplissaient les nefs de cette belle église St-Vaast.

A l'issue de cette Messe, tout le monde se rendit dans le grand salon de l'Hôtel de Ville, pour assister, en présence de M. Gérard Haesebroeck, Député-Maire, M. C. Hujoux 1^{er} Adjoint, et d'un bon nombre de Conseillers Municipaux, à une sympathique remise de récompenses. Huit médailles furent attribuées par MM. Millescamps et J.M. Vanhoute trésorier de la Fédération des Sociétés Musicales du Nord et du Pas-de-Calais soit, 3 pour cinq années de présence, à Mme Farrugia, Laurent et Christophe Valenduc ; celle de dix années de chant, fut épinglée sur le revers de Mlle A.-M. Farrugia et de son frère J.-P. Farrugia, et de M. Raphaël Thery. Quant à la médaille pour trente ans de dévouement à l'art choral elle fut remise

à Mme M.-M. Taccoen, Vice-Présidente et membre fondateur de la Société. Ce fut ensuite le grand moment avec la remise à M. Ernest Bague, de l'Etoile Fédérale avec Cravate pour soixante années de travail, d'abnégation, de dévouement, de fidélité au développement de cet art si difficile qu'est le chant choral, et c'est sous les applaudissements chaleureux des choristes et de l'assistance, que M. Robert De Leersnyder, Vice-Président Honoraire de la Fédération des Stes Musicales du Nord et du Pas-de-Calais, passa le bandeau à M. Bague, ému à juste titre, de l'honneur qui lui ait fait. M. Bague est Président Honoraire de la Société, qu'il tient toujours sa place au pupitre des barytons, et qu'il est le premier membre fondateur du Cercle Vocal de la Lys. La chorale fit encore preuve de son talent en interprétant diverses œuvres profanes, et c'est après un Vivat magnifiquement enlevé par les choristes que se termina cette cérémonie.

Les dirigeants et les choristes se retrouvèrent avec leurs invités autour d'une table bien garnie pour un repas très amical au cours duquel M. Gérard Haesebroeck, Député-Maire, prit la parole pour féliciter M. Bague et ses Amis décorés ; il eut un mot très délicat pour remercier chaleureusement M. Bague pour son dévouement, son attachement à la Société dont il est membre fondateur ; puis, M. Valenduc, Président-actif dit sa joie de présider une société si vivante et demanda aux choristes d'être fidèles à leur Cercle Vocal. M. Gérard Lamarcq remercia les choristes pour leur belle interprétation, il leur demanda de continuer à lui donner leur confiance et de venir nombreux aux répétitions, de façon à faire ensemble des choses plus belles encore. M. Bague remercia ses Amis choristes et leur demanda de rester fidèles à leur société. La soirée se poursuivit joyeusement et se termina tard dans la nuit.

Haute-Normandie

Mémento

SAMEDI 17 DECEMBRE

CAEN - Théâtre Municipal - 20 h 30
Orlando de Haendel
Du 17 au 31 décembre

ROUEN - Théâtre des Arts.
L'Auberge du Cheval blanc de Bénatzky
Mise en scène Michel Dunand

EVREUX - Eglise de la Madeleine - 20 h 30.
• Concert commun de l'Orchestre d'Harmonie d'Evreux et de la Chorale de la M.J.C.
Œuvres de Borodine, Strauss, Katchatourian, chants de Noël. Eglise de la Madeleine, 20 h 30.



Caen

DIMANCHE 18 DECEMBRE

CAEN - Théâtre Municipal - 14 h 30
Orlando de Haendel
ROUEN - Espace Duchamp-Villon - 17 h.
Orchestre de Chambre de Rouen.

CAEN - Notre-Dame-de-la-Gloriette - 17 h 30.
Orchestre de Chambre de Caen et Phœnix Collegium Musicale. « Musiciens français d'aujourd'hui. » Marcel Bitsch : Concert pour cordes et timbales. Daniel Tosi : Création. Maurice Ohana : Llanto por Ignacio Sanchez Mejias (poème de Federico Garcia-Lorca). Solistes : Nicolas Perez-Gonzales, récitant ; Philippe Cantor, baryton ; Béatrice Berstel, claveciniste.

TROUVILLE - Eglise Notre-Dame-des-Victoires - 16 h. Concert de Noël par l'Ensemble Vocal Trouvillais. Direction Georges Pillet.

MARDI 20 DECEMBRE

CAEN - Salle de l'Échiquier - 21 h. Ensemble intercontemporain (IRCAM). Ravel, Messiaen, Maderna, Boulez Xenakis.

EVREUX - Eglise de la Madeleine 20 h 45
Concert symphonique
Mozart

Symphonie concertante : violon et alto. Solistes : J. Estoumet R. Glatard. Concerto pour clarinette. Soliste : Ph. Cuper. Moussorgski-Ravel, Les tableaux d'une exposition orchestre des concerts Lamoureux. Direction : J.-C. Bernède Eglise de la Madeleine.

13-14-15 JANVIER

ROUEN - Théâtre des arts
Ciboulette de Reynaldo Hahn, mise en scène Line May.

DIMANCHE 15 JANVIER

ROUEN - Espace Duchamp-Villon 17 h
Orchestre de Chambre de Rouen.

VENDREDI 20 JANVIER (21 h)

CAEN - Palais des Sports.
Orchestre Symphonique du Conservatoire de Caen. Direction : Jean-Louis Basset. « Soirée Viennoise »

EVREUX - Théâtre - 20 h 30

Centre national de musique de chambre d'Aquitaine. Direction artistique R. Bex. Musique française. Œuvres de Ravel, Caplet, Debussy, Roussel, Fauré.

29 JANVIER, 3 ET 5 FEVRIER

ROUEN - Théâtre des arts
Carmen de Georges Bizet.

Saine-Maritime

DIEPPE

Concert de printemps de l'Harmonie Municipale.

L'Harmonie Municipale de Dieppe offrira le dimanche 24 avril à 16 h en la Salle du CAC Jean-Renoir, un concert qui a beaucoup plu aux nombreux spectateurs venus, en cette fin d'après-midi, écouter un programme très varié.

En effet, à l'affiche se succédaient les compositeurs tels que Willy Hautvast avec « Sinfonia Italiano » puis venait Alexandre Petit, professeur au Conservatoire de Paris, auteur de variations pour cornets à pistons « Ô Bellos Mountagnes », interprété à la trompette par Philippe Bridoux (Directeur de l'Harmonie de Forges-les-Eaux, Société avec

laquelle nous entretenons d'excellents rapports d'amitié). Carmichael a écrit « Stardust », slow que Sidney Bechet et Django Reinhardt avaient à leur répertoire... C'est notre baryton solo Lionel Fasso qui l'interprétait avec succès. Notre chère Emmanuelle (Caron) qui commentait ce concert, était toute désignée pour représenter le charme et la gaieté qu'évoque « L'oiseau de Paradis », une polka de Damare, au piccolo. Puis venait « Traditional American Songs », fantaisie sur des chansons populaires américaines de John Darling. Tous les extraits de cette fantaisie évoquent le folklore américain de l'époque 1848-1869. L'histoire des USA s'y reflète dans une succession de polkas, mazurkas et valse. De Baeremaeker et son « Pas d'Ours », très bon divertissement, devait être interprété au saxo basse par notre ami Marcel Thuaut. Malheureusement absent pour raison de santé, il fut remplacé par Daniel Troudé au saxo-baryton. Ce cher Daniel, presque aussi poilu que l'animal qu'il interprète, a su nous l'offrir grognon puis coléreux pour en définitive s'en aller d'un pas pesant mais tranquille (un peu d'humour rapproche les auditeurs des musiciens et contribue à la réussite du spectacle). Mondialement connu et apprécié, Nino Rota demeure le compositeur favori de Fellini. La musique du film *Huit et demi* met en valeur tour à tour les différents pupitres de l'orchestre, grâce à l'arrangement de Jean Brouquières. Autre célèbre Compositeur de musiques de films, Ennio Morricone, lui aussi était au programme. L'excellent arrangement de Johan de Mey fit appel aux thèmes de westers « il était une fois dans l'Ouest » et « le bon, la brute et le truand ». Le piano était tenu par l'un des Professeurs de l'Ecole de Musique de Dieppe, Mlle Marie-Sabine Dupréy. Nous sommes très heureux d'associer, quand nous le pouvons, des Professeurs de l'Ecole de Musique à la composition de nos spectacles. Pour terminer dans la note, une fantaisie de Paul Fromin « Western ». Tous les jeunes et moins jeunes ont pu s'imaginer les chevauchées fantastiques dans les plaines du Far West !... Nous ne pouvions nous quitter, sans reprendre, à la demande du public, le morceau qui fut le plus apprécié « Thèmes sur Ennio Morricone ».

Notre Chef Claude Dantigny a su mettre en pratique les bons conseils donnés aux différents stages de cette dernière année : une meilleure présentation de l'orchestre surtout et puis, un programme bien étudié capable de divertir les mélomanes et ceux qui le sont moins. Nous lui faisons entière confiance car il a su souder cette Harmonie en lui redonnant un véritable plaisir de jouer et le communiquer... C'est ça l'important, et ce dimanche, c'était pleinement réussi !

Region parisienne

PARIS

Une nouvelle baguette pour l'Orchestre à Plectre S.N.C.F. de Paris

Après quatre ans et demi passés à la tête de l'O.A.P.S.N.C.F., Robert Parmentier, fatigué, s'est vu contraint de quitter son poste.

Le jeudi 16 juin 1983, il a tenu la baguette pour la dernière fois au kiosque des Buttes Chaumont et c'est seulement le jeudi suivant, au cours de la cérémonie des adieux que le nom de son successeur pouvait être annoncé aux musiciens.



En effet, trouver une personne compétente et qui accepte, bénévolement, de diriger une société dont le renom a, depuis longtemps, dépassé les frontières de l'Hexagone, n'est pas chose aisée.

Les habitués de nos concerts de gala n'ont sans doute pas oublié la sonorité chaude et envoûtante d'un certain hautbois qui s'était joint à l'orchestre pour l'interprétation de l'ouverture du « Solitaire » de Carafa en 1982, peut-être ont-ils encore dans les oreilles cette sonorité qu'ils ont retrouvée cette année dans l'Ouverture de Volki ?

Eh, bien, oui, c'est lui, Jean-Marie Wilmaut qui a accepté la lourde tâche de diriger l'O.A.P.S.N.C.F.

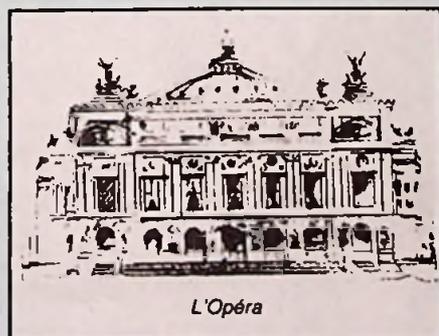
Bien sûr, Jean-Marie Wilmaut est professeur de hautbois à l'Ecole de Musique des Services Centraux de la S.N.C.F., mais sa carte de visite ne s'arrête pas là. C'est au Conservatoire national de Cambrai qu'il a commencé ses études musicales, accumulant les premiers prix, avant de réussir en 1970, le concours d'entrée au Conservatoire Royal de Bruxelles. Il en sort avec un « 1^{er} prix avec distinction » de hautbois et de cor anglais et un 1^{er} prix de musique de chambre.

A maintes reprises, la Radio-Télévision belge s'assure son précieux concours que ce soit au sein de son orchestre symphonique ou de son orchestre de variétés.

Mais, Jean-Marie Wilmaut aime bien la liberté et lorsqu'il rentre en France, il évite les contrats trop astreignants et tourne déjà ses regards vers les amateurs puisque de 1975 à 1981 il dirige « La Renaissance » de Paris-Austerlitz.

Lorsque je lui expose la situation difficile dans laquelle l'O.A.P.S.N.C.F. va se trouver, il n'hésite pas un seul instant « un musicien, soit-il professionnel, n'a pas le droit de rester indifférent devant les difficultés d'une société d'amateurs, aussi comptez sur moi, j'irai à votre secours »... et il a tenu parole... alors, « Merci, Jean-Marie ! »

Il a suffi de quelques répétitions sous sa baguette pour que ses grandes qualités apparaissent à toutes et à tous. Bien que professionnel, il sait, avec beaucoup de



gentillesse et de psychologie surtout, se mettre à la portée des amateurs que nous sommes sans pour autant que la musique soit perdante. A chaque répétition, c'est un minimum de 35 musiciens qui se retrouvent, appliqués et attentifs aux conseils de leur Directeur Artistique qui leur permet d'accomplir des progrès spectaculaires.

Des nouveaux arrivent, des anciens reviennent et le 22 octobre, malgré l'éloignement, 41 musiciens étaient présents pour le premier concert de l'année à Marolles-en-Hurepoix. C'est dans une église comble que ce concert, donné après seulement cinq répétitions, s'est déroulé dans des conditions idéales sous la baguette de Jean-Marie Wilmaut. Le tonnerre d'applaudissements qui s'est élevé aux dernières notes de l'Ouverture de Volki, les nombreux rappels d'un public enthousiaste apportaient, tant au Directeur qu'aux exécutants, la preuve qu'ils étaient dans la bonne voie.

Le vent est franchement à l'optimisme et le calendrier s'étoffe de semaine en semaine... le 27 mars 1984, ce sera le 38^e concert de gala, le 7 avril un concert à Marseille, le 5 mai à Bondy la participation au Festival national U.A.I.C.F. des symphonies et orchestres à plectre, le 21 juin la fête de la musique, début septembre, la ville de Villemomble à d'ores et déjà retenu l'O.A.P.S.N.C.F. pour les fêtes de Saint-Fiacre et l'on parle pour avril 1985 d'un festival au Mans... sans compter d'ici là le nombre d'organisateur qui, séduits par les prestations de l'orchestre, se seront attaché son concours.

Pourtant, il faut assurer la relève, l'étude de la mandoline, faute de publicité sans doute n'attire guère les jeunes et c'est bien dommage.

Actuellement des cours sont dispensés à l'école de musique des Services Centraux de la S.N.C.F. par notre Directeur Adjoint et des cours de recyclage destinés aux anciens violonistes fonctionnent à l'U.A.I.C.F.

Les répétitions ont lieu tous les jeudis soir de 20 h 30 à 22 h 30 Gare Saint-Lazare et pour tous renseignements, écrire à l'Orchestre à plectre S.N.C.F. de Paris 1 bis, rue d'Athènes, 75009-PARIS.

A. HOINANT

Essonne

LONGJUMEAU

L'Ensemble instrumental à plectres

L'Ensemble instrumental à plectres du Conservatoire Musical de Musique de Longjumeau (Essonne) vient de faire procéder à l'enregistrement sur cassettes de l'intégralité des 3 journées musicales du Festival International d'Orchestre à plectres qui s'est déroulé au théâtre Adolphe Adam à Longjumeau les 4, 5 et 6 février 1983.

Dans cette reproduction figure l'œuvre magnifique de Mario Maciocchi « La Festa del grano » qui fut interprétée par les 270 musiciens présents au Festival accompagnés par 130 choristes, sous la direction de Sylvain Dagosto.

Les personnes intéressées par ces enregistrements peuvent s'adresser à Mme Chanu, secrétariat du Conservatoire de Musique, rue de la Ceuplèraie, Boîte Postale n° 1, 91161 Longjumeau Cedex. Tél. : 909.26.11.

Cmf

Promenade
à travers
nos régions

DOURDAN

Festival Départemental des 4 et 5 juin 1983.

« Si la Société Musicale de Dourdan fut fondée au mois de mai 1870, il a suffi qu'un fait divers se produise trente-trois ans plus tôt... C'est en 1840, avec l'arrivée à Dourdan d'un petit tonnelier nommé Louis Napoléon Grivot, né en 1811 à Orléans, que commence l'histoire de la Société. Il se maria avec Mlle Eugénie Lefevre. Epris de musique, il forma bientôt avec quelques amis un petit Orphéon afin d'animer les Fêtes locales de Dourdan. Entre-temps, un fils naquit, il fut prénommé Amédée, et comme son père, devint musicien.

C'est ainsi qu'en mai 1873, Amédée Grivot et M. Marie créèrent ce qu'est aujourd'hui la Société Musicale de Dourdan. Depuis, il y a toujours eu un Grivot dans la Société, et cela jusqu'à ce jour du 110^e anniversaire, puisque la Présidente et Mme René Grivot.

Voici maintenant quelques dates qui ont marqué la vie active de la Société à ses débuts. Sa participation aux Concours de musique fut couronnée de succès avec des 1^{er} et 2^e prix à :

- Neuilly-sur-Seine en 1874,
- Fontainebleau en 1875,
- Boulogne-sur-Mer en 1875
- Orsay en 1875,
- Brie-Comte-Robert en 1876.

En 1881, le 4 décembre exactement, une 1^{re} Assemblée Générale s'est tenue, groupant 169 personnes.

La Société participa également à plusieurs Festivals à CHARTRES, Rambouillet, Rouen, Cherbourg, Tours..., jusqu'à Genève en 1900. Puis à Brest, en 1905, qui lui valut de rapporter 2 premiers prix, une palme, une médaille de vermeil et 200 F (or !). Je ne vous en dirai pas plus sur ces années passées, mais ceci permet de souligner la grande vitalité qui anime cette Société. Actuellement, elle apporte son concours à plus de 40 manifestations par an, officielles ou non.

Je citerai les noms des directeurs successifs :

- M. Marie, de 1873 à 1889.
- M. Amédée Grivot (fils de Louis Napoléon GRIVOT) de 1889 à 1906, soit 15 années de services.
- M. Hilaire de 1906 à 1909.
- M. Ernest Grivot (fils d'Amédée) de 1909 à 1932, soit 23 années de service.
- M. René Grivot (fils d'Ernest) de

1932 à 1973, soit 41 années de service. En 1973, année du Centenaire de la Société, celle-ci voyait son Directeur disparaître brutalement, ce qui fut douloureusement ressenti par tous ses membres.

M. Claude Romens, jeune musicien, prit la relève en 1973, jusqu'au printemps de cette année où la santé d'un de ses enfants l'obligea à s'installer dans le Midi. Mais il est revenu tout spécialement pour assister à ce Festival auquel il tenait tant. C'est enfin M. Hanocq, par ailleurs Professeur au Conservatoire Municipal, qui prend la baguette pour diriger la Section Harmonie, tandis que M. Serge Aury est le Directeur de la Section Batterie-Fanfare.

Je ne manquerai pas de citer les 4 derniers Présidents de la Société, bien connus de tous les Dourdannais :

- M. Rouillon-Lejars,
- M. Faucqueur,
- M. Cleenewerck,
- et enfin Mme Grivot.

C'est par ces mots que M. Maurice Leclerc, Vice-Président, présenta un rapide historique de la Société aux personnalités présentes, dont M. Yves Tavernier, Député-Maire de Dourdan, Conseiller Général, et au public nombreux venu au Parterre pour assister au Festival, le dimanche 5 juin 1983.

Cent dix ans ! C'est un Anniversaire qui se devait d'être célébré avec éclat, non seulement par les membres de la doyenne des Associations de Dourdan et ses amis dourdannais, mais également par ses amis musiciens de l'Union des Sociétés Musicales de l'Essonne.

Le samedi 4 juin, en soirée, un grand Concert gratuit fut donné dans la nouvelle salle des Fêtes de Dourdan, tout à fait adaptée à ce genre de manifestation grâce à sa sonorisation parfaite. C'est devant une salle comble que, sous la direction de M. Hanocq, les Sociétés Musicales de Dourdan, La Ferté-Alais et Mennecy exécutèrent un programme qui remporta un succès mérité et qui comprenait :

- La Marche Consulaire à Marengo (Furgeot).
- La Marche du Sacre du Prophète (Meyerber).

- Prélude de l'Arlésienne (Bizet).
- Intermezzo de l'Arlésienne (Bizet).
- Boléro Militaire (Devogel).
- Sentimental Selection (Scheffer).
- Brasilia Carnaval (John Darling).
- My Way (arrangement de John Tattenhorst).
- Rusch (James Cower).

Onze Sociétés Musicales participèrent au Festival le lendemain après-midi : « Les Baladins du Musette » de Monthéry, « Les Amigos » de Monthéry, « L'Harmonie Municipale » d'Athis-Mons, « La Fanfare » d'Etréchy, « La Fanfare » de Morigny, « Le Réveil Leuillois » de Leuville-sur-Orge, « L'Harmonie » de Viry-Châtillon, « L'Harmonie » de Boissy-sous-St-Yon, « La Fanfare » de Mennecy, « La Fanfare » de la Ferté-Alais et « La Société Musicale : Harmonie et Batterie-Fanfare » de Dourdan, accompagnée des « Majorettes » de Dourdan.

Dès 14 h, ce dimanche 5 juin, pendant que « Les Baladins du Musette » et « Les Amigos » jouaient sur l'Esplanade de l'Hôtel de Ville au Parterre, et qu'une Société donnait un mini-concert dans un quartier éloigné de la ville, sept défilés s'organisaient. Après de petits concerts « à domicile » qui rencontrèrent un franc succès, les musiciens parcoururent et animèrent la quasi-totalité des rues de la ville, parfois accompagnés de « supporters ». Vers 16 h, toutes les Sociétés étaient regroupées sur l'Esplanade de la Mairie au Parterre où un nombreux public les attendait dans le cadre du parc et des jardins particulièrement appropriés à un concert de plein air en une journée où le temps fut on ne peut plus estival. Parmi les spectateurs M. Tavernier, Député-Maire, Conseiller Général, M. Krones, Maire de Bad Wissee, ville jumelle de Dourdan, Mme Grivot, Présidente, M. Faucqueur, Président d'honneur et Mme, plusieurs Maires Adjoints et Conseillers municipaux, M. Romens, etc.

Dans un ordre parfait, chaque Société exécuta les deux morceaux qu'elle avait choisis avant que toutes les Sociétés regroupées donnent le Concert d'ensemble final dont le programme compre-





nait : Cincinnati (James Cower), USA Parad'March (Besson) et la Marseillaise.

M. Leclerc procéda alors à la distribution de la médaille commémorant ce Festival, à toutes les sociétés participantes ainsi qu'à MM. Tavernier et Kronen. Chacun put alors lever son verre à l'heureuse réussite de ce Festival.

Si à la fin de son discours, M. Leclerc a adressé ses remerciements à M. le Député-Maire et à son équipe municipale, au personnel municipal, à la gendarmerie pour le service d'ordre, aux sapeurs-pompiers pour la sécurité, aux commissaires qui se sont occupés de la réception des musiciens, au Syndicat d'Initiative, à toutes les Sociétés Musicales, leurs Présidents, leurs directeurs, leurs musiciens, aux Majorettes de Dourdan et à leur Président. Il convient également de remercier M. Leclerc qui fut la cheville ouvrière de la parfaite organisation apportée par la Société Musicale de Dourdan, et très particulièrement, l'Union Départementale des Sociétés Musicales de l'Essonne et son Président M. Louet, l'U.D.S.M. 91 n'ayant effectivement pas ménagé son aide financière pour l'organisation de ce festival du 110^e anniversaire.

Seine-et-Marne

Compte rendu de l'Assemblée Générale de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, à Pontault-Combault. 16 octobre 1983

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne a tenu ses assises le dimanche 16 octobre 1983 à Pontault-Combault, en la salle des fêtes Jacques Brel.

Sont présents les membres du Conseil d'Administration suivants :

Secteur Lagny : MM. Neuranter-Qu'Hen-Slobo.

Secteur Meaux : MM. Quinchon-Fremeaux.

Secteur Melun : MM. Lesaffre-Chatelain-Mme Lesaffre.

Secteur Fontainebleau : MM. Lorin-Dantigny-Mme Lorin.

Secteur Provins : MM. Leclerc-Puydebois.

Absents excusés : M. Perathoner-Magniez.

La séance est ouverte à 9 h 20 par M. Neuranter, Président, qui remercie les

représentants des sociétés de leur présence, la Municipalité et la musique de Pontault-Combault de vouloir bien nous recevoir en la salle Brel, ainsi que M. Messonier, Président de la Fédération de l'Ile-de-France, membre du Conseil d'Administration de la C.M.F. de sa présence parmi nous. Après avoir remercié les membres du Conseil d'Administration, particulièrement M. Qu'Hen Secrétaire Général M. Fremeaux Trésorier Général, MM. Quinchon et Lesaffre pour le travail accompli tant dans l'administration que dans l'organisation des stages et concours, il demande à l'assemblée d'avoir une pensée pour nos morts musiciens : M. Chalumeau, Président d'honneur de la Fédération et pour Mlle Lecomte accompagnatrice aux examens qui nous ont quittés cette saison. Après la minute de silence, il remercie les musiciens qui ont participé aux obsèques de M. Chalumeau. Le Président fait part de la lettre de Mme Chalumeau qui s'excuse de son absence devant se rendre sur la tombe de son mari.

Le Président Neuranter passe la parole à M. Qu'Hen Secrétaire Général pour le compte rendu d'activités.

M. Qu'Hen relate les réunions du conseil d'administration qui se sont déroulées en 1983 à Champs-sur-Marne, à Provins et à Thorigny. Les compte rendus ont été transmis à toutes les sociétés.

Il aborde la question des examens et expose que le centre de Fontainebleau sera remplacé cette année par le centre de Provins. Il constate une augmentation constante du nombre des élèves : 245 de plus cette année.

Il remercie M. Quinchon et les sociétés qui ont participé le 23 octobre 1982 au Festival d'automne organisé à Meaux pour les orchestres à plectres, guitares, accordéons, symphonies, chorales, etc. Il signale que malgré notre demande sur le dernier compte rendu aucune société ne s'est portée organisatrice du Festival 1983. Cette question sera remise à l'étude au cours de l'assemblée.

L'année 1983 ne comportait pas de festival d'été étant donné l'organisation d'un concours. M. Qu'Hen déplore le faible nombre de sociétés seine-et-marnaises présentes au concours : 5 seulement. Pourtant 26 sociétés sur 83 sont actuellement classées. Elles auraient pu, pour certaines, participer, Meaux étant près de nos lieux d'implantation, ce qui évitait les frais. M. Qu'Hen rappelle que les Sociétés non classées peuvent le faire lors d'un de leur concert.

M. Qu'Hen rappelle qu'un 1^{er} stage d'élèves a eu lieu à Mery-sur-Marne, stage qui a enchanté nos élèves. Vu le succès recueilli, un 2^e stage sera effectué à compter du 27 octobre jusqu'au 1^{er} novembre 1983. L'organisation est de M. Lesaffre Vice-Président de Melun. Ce stage se déroulera à Dammarie-les-Lys. 70 élèves sont actuellement inscrits. Ce stage comprendra des élèves d'harmonie et des fanfaristes. Il souhaite bonne musique à tous ces jeunes.

M. Qu'Hen regrette que seulement 5 sociétés aient répondu à l'appel de M. Menger concernant l'étude sur la musique populaire. Il reconnaît l'étendue du questionnaire, mais il pense que certains auraient pu faire un effort.

Il relate les entretiens qui se sont déroulés cette année avec MM. Seramy, Heraut et Hurtebise, Membres du Conseil

Général de Seine-et-Marne. Le Président attend un rendez-vous avec Mme la Directrice de l'A.D.I.A.M. Il signale les réunions de mise au point avec la Fédération d'Ile-de-France afin d'établir les statuts concernant la fusion des 2 fédérations (Ile de France et Seine-et-Marne) chacune de ces fédérations devant toutefois conserver son autonomie propre.

M. Qu'Hen souligne que le Conseil d'Administration a procédé au tirage au sort du tiers sortant. (MM. Leclerc, Lorin, Qu'Hen, Chatelain, Fremeaux sont sortants). Aucune candidature n'ayant été présentée, ces 5 membres sont seuls candidats.

Après avoir remercié les sociétés pour le travail qu'elles accomplissent au cours de la saison ainsi que les nouvelles sociétés adhérentes à notre Fédération (Union Monterlaise-Club de la Houssaye, Avenir de Ste Colombe-Rallye Trompes de Champs) et ses camarades du Conseil d'Administration.

Appel des sociétés :

Après pointage il s'avère que :
38 sociétés soit présentes,
21 sociétés soit représentées,
24 société soit absentes.

Nous regrettons la non-représentation des ces 24 sociétés. Il est difficile cette année, toutefois de faire des remarques sérieuses au sujet de l'absence, la grève des P.T.T. y étant certainement pour beaucoup, mais enfin la date de la réunion de l'Assemblée Générale est connue depuis l'an dernier et le téléphone, lui, n'était pas en grève. Il était simple de prévenir de son absence, de s'excuser ou de se faire représenter.

Election des membres sortants

MM. Leclerc, Qu'Hen, Chatelain, Lorin, Fremeaux, sortis par tirage au sort du Conseil d'Administration, sont réélus par l'Assemblée à main levée, aucune personne n'ayant fait acte de candidature avant le 1^{er} septembre.

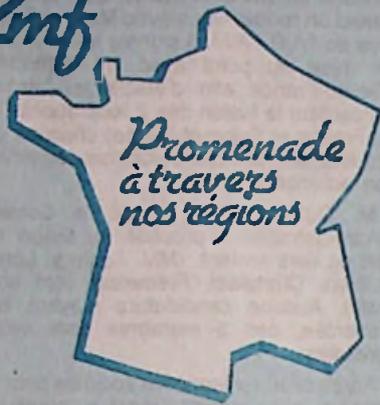
Festival d'Automne

Le Président Neuranter demande de nouveau à l'Assemblée si parmi les sociétés présentes, une d'entre elles peut organiser un festival d'automne 1983. Aucune proposition n'est faite pour 1983, ni pour l'année 1984.

Stage de Dammarie-les-Lys.

M. Lesaffre, Vice-Président du secteur de Melun prend la parole et expose les directives concernant le prochain stage qui se déroulera à Dammarie du 27 octobre au 1^{er} novembre 1983. Ces directives concernant chaque stagiaire ont été transmises dans le détail. Huit sociétés sur le 84 de la Fédération ont répondu. Le total des

**Abonnez-vous,
faites abonner
vos sociétés !**



élèves s'élève tout de même à 70. M. Lesaffre demande aux responsables de sociétés de bien vouloir, lors des prochains stages, répondre à l'organisateur (soit positivement, soit négativement) car l'organisateur est toujours dans l'incertitude du nombre. M. Lesaffre fait connaître en quoi consiste le stage et expose le déroulement d'une journée de travail : Matin : Technique, Après Midi : Ensemble par instruments, chorale-orchestre.

Le stage de Dammarie se terminera le 1^{er} novembre par un concert des élèves à 8 h 30 à la salle des fêtes de Dammarie-les-Lys.

Recherche de Directeurs

Deux sociétés sont actuellement à la recherche d'un directeur. Il s'agit de :

1. L'Union Musicale de Grisy-Suisnes. (s'adresser à M. Franconville Roland, 20, rue Aristide-Briand, Coubert 77170).

2. La Lyre Crécoise. (s'adresser à M. Dagom André, 1, avenue de la Gare, Crecy-la-Chapelle 77580).

A ce sujet, M. Messonier, membre de la C.M.F. demande que les jeunes se lancent dans la direction, hommes ou femmes. Des stages de direction fédéraux pourraient les aider dans cette voie. Un exemple : Musique de Pontault dirigée actuellement par une jeune fille.

Statuts de la Fédération Régionale des Associations Musicales de l'Île-de-France :

Le Président Neuranter rappelle qu'en juin, le projet de statut a été élaboré entre les membres de la Fédération d'Île-de-France et ceux de Seine-et-Marne réunis à Paris. Il explique que cette fusion n'entame pas l'autonomie de chaque fédération ; que cette entente est nécessaire au point de vue régionalisation et surtout pour une question finance et d'attribution de subventions régionales.

Chaque représentant de société ayant en main un exemplaire du projet de statuts il est procédé au vote à main levée après lecture, article par article. Les statuts ont donc été adoptés.

A.D.I.A.M.

Des questions diverses sont posées au sujet de ce nouvel organisme qu'est l'A.D.I.A.M. « Association Départementale pour l'Information et l'Animation Musicale. »

Cette Association dont le Conseil comprend des élus départementaux, des représentants des Fédérations, des conservatoires, des jeunes musicales, etc. est chargée de l'enseignement, de l'animation

et de la diffusion musicale dans le département. Elle développe une véritable politique de la musique.

Un rendez-vous est attendu avec la Directrice de cet organisme. M. Neuranter, Président de la Fédération souhaite avoir d'elle, des renseignements et des éclaircissements sur certains points, il souhaiterait, principalement que cette association, avant de procéder à de grandes manifestations musicales, subventionne matériellement et par l'équipement nos sociétés.

Une question d'un des membres de l'Assemblée : « Peut-on avoir connaissance du compte rendu des réunions de l'A.D.I.A.M. » Réponse : « Nous pensons que le Président Neuranter qui représente la Fédération devant l'A.D.I.A.M. en sera destinataire. Nous pourrions alors vous en faire part, dans un de nos compte rendus. »

Il est demandé que cette association puisse mettre à la disposition des petites sociétés des professeurs itinérants. Question enregistrée par le Président Neuranter.

Question posée par M. Dantigny : il demande s'il n'y avait pas possibilité de régler la question des manifestations musicales, plusieurs ayant lieu dans la même ville, le même jour. M. Neuranter pense que cette question est une question d'organisation municipale.

Examens 1984

Vous recevrez des imprimés d'inscription. Ces imprimés remplis devront parvenir au secrétariat : M. Qu'Hen, 17, rue Lucien-Galler à Chelles (77500) avant le 1^{er} février 1984.

Dates prévues pour les examens :
Pour les instruments : à partir de E2 jusqu'à Supérieur.

A Provins : le 12 mai 1984.
A Meaux : le 19 mai 1984.
A Meaux : le 13 mai 1984, pour les élèves de guitare, plectres, accordéon...

En raison du changement de catégorie « Solfège » D1 et D2 en plus à partir de cette année, il vous sera donné ultérieurement à partir de qu'elle division les élèves passeront à Provins ou à Meaux en Solfège.

Les autres divisions passeront leurs examens dans leurs écoles ou sociétés après entente avec le Vice-Président, Chef de Secteur (date à prévoir entre le Vice-Président et responsables de sociétés). Tous les renseignements concernant les examens vous seront transmis en novembre.

Il est spécifié que le solfège est obligatoire dans les premières divisions. Il est fait des exceptions à compter de M.I. (raison d'âge de l'élève, travail dans une entreprise, travaux d'étude, etc.).

Le représentant de Grisy-Suisnes demande s'il n'est pas possible d'avoir un exemplaire des épreuves d'examen afin de se faire un aperçu. M. Neuranter leur communiquera ces épreuves.

Remise sur achat d'instruments

Il est posé la question de savoir si les sociétés, par l'intermédiaire de la Fédération, ne pourraient pas obtenir une remise plus élevée. Réponse : Malheureusement la remise accordée à la Fédération est la même que celle accordée aux sociétés, c.a.d. 10 %.

Renseignez-vous auprès de vos municipi-

palités peut être pourriez-vous échapper à la T.V.A. ?

Demande de prêt

Le représentant de Voulx demande si la Fédération pourrait lui consentir un prêt. Il est difficile pour la Fédération de céder à ce désir car il s'ensuivrait une série de demandes et la Fédération n'y tiendrait pas. Ces prêts ne pourraient être remboursés que sur un laps d'années assez long, la caisse en souffrirait obligatoirement. Ce qu'il nous faut obtenir ce sont des subventions d'équipement nous venant soit de l'A.D.I.A.M., soit du Conseil Régional et qui pourraient permettre aux sociétés l'achat d'instruments.

Confédération Musicale de France

La C.M.F. a changé de Président. M. Petit, Président de la Fédération Normande préside la Confédération. Elle est actuellement en pleine réorganisation. M. Messonier, Membre du Conseil d'Administration nous expose une partie de cette réorganisation. Une des réformes est déjà apparue : celle du journal. Il comportera dans ses prochains numéros les programmes d'examen détaillé par cycle d'études. Il est évident que les réformes prévues sont à l'étude par les diverses commissions de la C.M.F. Les Sociétés Musicales en seront avisées au fur et à mesure, il faut que la machine se rode.

Classement des sociétés

Les sociétés non classées sont invitées à le faire. Il suffit d'en aviser le Président ou le Secrétaire Général et une commission pourrait se déplacer lors d'un de vos concerts afin d'effectuer votre classement. Etes-vous en possession d'un livret fédéral ?

Pour effectuer votre classement vous devez être en possession de votre livret fédéral. Prenez contact avec le Secrétaire si vous n'avez pas ce livret.

Futurs militaires

Prendre contact avec un Chef de Musique Militaire, dès le recensement.

Articles sur journal C.M.F.

Notre Fédération n'a fourni que 5 articles à la parution du journal C.M.F. (Dammarie, Pontault, Champs, Nemours, Thorigny). N'hésitez pas à transmettre au Secrétaire Général vos articles à la suite des manifestations musicales vous concernant. Nous transmettrons à la C.M.F.

Etablissement de vos diplômes :

La Fédération a fait imprimer de nouveaux diplômes. Ces derniers sont plus petits et comportent à la fois les résultats de solfège et d'instruments. Nous vous rappelons ci-dessous le barème de cotation.

Solfège : 1^{er}M (16 à 20) ; 2^{er}M (13 à 15,5) ; 3^{er}M (10 à 12,5), rien moins 10.
Instrum. : 1^{er}M (40 à 50) ; 2^{er}M (32 à 39) ; 3^{er}M (25 à 31), rien moins 25.

Assemblée Générale 1984.

La Société de Grisy-Suisnes se propose pour l'organisation de l'Assemblée Générale de 1984. Elle aura lieu le 21 octobre 1984.

La Société de Dammarie-les-Lys se propose pour l'année 85.

Récompenses

A la demande de plusieurs personnes nous vous transmettons ci-dessous la liste des récompenses de la Fédération et de la

Confédération et la manière de faire afin d'obtenir ces récompenses.

Récompenses Fédérales

- Médaille de 10 années de sociétariat.
- Médaille de 15 années de sociétariat.
- Médaille du Mérite Musical (Réservé aux auxiliaires de la musique, non exécutants, Présidents, Vice-Présidents, Secrétaires, Trésoriers, Membres du bureau, Porte-Drapeau, etc.
- Médaille d'Or (être âgé de 60 ans minimum, faire preuve d'une activité de 40 années, dont 20 ans au service de la Fédération de Seine-&Marne, (remise par le Président de la Fédération ou le Vice-Président de secteur lors d'une manifestation musicale).

Récompenses Confédérales

- Médaille de Bronze : 20 années et 32 ans d'âge.
- Médaille d'Argent : 30 années et 42 ans d'âge.
- Médaille d'or : 40 ans et 52 ans d'âge.
- Médailles des Vétérans (avoir la Médaille d'or ci-dessus, 65 ans d'âge).
- Médaille d'honneur des Chefs de Musique. (Bronze 15 ans, argent 20 ans, or 25 ans).

Récompense Gouvernementale

- Médaille des Sociétés Musicales et Chorales.

Etablir un dossier comprenant une demande de l'intéressé, un état de proposition dont l'imprimé est fourni par le secrétariat. Ces deux pièces sont à présenter au Maire pour avis. Joindre un extrait du casier judiciaire et tout ce dossier est transmis à la Préfecture par la Mairie de la résidence. S'adresser au Secrétaire Général, M. Qu'Hen, qui vous fournira tous les renseignements avant d'établir vos demandes.

Comment obtenir ces récompenses

C'est M. Perathoner Vice-Président du secteur de Provins qui est chargé de cette question.

Pour obtenir les récompenses adressez-vous à M. Perathoner, Saint-Brice, Provins 77160. Après avoir consulté le tableau ci-dessus vous donnez à M. Perathoner le nom, les années de présence, vous spécifiez la récompense désirée. Il vous sera alors retourné les imprimés concernant ces récompenses. Après les avoir remplis vous les retournez à M. Perathoner qui se fera un plaisir de vous expédier ces médailles accompagnées de la facture.

Paiement : Le paiement au reçu de la facture devra être fait à l'ordre de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, chèque expédié à M. Fremaux Claude, 38, rue du Général-de-Gaulle, Trilport 77470.

Epoque de l'année où doit être faite la demande :

Les demandes de récompenses doivent être transmises à M. Perathoner avant le 1^{er} mars de chaque année.

Assurances

Vous êtes en possession d'un dossier assurance (5 feuilles blanches, bleu, rose, jaune). Vous remplissez cet imprimé.

Responsabilité civile : Obligatoire, soit 1, soit 2 - 3 ou 5 F.

Assurances accidents : Obligatoire, soit option A, soit B.

Domage Intruments : Option 1 ou 2.

Antoine Courtois Paris

Le triomphe de la Qualité

Photographie NICOLAI

AC

Instrument de Musique
P. GAUDET
8, rue Nancy 75010 Paris
607.77.85

Documentation sur demande

Incendie : Non obligatoire si vous êtes assuré par ailleurs.

Vous datez. Vous signez. Président et Directeur. N'oubliez pas le cachet de la société.

Vous conservez alors les pages blanches et vous transmettez les rose, bleu et jaune, accompagnées de votre chèque à l'ordre de la **Confédération Musicale de France** à M. Dantigny Raymond, Trésorier Adjoint de la F.M.S.M., 2, rue Pierre-Dan-Fontainebleau 77300.

M. Dantigny est détenteur des imprimés, si vous étiez dans l'obligation de ne pouvoir utiliser le vôtre par suite de rature, ou tout autre détérioration.

Etablissement des dossiers d'accidents

Aussitôt l'accident matériel, corporel ou le décès constatés, adressez-vous à M. Dantigny, adresse ci-dessus qui vous transmettra les renseignements nécessaires à l'établissement du dossier. Ne tardez pas.

Deux dossiers d'accident ont été transmis à la C.M.F. cette année, ils ont été réglés sans difficulté, ni discussion.

Cotisation annuelle

En raison de l'augmentation du journal

de la C.M.F. de la fusion des Fédérations Ile-de-France et Seine-et-Marne la cotisation annuelle (1984) est, après vote, portée à la somme de 250 francs. Cette somme se décompose comme suit :

C.M.F.	100 F.
Journal (1 ex.)	60 F.
Fédération de Seine-et-Marne	90 F.

Cette somme de 250 Francs est à transmettre à M. Fremaux Claude, 38, rue du Général-de-Gaulle, 77470 Trilport. Chèque à l'ordre de la **Fédération Musicale de Seine-et-Marne**.

Vous joignez à cet envoi de chèque cotisation l'imprimé concernant l'abonnement au journal. Après avoir indiqué le nom de la société vous portez sur la ligne n° AN 1 le nom de la personne qui doit recevoir le journal dont l'abonnement est compris dans la cotisation de 250 F.

Si d'autres personnes de votre société désirent recevoir un journal vous tirez alors un trait sous le n° 1 et au-dessous de ce trait les noms des personnes désirant un journal.

Vous devez alors au 250 F de votre cotisation ajouter autant de fois 60 F que de personnes désirant un journal en plus.
Ex. : 2 journaux de plus cotisation = 250 F + 120 = 370 F.

Cmf



Promenade
à travers
nos régions

Mini-Festivals

Le Président demande aux représentants de sociétés si parmi elles, quelques sociétés pouvaient organiser des mini-festivals, ces derniers permettant une organisation peu coûteuse pour les organisateurs et les participants. Trois sociétés se font connaître. Il s'agit de : Souppes-sur-Loing, qui organisera le 3 juin 1984, Nanteuil-les-Meaux le 20 mai 1984, Pontault-Combault le 20 mai 1984 également. Nous aurons l'occasion de repartir de ces manifestations dans nos prochains compte rendus du Conseil d'Administration.

Vouix est déjà retenu pour l'année 1985.

Concours 1985

La Fédération pense organiser un concours en 1985. Il est demandé si parmi les sociétés de Seine et Marne une, pourrait se mettre au départ de cette organisation. Vous êtes prié d'en aviser le Président Neuranter si cette organisation vous intéresse.

Les questions diverses étant épuisées, le Président Neuranter reçoit vers 11 h 30, les représentants de la municipalité de Pontault-Combault. Il s'agit de MM. Ranson, Planson, de Mme Monin tous trois maires adjoints et de M. Perveyrie conseiller municipal.

Mme Monin s'adresse aux membres de l'assemblée et leur souhaite la bienvenue en la ville de Pontault. Elle remercie les sociétés de la fédération pour le travail qu'elles effectuent et l'animation qu'elles apportent aux communes.

En leur présence le drapeau de la Fédération est remis par M. Lorin, Vice-Président du secteur de Fontainebleau, à M. Perveyrie, président de l'Harmonie de Pontault, qui en aura la garde pendant une année.

Un apéritif d'honneur gracieusement offert par la municipalité est servi et permet à tous les membres de se rassembler autour d'une table bien fournie.

Les représentants de sociétés qui désiraient prendre leur repas à Pontault furent emmenés en car jusqu'au restaurant du Château où le déjeuner se termina vers 16 h 30, heure où le car les ramena jusqu'à la salle Brel où ils écoutèrent le concert de l'Harmonie de Pontault, dirigé par Mlle Evelyne Bracco.

Tous nos remerciements pour cette bonne journée musicale.

CHELLES

L'Union Musicale fête Sainte-Cécile

Cette magnifique journée dédiée tout entière à la déesse de la musique Sainte-Cécile n'a pas été manquée et l'Union Musicale au grand complet était au rendez-vous.

C'est une remarquable messe en musique qu'ont animé nos musiciens en ce dimanche 20 novembre 1983 et les fidèles étaient venus nombreux en l'Eglise St-André, gracieusement mise à notre disposition par M. le Curé Lueque dans le cadre de sa grande messe dominicale. Le programme devait débiter par « Mystère », andante religieuse de Matha. Suivi à l'offertoire « d'Echos Célestes » extrait d'une messe de Roger Coiteux. L'accompagnement léger et le motif de base donnaient à cette œuvre une qualité d'expression qui mettait en valeur le travail patient et minutieux de nos musiciens et la grande compétence de leur directeur M. Michel Bricquet. Pour clore cette messe, nous avions le plaisir d'écouter « Voie Triomphale » réalisé avec sensibilité et brio. Ce fut une messe en musique réussie où le respect des nuances, l'homogénéité de son et la direction sûre et précise de M. Bricquet furent particulièrement appréciées de l'assistance et prouvaient que d'énormes progrès avaient été réalisés, progrès vivement salués par les applaudissements des fidèles. Nous avions le plaisir de noter les présences à l'office de M. et Mme Cova, Maire de Chelles, de M. et Mme Fourre, Député et de plusieurs membres du Conseil municipal et personnalités diverses.

Suite à l'office c'est en formation de défilé que l'Union Musicale, traversant le centre-ville, se rendait à la Mairie de Chelles où les attendait l'apéritif. Au cours d'une courte allocution, M. Cova, Maire ne manqua pas de remercier nos musiciens et de répéter son intention de faire le nécessaire afin que notre société soit bien vivante dans notre ville. Remercié par notre Président Jean Fournier, ce fut alors le départ pour Gournay-sur-Marne où un copieux banquet attendait nos valeureux musiciens.

Il n'y eut pas non plus de fausses notes et une joyeuse et fraternelle ambiance régna tout au long de ce banquet, dont les plats, préparés avec grand talent par le gendre de notre sous-directeur adjoint, M. Couvreur, furent très appréciés.

Au cours du repas il était procédé à la remise des diplômes aux élèves ayant participé aux examens de la Fédération et aux examens de fin d'année. Ces diplômes étaient remis par les représentants de la municipalité, par le Directeur M. Bricquet, par le Directeur du Conservatoire de Chelles, M. Truillard et par M. Qu'hen Secrétaire Général de la Fédération départementale. Ils apportaient espoir à quelques-uns et grande satisfaction à beaucoup d'autres.

Faisant suite au repas la fête battit son plein et ce fut le moment où artistes chanteurs et conteurs d'histoires s'en donnèrent à cœur joie et régalerent les convives. Les airs populaires interprétés à l'accordéon par un... corniste entraînaient nos danseurs sur la piste et ce n'est que tard dans la soirée que se termina cette magnifique journée, tous regrettant qu'elle s'écoula si vite et promettant de se retrou-

ver bientôt pour d'autres grandes rencontres musicales et pour fêter Sainte-Cécile 1984.

P.G.

Val-d'oise

Estudiantina d'Argenteuil

Le dimanche 13 novembre 1983, l'Estudiantina d'Argenteuil a donné un grand concert dans la salle des fêtes Jean Vilar à Argenteuil.

MM. Roger Ouvrard, Yves Navarro, José La Buena, tous trois Adjoints au Maire, représentaient la Municipalité.

Parmi la nombreuse assistance, on pouvait remarquer M. Roger Baron, directeur de la chorale de Courbevoie, Mlle Josiane Blavier de « Chalons Estudiantina », M. André Loustalet de Musique Récréative.

Le Directeur de l'Estudiantina d'Argenteuil, Mario Monti, présente le programme :

- Sonate a grand orchestre de Valentin Roeser (18^e. siècle)

— Allegro - Romance - Final —
extraite des 6 sonates pour 2 mandolines et basse pouvant se jouer a grand orchestre (Bibliothèque Nationale), sur un arrangement pour O.A.P. de Didier le Roux.

- Concerto pour Mandolines en Sol Majeur de G. Giuliano.

— Allegro Allegro - Allegro assai - arrangement Mario Monti.

- Soliste : un jeune mandoliniste de 15 ans. John Girard très joli concerto édité par C. Schneider-éditeur à Paris.

- Finlandia suite - Musique originale, contemporaine pour O.A.P. d'Hermann Ambrosius, éditée chez Trekel - Hambourg.

- Prelude n° 10 de Raffaele Calace pour mandoline seule interprété magistralement par un jeune musicien de 17 ans Eric Depret, - 1^{er} prix de Mandoline au Conservatoire d'Argenteuil - qui souleva les ovations du public.

- Michel Cadiou, Ténor du Théâtre National de l'Opéra, accompagné par l'orchestre, chanta :

— Vorrei Morire ! Mélodie de Paolo Tosti, et

Le journal de la C.M.F. est le journal officiel des sociétés. Il doit être lu par tous, d'autant qu'il contient des articles très intéressants et des renseignements qu peuvent, à tout moment, vous être utiles.

Nous demandons également à nos lecteurs de se mettre à jour du règlement de leur abonnement, très modeste, sans attendre une relance, et aussi de nous signaler tout changement d'adresse afin que le journal ne revienne pas à la Confédération mais soit effectivement distribué.

— Lolita, Sénéade Espagnole composée par A. Buzzi-Pecci et dédiée à Enrico Caruso.

• Michel Cadiou a une merveilleuse voix d'un grand ténor qui ne craint pas de quitter la scène de l'Opéra pour se faire accompagner par des amateurs.

• Sonate pour Mandoline et Basse de Addiego Guerra

— Allegro - Largo - Allegro - arrangement de Mario Monti (Edition Schneider), fut jouée à la mandoline par Eric Depret, la basse continue réalisée à la mandole par Jean-Paul Bazin et à la guitare par Guy le Roux.

• Reviens a sorrente d'Ernesto de Curtis, et

• Funiculi-Funicula de Denza, chantés par Michel Cadiou, accompagné par l'orchestre, sur des arrangements de Mario Monti.

• Ouverture Symphonique composée pour O.A.P. par Longin Jakubowski directeur de la Diana de Russange (M.-&M.) très jolie composition dans un style dramatique qui obtint un très grand succès.

• Iphigénie en Aulide ouverture de l'Opéra de Gluck

transcription Mario Monti - magistralement interprétée par l'Estudiantina.

• Le mariage aux lanternes ouverture de Jacques Offenbach, transcrite pour O.A.P. par Mario Monti, termina le concert sur un rythme endiablé, avec tout le brio et la gaieté d'Offenbach !

Ce fut un très beau concert, très varié, très ecclésiastique, interprété avec la qualité de l'Estudiantina qui est un orchestre en division d'Honneur.

Provence-Côte d'Azur

Var

Une saison estivale bien remplie

Alors que retentissent — déjà — les échos sonores des manifestations en hommage à notre patronne : Sainte Cécile. Il nous apparaît utile de faire le point sur les faits marquants de la dernière saison estivale 1983.

HYERES

La Ville des Palmiers a connu une activité quasiment ininterrompue durant les mois de juin et juillet avec des soirées joyeusement animées dans les différents quartiers de la Ville.

La Musique Municipale, présidée par notre Président adjoint, Marcel Démichelis et dirigée depuis peu, par un chef de talent : Pierre Avril, soliste retraité de « la Musique des Equipages de la Flotte de Toulon », devait prendre une part active par des auditions de choix et devant un public de plus en plus nombreux.

Un temps fort en juillet : la magnifique prestation de la Musique de la Police Nationale que dirige magistralement : Pierre Bigot.

La réputation (non usurpée) de qualité de la Musique de la Police Nationale avait attiré plus de cinq cents spectateurs, samedi soir, dans la cours du C.E.S. Jules-Ferry, à l'occasion de l'unique concert de cette formation donnait dans notre cité.

Forte de 130 exécutants, pour la plupart des lauréats du Conservatoire National de Musique de Paris et des meilleures écoles de musique de province, cette formation, chargée de représenter la Police Nationale tant sur le territoire français qu'à l'étranger, comporte un orchestre d'harmonie et une batterie-fanfare.

Dans un souci permanent de maintien du répertoire traditionnel des musiques militaires, le programme proposé samedi soir aux Hyérois et vacanciers particulièrement attentifs, fut suffisamment complet pour satisfaire à la fois les amateurs d'œuvres de la littérature symphonique classique et moderne et les amateurs d'œuvres originales des grands compositeurs contemporains.

Citons par exemple : « La Marche de reconnaissance à Louis II de Bavière », de Richard Wagner ; « L'Ouverture pour orchestre d'harmonie », de Mendelssohn ; des extraits du ballet des « Deux pigeons », d'André Messager ou encore une sélection d'« Un violon sur le toit », de J. Bock.

Placée sous l'autorité du tambour-major Louis Bellemon, la batterie-fanfare se révéla être en cette soirée un complément indispensable pour l'exécution d'œuvres militaires traditionnelles à l'orchestre d'harmonie qui n'utilise que des instruments à vent, assumant à la fois le rôle des vents et celui des cordes de l'orchestre symphonique habituel.

En outre, un intermède très apprécié, car fort pittoresque, des batteries d'Empire par l'ensemble des tambours en costumes de grenadiers de la garde, permit au public d'admirer les bonnets à poil, les plumets

CHEFS DE MUSIQUE !

EXCEPTIONNEL !

PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Royal-Artist »

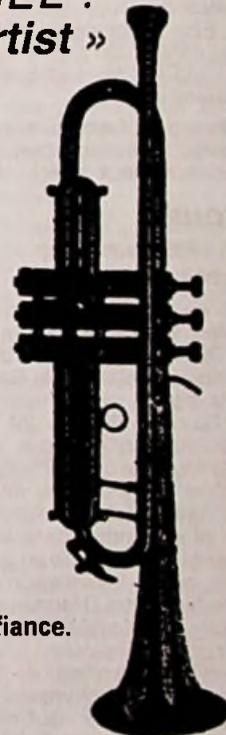
	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, en ut et si b (étui offert)	800	1.060
CORNET, si b	960	1.270
BUGLE, si b	1.110	1.385
ALTO, mi b	1.595	2.185
BARYTON, si b	2.215	2.910
BASSE, si b à 4 pistons	2.980	3.930
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable	8.800	11.340
TROMBONE, à coulisse	1.065	1.430
TROMBONE, à pistons	3.050	4.575
	LAQUES OR	
	CLES CHROMEES	
SAXO SOPRANO, si b	3.630	
SAXO ALTO, mi b	3.630	
SAXO TENOR, si b	4.070	
SAXO BARYTON, mi b	7.250	
CLARINETTE, si b super èbene	1.590	
GRANDE-FLUTE, argentée plateaux pleins	1.550	

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musiques nous font confiance.

POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie - LYON - Tél. : (7) 828-44-22
ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS
CONDITIONS SPECIALES AUX SOCIETES DE MUSIQUE



Cmf

*Promenade
à travers
nos régions*

écarlates, les guêtres noires et les vareuses à boutons d'or... tout en se divertissant à l'écoute de « L'Omelette », de « La Marche des manchots », de « La Boiteuse » ou encore de « La Parade des escrimeurs ».

Les spectateurs, enchantés de cette soirée, saluèrent par de très nombreux applaudissements la prestation de cette formation dirigée par Pierre Bigot et son adjoint, Jacques Desloges.

CUERS

Union musicale

Toute nouvelle venue au sein de notre Fédération puisque fondée l'an dernier seulement, elle a aussitôt mis en place une Ecole Municipale de Musique qui fonctionne à plein. Témoin : plus de 50 élèves, toutes disciplines. L'activité musicale ne s'est pas démentie durant l'année qui s'achève. De mars à juillet, plus de douze manifestations avec un temps fort : le 21 juin, Fête nationale de la Musique avec un essai dans la rue avec l'Atelier de Chant Choral, appuyé par quelques instrumentistes cuersoises invités.

Son but, pour l'avenir : toutes les musiques, avec toutes les personnes qui la désirent et en tous lieux.

SIX-FOURS

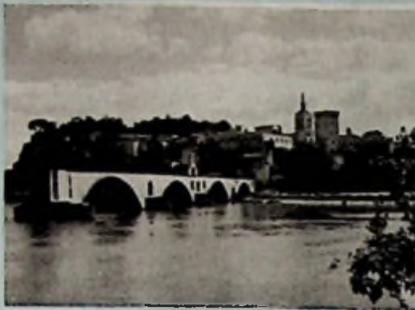
Société Philharmonique

« La Sixfournaise »

Cette excellente formation que préside M. V. Méré et placée sous la direction de Benoît Dujardin, Roubaisien de naissance, retraité de la Fanfare de la Garde Républicaine, a connu une activité débordante durant l'année. Plus de 20 prestations : concerts ou manifestations locales. Une Ecole de Musique qui fonctionne à l'entière satisfaction des instances municipales. A signaler une Audition exceptionnelle, le samedi 24 septembre dans le magnifique Auditorium que constitue la Collégiale St-Pierre, où se trouvaient réunis pour la première fois, outre l'Harmonie, les Elèves de l'Ecole de Musique, et les Chorales : Chantecœur et Raitoulet. Une nef archicomble et un programme de haute qualité tant sur le plan instrumental que choral avec des solistes de haut niveau. Notre Président fédéral assistait à cette soirée.

BANDOL

Ici encore, l'activité de la Philharmonique de Bandol ne s'est pas démentie durant la saison estivale, la station étant particulièrement fréquentée durant les mois de juillet



Avignon

et août, où la formation, chère au Président Faure et que dirige avec compétence et dévouement : Jean Gudet, notre Secrétaire Fédéral adjoit, offra 6 auditions de choix aux estivants avec, chaque fois un programme différent allant du classique au moderne, en passant par le Jazz. Cette Société fêta, le dimanche 30 octobre sa patronne : Sainte Cécile. Une audition de choix, donnée à 10 h 30, en la salle du Foyer Culturel, en présence des autorités municipales et un nombreux auditoire parmi lequel nous avons remarqué, outre notre Président, MM. Démichelis, Sicard, Perpes, Jouvenceau, membres de notre Conseil d'Administration, etc.

D'un programme fort éclectique et varié, nous avons retenu : « Les Yeux Noirs » sur un arrangement de Ménichetti ; « Le Tourbillon », air varié pour clarinette soliste : F. Salas ; « Fête militaire » de Petit ; mazurka pour trompettes, en solistes, MM. Ferri, Simian et Poirel, etc.

L'entracte était prétexte à une remise imposante de diplômes aux lauréats des examens fédéraux de juin dernier, et surtout à la remise sous les applaudissements du public, de la Cravate de Commandeur du Mérite Fédéral à Mme Romain, Professeur de piano, octogénaire, lauréate du C.A.P. à l'enseignement du Chant et de la Musique dans les Ecoles normales et supérieures, passionnée de musique et toujours alerte.

La journée cécilienne se complétait par un repas, au menu soigné, au restaurant « Le Rayon de soleil » à Six-Fours-les-Plages, auquel assistaient les personnalités citées plus haut.

SANARY-SUR-MER

La réputée formation de la « Saint Nazairienne » (c'est son nom !) possède, outre une excellente Harmonie, une Ecole de Musique florissante si l'on en juge par le nombre imposant d'élèves présentés à nos examens fédéraux chaque année. Son Président : le toujours jeune Robert Perpes, octogénaire débordant d'activité et un chef talentueux : Roger Jacques clarinetiste à la Musique des Equipages de la Flotte à Toulon.

Outre les prestations habituelles durant la saison estivale, la Société était invitée à participer aux cérémonies commémorant le 10^e anniversaire du jumelage de Sanary-sur-Mer avec la ville allemande de : Bad-Sackingen qui se sont déroulées les 8-9-10 et 11 septembre derniers.

Accueil inoubliable de la ville à nos musiciens et leurs familles. Prestation musicale très remarquée, touchantes attentions des Ediles et des habitants, qui ont donné à une artère de la ville le nom de Sanary-sur-Mer.

La Musique de Bad-Sackingen sera à Sanary en 1984. Tout sera mis en œuvre pour la recevoir avec le maximum d'attention. Souvenir inoubliable que cet échange culturel entre villes jumelées.

Rhône-Alpes

Savoie

**Assemblée Générale
de la Fédération Musicale de Savoie,
du 2 octobre 1983 à Chambéry.**

Personnalités présentes :

M. Querel, Directeur du Cabinet, représentant M. le Commissaire de la République.

M. Roger Rinchet, Sénateur de la Savoie.

M. Barnier, Président du Conseil Général, Député de la Savoie.

M. Besson, Député de la Savoie.

M. Perrier, Député de la Savoie.

Mme Bonfils, Conseiller Général.

M. Bouvard, Conseiller Général.

M. Fontanel, Maire adjoint de Chambéry.

M. Timjo, Directeur de la jeunesse, des sports et du temps libre.

M. Poux, Inspecteur d'Académie.

M. Levrangi, Président adjoint du groupement « Rhône-Alpes ».

M. Combe, Vice-Président du groupement « Rhône-Alpes ».

M. Buttard, Secrétaire adjoint du groupement « Rhône-Alpes ».

M. Bonnal, Directeur du conservatoire.

M. Pierre Boutin, Délégué départemental de l'A.D.D.I.M.S.

C'est devant les délégués de 64 Sociétés musicales de Savoie que M. Maurice Adam, Président de la Fédération musicale de Savoie ouvre la séance de l'Assemblée Générale ordinaire.

Après avoir remercié les nombreuses Personnalités de leur présence ainsi que le comité d'organisation de cette journée (et plus spécialement la cheville ouvrière M. Marcel Rault), M. Adam dit sa joie de se retrouver devant une si nombreuse assistance démontrant ainsi le dynamisme de notre association et son rayonnement dans tout le département de la Savoie. Le Président passe ensuite la parole au Secrétaire général pour le rapport moral de l'année écoulée.

Rapport moral

M. Daniel Vagnon, Secrétaire général présente donc ce rapport. Il souligne tout d'abord l'extraordinaire progression des sociétés musicales qui, de 17 en 1959, sont maintenant au nombre de 65. Après avoir informé les congressistes des décisions prises au cours des différentes réunions du Conseil d'Administration, le Secrétaire fait un bref historique de la création du groupement des fédérations musicales de la région « Rhône-Alpes ». La création de ce groupement a été rendue nécessaire par l'application de la loi de décentralisation. La naissance de ce groupement a contraint la fédération du Sud-Est à la dissolution. Cette dissolution a été prononcée au cours d'une assemblée extraordinaire le 18 juin dernier.

M. Vagnon rappelle enfin les différentes démarches effectuées par la Fédération

afin d'obtenir la modification de la convention liant l'A.D.D.I.M.S. au département concernant l'enseignement musical.

En effet, à la suite des dispositions ministérielles sur le rôle de l'A.D.D.I.M.S., la Fédération musicale entend assumer pleinement sa mission dans le développement de l'enseignement musical, comme elle l'a d'ailleurs toujours fait. Il est en effet indispensable qu'elle puisse maîtriser la formation pratique des jeunes dans chaque société. C'est dans cet esprit qu'elle engagera prochainement avec l'A.D.I.M.S. une concertation afin de proposer au département les orientations nécessaires au développement de la musique populaire.

Avant de terminer, M. Vagnon rappelle que la Fédération dispose maintenant de locaux situés au 96, rue Nivolet, à Chambéry, et remercie Mme Quillet et M. Rault qui ont bien voulu accepter d'assurer une permanence les lundi et samedi de 14 h 30 à 18 h.

Rapport financier

Avec le brio qu'on lui connaît, M. Marcel Rault, Trésorier général présente ensuite le compte rendu financier de l'année écoulée. Les différents postes sont longuement commentés et de nombreuses précisions sont apportées, démontrant ainsi le sérieux de notre trésorier dans la tenue de ses comptes. M. Rault informe les délégués qu'en raison d'un retard de mandatement de la deuxième tranche de la subvention du Conseil Général, les sommes généralement allouées aux sociétés seront adressées dans quelques jours.

M. Joly, Commissaire aux Comptes fait part aux congressistes de l'excellente tenue des livres comptables et invite l'assemblée à les approuver avec une mention au trésorier.

Rapport technique

M. Robert Combaz, Directeur du comité technique présente ensuite le bilan des différentes actions menées en Savoie par notre Fédération musicale. Le Directeur fait un rapide compte rendu de la réunion du comité technique de février dernier au cours de laquelle avait été décidée la date des examens fédéraux. Cet examens fédéraux se sont déroulés dans de bonnes conditions le samedi 18 juin dans les locaux du Conservatoire et M. Combaz exprime sa satisfaction devant les progrès réalisés par les élèves fréquentant les cours de nos sociétés.

Rappelant le succès du Festival départemental de Bourg-Saint-Maurice, le Directeur technique invite l'assemblée à réfléchir sur l'organisation de ces festivals en ce qui concerne les défilés et les points de concerts. M. Combaz signale d'autre part le succès du stage départemental qui s'est déroulé à Arèches du 17 au 28 août 1983. Cette année 78 stagiaires ont participé à ce stage qui a été bénéfique pour l'ensemble des jeunes musiciens.

Devant le succès de ce stage et devant l'obligation de procéder à une sélection des demandes, M. Combaz suggère la création d'un orchestre départemental junior ouvert aux anciens stagiaires.

Cet orchestre se réunirait aux cours des vacances et se produirait dans les différents secteurs de notre département. Ce souhait est accueilli favorablement à l'unanimité.

M. Minvielle, Directeur adjoint fait ensuite un rapide compte rendu des différentes journées de recyclage organisées au cours de cette année. Ces journées connaissent maintenant un succès considérable et permettent aux musiciens adultes de se retrouver dans une ambiance amicale afin de se perfectionner.

Les prochaines journées auront lieu les dimanches 30 octobre, 29 janvier et 29 avril.

M. Levrange, Président adjoint du groupement « Rhône-Alpes » informe l'assemblée de l'avancement des travaux visant à réformer des concours ainsi que des orientations qu'entend prendre le groupement pour l'enseignement musical.

M. Combe, Vice-Président de ce groupement quant à lui fait un bref historique de la création du groupement des Fédérations musicales de la région « Rhône-Alpes » rendant hommage à M. Adam pour son action de dénominateur commun qui a permis à nos différentes Fédérations de se retrouver pour travailler ensemble au développement de la musique populaire dans la région « Rhône-Alpes ».

Election du tiers sortant

L'Assemblée passe ensuite à l'élection du tiers sortant. Sont élus ou réélus : MM. Ballaz, Jamet, Paget, Vagnon, Faure, Briller, Laverdure, Munoz.

A la suite de cette élection, M. Adam rend hommage à l'action de MM. Buisson et Reveyron qui n'ont pas sollicité le renouvellement de leur mandat. (Vous trouverez ci-joint la composition du Conseil d'Administration qui s'est réuni immédiatement après l'assemblée conformément au règlement intérieur).

M. Querel, représentant M. le Commissaire de la République, félicite le Président Adam, chef d'orchestre accompli pour le bon déroulement de ces débats qui montrent la bonne santé de la musique en Savoie. Citant une phrase de Victor Hugo « la parole est la musique de l'âme », M. le représentant du Préfet indique qu'à la suite de cette assemblée il lui semblerait nécessaire d'inverser cette phrase car la musique aujourd'hui est la parole de l'âme. M. Querel devait conclure : « les gens reviennent de plus en plus à la musique, véritable école de discipline pour une vie associative ».



M. Barnier, Président du Conseil Général renouvelle à l'ensemble des congressistes le soutien de l'assemblée départementale pour les actions entreprises. S'excusant du retard dans le versement de la subvention, M. Barnier devait confirmer la prochaine tenue d'une table ronde sur la répartition des responsabilités des associations dans la diffusion de l'enseignement musical.

A l'issue de cette assemblée, l'Harmonie de Chambéry sous la direction de M. Herlin devait interpréter avec le brio que l'on connaît de nombreux morceaux de choix démontrant ainsi la qualité de la musique en Savoie.

Au cours du vin d'honneur, M. Fontanel, Maire adjoint de Chambéry présentant les excuses de M. Dumas, Maire de Chambéry, remercie les délégués d'avoir choisi cette ville, capitale historique de la Savoie mais aujourd'hui capitale de la musique populaire.

Après avoir remercié la municipalité de Chambéry pour son accueil, M. Adam avait le plaisir de remettre la médaille de la Fédération à MM. Boisson et Reveyron, nos Vices-Présidents. Cette cérémonie était empreinte d'émotion mais aussi d'amitié, une amitié sincère qui a uni tout au long de ces années nos Amis à l'ensemble des musiciens savoyards qui appréciaient leur dévouement à la musique populaire.

D. VAGNON

Conseil d'Administration de la Fédération Musicale année 1983/1984.

Président : M. Maurice Adam « L'Eden », rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains. Tél. : 35.05.91.

Président adjoint : M. Daniel Vagnon, 61, avenue Saint-Simon, 73100 Aix-les-Bains. Tél. : 61.64.82.

Vice-présidents : MM. Ballaz Jean, 73 Gresy/Isère. Bozon Auguste, avenue du Mont-Cenis, 73000 St-Jean-de-Maurienne. Cressens Georges, Banque de Savoie, 73700 Bourg-Saint-Maurice. Herlin Serge, 383, boulevard Massenet, 73000 Chambéry. Tricaud Marcel « Les Delphinettes », Entre-Deux-Guiers.

Vice-présidents honoraires : MM. Boisson Georges, avenue Béatrice-de-Savoie, 73190 Challes-les-Eaux. Reveyron Charles, rue des Capucins, 73170 Yenne.

Secrétaire général : M. Daniel Vagnon.

Secrétaire administratif : M. Amblard Gabriel, route Royale, 73 Le Viviers-du-Lac.

Trésorier général : M. Marcel Rault, 191, rue de l'Alpette, 73000 Chambéry.

M. Joseph Juge, les Ternes, Chimilin, 38 Les Abrets.

Assesseurs : Mlle Renaud Colette, La Rochette. MM. Chavot Marcel Aix-les-Bains. Faure Georges, Fourneaux. Deléglise Jacques, St-Julien-Montdenis. Briller Laverdure Jean, La Bridoire. Jamet Maurice, Modane. Munoz Alain, Montmélian. Paget Laurent, La Biolle. Rosso Hector, Moutiers.

Directeur technique : M. Robert Combaz, la Vigne, 73520 La Bridoire.

Directeurs adjoints : MM. Minvielle Jean-Claude, le clos f.13, 73400 Ugine. Salito Yves « Le Renouveau », 73600 Plombières.

**Pour les Sociétés de Musique
voyageant avec leur autocar**

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

l'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose

— un séjour à Paris de deux jours au prix de 245 F par personne (groupe de 40 personnes minimum) comprenant : une nuit à l'hôtel avec le petit déjeuner, deux repas boisson comprise, guide pour deux demi-journées de visite de Paris et du château de Versailles, promenade sur les bateaux-mouches.

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. A 183 — Tél. : 563-83-37

Manifestations

FESTIVALS

20 mai 1984	NEULISE	Festival du Comité Roannais	M. Michel DUBEY, 38, rue du Forez, 42590 NEULISE.
19-20 mai 1984	CHAVANAY	Fête du Centenaire de la Fanfare de Chavanay.	M. René CHAUMARTIN, Grande-Rue, CHAVANAY 42410 PELUSSIN.
20 mai 1984	CHARROUX (Vienne)	Festival « Juniors ».	M. ROQUET, à CHARROUX (86250).
3 juin 1984	AUBETERRE/DRONNE	Festival de musique et majorettes	M. LACOSTE, AUBETERRE/DRONNE, 16390 SAINT-SEVERIN
17 juin 1984	MAZAMET (Tarn)	Festival de musique réservé aux fanfares, batteries-fanfares et batteries-fanfares de marche toutes catégories.	M. Elie MARCEROU, Office de tourisme, B.P. 190, 81200 MAZAMET. Tél. : 16 (63) 61-27-07 ou 16 (63) 61-29-08 heures de repos.
17 juin 1984	LUSIGNAN (Vienne)	Festival départemental de la Vienne (après-midi).	M. NOUGIER, 18, rue des Rapiettes, 86000 POITTIERS.
24 juin 1984	DOULLENS (Somme)		Les indications seront données ultérieurement

CONCOURS

13 mai 1984	CAMBRAI (Nord)	Concours national toutes disciplines	M. le Secrétaire de la Fédération Nord-Pas-de-Calais, 24, rue Alexandre-Desrousseaux, 59800 LILLE. Tél. : 16 (20) 52-32-82
27 mai 1984	MONCOUTANT (Deux-Sèvres)	Concours de musique.	M. Gilbert GAURY, LA BURELIERE 79320 MONCOUTANT.
27 mai 1984	LIVAROT (14140)	Concours national de Livarot.	Mme THEAUT, Mairie, 14140 LIVAROT.
24 juin 1984	DOULLENS (Somme)		Les indications seront données ultérieurement

CONGRES

26 février 1984	LAON	Congrès départemental de la Fédération des Sociétés musicales	M. Daniel PICHELIN, 02350 NOTRE-DAME-DE-LIESSE. Tél. : (23) 22-20-83
8 avril 1984	CLERMONT-FERRAND	1 ^{er} Congrès de la Fédération des Sociétés musicales de la région Auvergne	M. André RELIN, 2, rue Salignat, 03200 VICHY. Tél. : 16 (70) 98-09-43 ou 16 (70) 98-60-17.
17 juin 1984	LUSIGNAN (Vienne)	Congrès de l'Union départementale (matin).	M. NOUGIER, 18, rue des Rapiettes, 86000 POITTIERS.

STAGES

22-23 déc. 1983	LORIENT-PLOEMELUX (Morbihan)	Stage Jeunes Musiciens d'Harmonie (régional).	M. GALINIER, 2 bis, boulevard Joffre, 56100 LORIENT.
22-23 déc. 1983	BREST (Finistère)	Stage Jeunes Musiciens d'Harmonie.	M. GALINIER, 2 bis, boulevard Joffre, 56100 LORIENT.

Amati

KRASLICE

Une marque d'une réputation internationale.

Fabriqués dans la plus grande usine d'instruments à vent d'Europe, AMATI est implanté en Bohême depuis le XVIème Siècle.

La tradition, le sérieux de la fabrication transmis de père en fils depuis des générations, l'amour de la Musique et du travail bien fait, allié à une technologie avancée, font que les instruments AMATI se sont forgés une réputation mondiale de tout premier ordre.

AMATI, des instruments appréciés par tous les musiciens amateurs et professionnels, d'un rapport qualité/prix exceptionnel.

AMATI, le seul fabricant Européen présentant une gamme aussi complète :

à pistons	à palettes	autres
Trompette	Trompette	Saxophone
Cornet	Cornet	Clarinette
Bugle	Bugle	Trombone
Alto	Alto	Cor
Tenor	Tenor	Hautbois
Petite Basse	Petite Basse	Flûte
Basse	Basse	Sousaphone
Contre Basse	Contre Basse	etc... etc...

Demandez le catalogue illustré et tarif gratuits à l'importateur exclusif pour la France

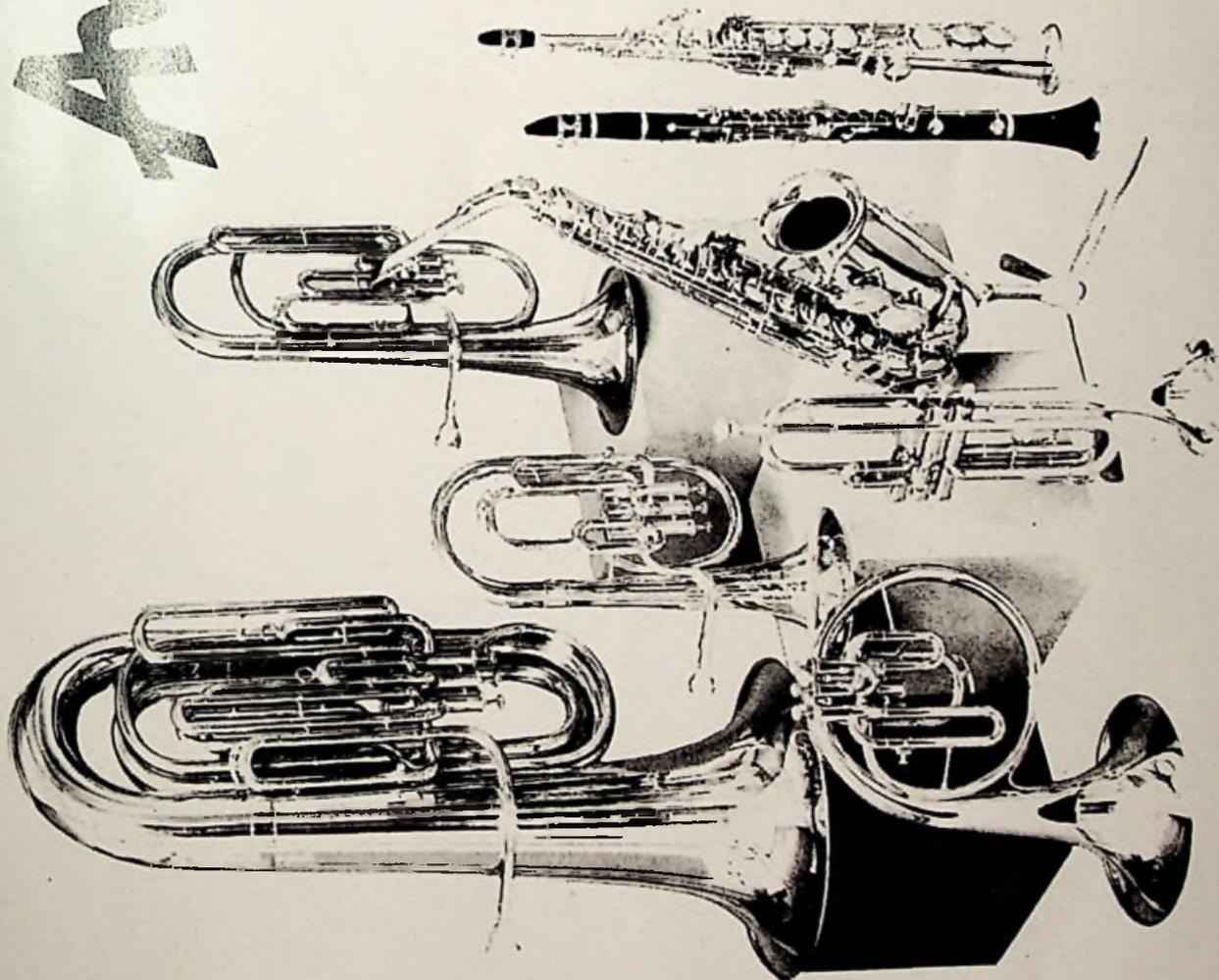
MUSICO

9, Route de Colmar

Wintzenheim 68000 COLMAR

tél. (89) 27.10.21

ou renseignez-vous auprès de votre marchand habituel.



Editions Robert Martin



musique
instruments
accessoires
habillement
équipement

harmonie
fanfare
batterie-fanfare

notre sélection de fin d'année !

Trompette d'harmonie ut/sib Courtois « Gaudet », réf. 412, vernie	2.405 F
Cornet sib Couesnon, réf. 20, modèle court, verni	2.485 F
Saxophone alto mib Selmer, SA.80, réf. 91, verni	6.960 F
Clarinete sib Noblet « Artiste », réf. 145, nouveau modèle, nickelée	2.400 F
Clarinete sib Buffet Crampon « Conservatoire », réf. 1134, nickelée	3.325 F
Flûte ut Grassi Wonderful, réf. 121, plateaux pleins	1.968 F

***à tout acheteur de l'un de ces instruments
nous offrons l'étui « luxe » gratuit***

(Prix T.V.A. comprise au 15 novembre 1983. Offre valable jusqu'au 31 janvier 1984)



106, La Coupée - 71000 Charnay-lès-Mâcon
Tél. (85) 34.46.81